

"Affaire Watergate"

Ex-conseiller de Nixon condamné à 20 ans de prison

WASHINGTON (AFP) — Close depuis le 31 janvier par la reconnaissance de la culpabilité des deux seuls inculpés sur les sept qu'ils étaient en tout — à avoir plaidé l'innocence, "l'affaire Watergate" est arrivée vendredi à son épilogue: l'énoncé des sentences.

Le juge John Sirica, qui avait présidé au procès pendant le mois de janvier, a condamné Gordon Liddy, 43 ans, ancien agent du F.B.I. et conseiller financier du comité pour la réélection de Richard Nixon, reconnu coupable d'avoir organisé l'effraction dans les locaux du Parti démocrate à Washington, l'an dernier, à 20 ans de prison et à une amende de \$40,000.

Les cinq accusés qui avaient plaidé la culpabilité et s'étaient ainsi vu écartés du procès de janvier, ont été condamnés à des peines de prison indéterminées. "Chacun de vous est provisoirement condamné à la peine maximale", leur a dit le juge mais il a ajouté qu'après une période de trois mois, il réduirait leur peine en accord avec les dirigeants des institutions pénitenciaires où ils seraient relégués.

Quant à James McCord, l'autre accusé qui avait plaidé non coupable en même temps que Liddy, il ne connaîtra sa sentence que dans une semaine.

Au début de l'audience, il avait remis au juge une lettre dans laquelle il affirmait que "des pressions politiques avaient été exercées sur les inculpés pour qu'ils se reconnaissent coupables et demeurent silencieux".

Après avoir lu la lettre de McCord au début de l'audience, le juge Sirica décida de suspendre la séance pour s'entretenir à huis clos avec l'accusé. Ce n'est qu'après qu'il revint lire les sentences et

annoncer qu'il ne prononcerait celle de McCord que dans une huitaine. James McCord, 53 ans, ancien agent de la C.I.A. et chargé de la sécurité du comité pour la réélection de Richard Nixon, a affirmé dans sa lettre que sa famille craignait pour sa vie s'il disait tout ce qu'il savait à propos de "l'affaire Watergate".

Ainsi se termine, ou presque, l'histoire judiciaire de cette affaire alors même que son histoire politique ne fait que commencer. Les interminables débats de la Commission judiciaire du Sénat appelée à ratifier la nomination de Patrick Gray à la tête du F.B.I., qui en tant que directeur provisoire avait eu "l'affaire Watergate" en main dès ses débuts, ne sont que le prélude des découvertes que s'efforcera de faire la Commission parlementaire d'enquête chargée d'éclaircir les implications politiques de cette affaire.

Mini-Une

Appui

OTTAWA (PC) — L'Association des enseignants franco-ontariens a fait parvenir un télégramme d'appui aux étudiants de l'école secondaire Saint-Laurent à Cornwall qui font présentement la grève pour obtenir une école francophone.

Amitié

TORONTO (PC) — La ville de Toronto a emboîté le pas à celles d'Ottawa et de Montréal et a proclamé la semaine du 26 au 31 mars Semaine de l'amitié Mexique - Canada, pour marquer la visite du président mexicain Luis Echeverría.

M. Echeverría sera à Toronto le 31 mars, après avoir visité Ottawa et Montréal, et doit y rencontrer le premier ministre de l'Ontario William Davis.

Perte

VANCOUVER (PC) — Le président de l'Association of Canadian Advertisers a laissé entendre que les médias d'information pourraient perdre \$500 millions si l'on continue de s'en prendre à cette industrie.

Déraillement

CORNWALL (PC) — Le déraillement d'un train, vendredi midi a projeté hors de rails six wagons contenant divers produits chimiques. Le Canadien National a cependant fait savoir au gouvernement ontarien qu'aucune fuite n'avait été constatée.

Enquête

TORONTO (PC) — Mme Margaret Scrivener (PC-Toronto St. David) voudrait que l'Ontario effectue à tous les cinq ans une enquête pour recueillir l'opinion des citoyens sur toutes les questions sociales les affectant.

Mme Scrivener, qui prenait la parole vendredi en réponse au discours du Trône, a annoncé qu'elle allait proposer plus tard une loi créant un tel mécanisme de consultation.

Trudeau

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a accueilli avec de bons souhaits, l'ouverture, vendredi, de la première station de télévision en langue française de Toronto, CBLFT.

La nouvelle station, a-t-il dit dans un communiqué, donne une plus grande réalité au fait français, au Canada.

Accident

OTTAWA (PC) — Une séance de la commission d'enquête du ministère des Transports enquêtant sur les causes d'un accident de chemin de fer du CN, près de St-Germain, P.Q., qui devait commencer lundi, a été remise, par suite de la maladie de l'un de ses participants, a-t-on annoncé, vendredi.

L'enquête a été remise au 24 avril, et sera tenue à Drummondville.



Environ 25,000 étudiants casqués ont participé à une démonstration à Paris, en guise de protestation contre la nouvelle loi française relative à l'entraînement militaire obligatoire. Des sympathisants de l'aile gauche sont venus en contact avec les cordons de polices en plusieurs endroits obscurs de la Ville lumière. Mais on n'a signalé aucun acte de violence. (Téléphoto UPI)

Trudeau reproche à Stanfield de faire preuve de pessimisme

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a reproché au chef de l'opposition, M. Robert Stanfield, de faire preuve de pessimisme au sujet des relations commerciales canado-américaines, principalement en ce qui concerne l'aide d'Ottawa aux compagnies canadiennes.

M. Stanfield a soulevé la question, vendredi matin aux Communes, pour tenter de savoir si le gouvernement américain avait été informé des objectifs du ministère de l'Expansion économique régionale.

Le leader conservateur a relevé certaines déclarations en provenance des États-Unis selon lesquelles le Pentagone verrait d'un mauvais oeil l'aide financière du gouvernement d'Ottawa aux corporations qui, notamment, exportent leurs produits chez nos voisins du Sud.

M. Trudeau a assuré que lui-même et ses collègues ministres de l'Industrie et du Commerce, Alastair Gillespie, de l'Expansion économique régionale, Don Jamieson, et des Affaires extérieures, Mitchell Sharp, ont déjà expliqué aux Américains, via l'ambassadeur à Washington, le but que poursuit le gouvernement avec le programme d'expansion économique régionale.

Pessimisme excessif
Devant le scepticisme de M. Stanfield, le chef du gouvernement lui a reproché



d'être "trop pessimiste" et M. Trudeau a exprimé la conviction que son gouvernement n'a pas échoué dans sa mission.

M. Jamieson, pour sa part, a indiqué qu'un seul cas du programme de l'expansion économique régionale a été soulevé par les États-Unis, en rapport avec les accords du GATT; cependant, a-t-il ajouté, plusieurs pays mettent maintenant de l'avant une politique d'une aide quelconque au développement régional.

M. Stanfield a taché de savoir ce que le gouvernement canadien a fait pour expliquer l'action d'Ottawa à son homologue de la Maison-Blanche.

M. Trudeau a cité le cas de la compagnie Michelin comme la représentation la plus importante faite auprès du gouvernement américain en ce qui regarde l'aide du fédéral aux compagnies, assistance financière qui ne porte nullement atteinte aux intérêts des États-Unis, a ajouté le premier ministre.

Quant à lui, M. Gillespie a fait savoir qu'il entretient des relations régulières avec le secrétaire américain au Trésor et son collègue de l'Industrie et du Commerce.

Au sujet de l'emprisonnement des 3 chefs

Bruck n'est pas satisfait de la réponse de Bourassa

BRUXELLES (PC) — Le secrétaire-général de la Confédération mondiale du travail, M. Jean Bruck, a déclaré vendredi qu'il n'était pas satisfait de la réponse qu'il a reçue du premier ministre Bourassa au sujet de l'emprisonnement des trois chefs syndicaux québécois.

la météo

Du soleil toute la journée. Demain il y aura quelques périodes nuageuses mais ce sera doux cependant. Minimum 15 à 20; maximum près de 40. Amis skieurs et amies skieuses profitez-en. Ce sera peut-être votre dernière fin de semaine.

— détails en page 19 —

M. Bruck a donc écrit de nouveau à M. Bourassa pour l'inviter à compléter sa réponse.

La CMT regroupe 14 millions de syndiqués. Plus tôt, la Confédération avait menacé d'organiser une campagne internationale de solidarité en faveur de MM. Pepin, Laberge et Charbonneau, à défaut d'une solution raisonnable et négociée à l'emprisonnement des présidents de la Confédération des syndicats nationaux, de la Fédération des travailleurs du Québec et de la Centrale des éducateurs du Québec. M. Pepin, président de la CSN, est aussi vice-président de la CMT, qui compte des syndicats affiliés surtout dans les pays en développement de même que dans certaines autres régions comme le Québec.

M. Bourassa, dans sa réponse, aurait accepté de rencontrer le président de la CMT, M. Maurice Bouladoux, mais n'aurait rien dit au sujet de deux autres demandes, une visite aux chefs emprisonnés et une rencontre avec les ministres québécois de la Justice et du Travail.

M. Bruck, qui n'a pas fixé de délai pour la deuxième réponse de M. Bourassa, n'a

pas voulu non plus préciser la manière dont s'appliquerait la manifestation de solidarité.

Le CMT avait laissé entendre qu'elle pourrait boycotter les navires et les avions canadiens.

Un autre organisme désire la libération des "trois"

OTTAWA (PC) — Un autre organisme, la Guilde des journalistes, dont le siège est à Ottawa, réclame la libération des trois chefs syndicaux du Québec emprisonnés à l'institution d'Orsainville.

Dans une lettre envoyée au ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, le directeur canadien de la Guilde, M. Robert J. Rupert, affirme que la détention de MM. Marcel Pepin, Louis Laberge et Yvon Charbonneau "n'est pas dans l'intérêt public et qu'elle constitue un affront à l'endroit des travailleurs syndiqués du Canada".

"La poursuite de ce manège cruel et insensé ne peut qu'entraîner une détérioration dans les relations ouvrières au Québec", ajoute M. Rupert.

Les trois leaders syndicaux purgent une peine d'un an d'emprisonnement pour avoir passé outre à une injonction de la Cour de mettre fin à la grève du Front commun du secteur de la Fonction publique et parapublique, au mois de mai 1972.

Sommaire

Classées	16-17-18
D'un océan à l'autre	8
Décès	19
Finance et Économie	10-11
Horoscope	19
La Belle Province	12
La famille	5
Le monde	9
Mots croisés	17
Opinions	4
Québec centre	3
Québec métro	3
Québec Sud	2
Québec région	2
Spectacles et loisirs	7
Sports	13-14-15
Voyages	6

"Le sexe dans le confessionnal"

Auteurs, éditeurs et distributeurs excommuniés par le Vatican

ROME (Reuter) — Le Vatican a excommunié, vendredi, les auteurs, éditeurs et distributeurs d'un nouveau livre controversé révélant les secrets du confessionnal.

"Le sexe dans le confessionnal", dont quelques exemplaires viennent d'être mis en circulation, est l'oeuvre de deux journalistes italiens, Clara Di Meglio et Norberto Valentini. Il décrit en détail 112 "pseudo confession" que les deux auteurs ont enregistrées dans

toute l'Italie au cours de plusieurs années, sollicitant de prêtres des conseils sur un certain nombre de problèmes sexuels: expériences pré-conjugales, extra-conjugales, la contraception, les diverses formes d'amour physique dans le mariage et la masturbation.

La Congrégation pour la doctrine de la foi a publié, vendredi, à la demande du pape Paul VI, une déclaration dans laquelle elle souligne que quiconque viole le sacrement de pénitence par des enregistrements de confessions, sera automatiquement excommunié, ou privé de la communion de l'Eglise. Un porte-parole du Vatican a précisé que cette déclaration s'appliquait aux auteurs du livre si celui-ci était largement distribué.

Une première édition a été tirée à 5.000 exemplaires. Les éditeurs, une société de Padoue, ont précisé que la demande dépassait 50.000 exemplaires.

"Sacerdote"

L'ouvrage prétend montrer les différences qui existent entre prêtres sur les conseils à donner aux fidèles sur les questions sexuelles. Il fait apparaître une relative intransigence de vue — vraie ou supposée — des prêtres sur ces questions.

Dès sa mise en circulation, "Le sexe au confessionnal" a été dénoncé par le Vatican comme un acte infâme et sacrilège.

"La sainte congrégation de la doctrine de la foi... informe que quiconque avait le sacrement de pénitence par l'enregistrement vrai ou simulé de confessions, et quiconque prend officiellement part à de telles publications ou des publications similaires en tant qu'auteur ou collaborateur, se place hors de la communion de l'Eglise et tombe dès lors automatiquement dans l'excommunication".

La déclaration précise cependant que l'excommunication sera levée si les personnes con-

cernées se confessaient et recevaient l'absolution d'un prêtre. "Condamnation médiévale". Dans une déclaration à la presse, les auteurs se déclarent peints par la réaction du Vatican, et pleins d'amertume. Ils déclarent voir dans l'excommunication un mode médiéval de condamnation, certainement pas la manifestation d'une Eglise moderne ouverte aux problèmes d'aujourd'hui.

Ils rappellent que leur ouvrage n'est pas destiné à faire scandale, mais à ouvrir un dialogue constructif dans ce qu'ils considèrent comme une crise de communication entre la prêtrise et les fidèles.

A Padoue, un magistrat de la ville a fait saisir, vendredi, deux exemplaires du livre pour en vérifier le contenu. A Rome cependant, dans la principale librairie de la capitale italienne — Rizzoli — les 14 exemplaires du "Sexe au confessionnal" n'ont pas connu le succès escompté. Aucun n'a été vendu.

LACEM veut préparer les plus jeunes à une retraite heureuse

Par Nicole BEAULIEU

L'Association des aînés canadiens en marche (LAC-EM) n'entend pas doubler les services offerts par la Fédération de l'âge d'or du Québec (FADOQ) mais se propose de jouer un rôle complémentaire à l'organisme déjà existant.

C'est la précision que le président et directeur général du nouvel organisme, M. Roland Dompierre, a tenu à apporter hier, lors d'une conférence de presse qu'il avait convoquée à sa résidence, suite aux déclarations faites par la FADOQ, la veille.

"Nous ne voyons aucune incompatibilité ni aucune duplication de services entre les objectifs et le plan d'action de LACEM, d'une part et ceux de FADOQ, d'autre part", a dit M. Dompierre. Selon lui, il est normal que les objectifs des

deux organismes se ressemblent un peu puisqu'il a été à leur origine.

Fondé il y a quelques mois par l'ex-directeur de la Fédération de l'âge d'or, le nouveau mouvement se propose de rassembler les personnes de 40 ans et plus, à travers tout le Canada, dans le double objectif de préparer les plus jeunes à une retraite heureuse et d'aider les autres à vivre pleinement la leur. LACEM compte environ une centaine de membres répartis entre le Québec, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick. Des contacts seront bientôt établis avec des citoyens de l'Ouest canadien.

M. Dompierre a avoué, hier, avoir rêvé d'un mariage de raison, sinon d'amour, entre la Fédération qu'il quittait et le groupe qu'il s'appropriait à fonder. Il a affirmé en avoir

fait la proposition aux principaux intéressés mais ne pas avoir obtenu de réponse.

Gérée par quatre actionnaires, LACEM est un organisme à buts lucratifs, incorporé en vertu de la première partie de la loi des compagnies et corporations.

M. Dompierre a cependant assuré la presse que LACEM n'entend pas profiter de son statut pour "s'enrichir sur le dos des personnes âgées"; les profits réalisés en cours d'opération, seront, a-t-il soutenu, redistribués parmi des entreprises destinées aux mieux-être de la population âgée.

Suivant le plan d'action établi, LACEM se propose d'offrir à ses membres des voyages à coût réduit, toute l'année durant, et de réaliser très rapidement, l'édition d'une revue française

et anglaise spécialement destinée aux aînés. Par la suite, elle entend ouvrir des champs d'activités touchant la santé, le logement, la gestion, le loisir-occupation, le loisir-détente, l'animation, la gérontologie et la gérontologie; elle espère également; organiser des services d'entraide, créer des centres d'informations pour les personnes âgées, mettre sur pied un réseau d'auberges d'accueil pour les voyageurs de 40 ans et plus et participer à la création de colonies de vacances pour le troisième âge.

"Nos objectifs généraux sont le loisir et le bien-être des aînés", a souligné le directeur de LACEM ajoutant qu'il souhaitait répondre aux besoins exprimés par la base.

Au cours de la prochaine année, LACEM se propose d'atteindre 25.000 membres.

Au menu du jour

Dîners — Conférences — Assemblées

Carême 73
dimanche à 16 h.
au Montmartre Canadien
avec le Père Xav
Vandermeersch, A.A.
Jeune Chambre de Loretteville
déjeuner dimanche à 10h
avec conférence par
M. Jean-Marie Poiras,
président à la régie du
Grand Théâtre.

Spectacles

Patro Roc-Amdour
dimanche à 20h30 récital
du Frère Fernand Genois,
s.v. qui interprétera des
chansons de John Little-
ton. Il sera accompagné
par Les Caravels qui
feront aussi la première
partie du spectacle avec de
la musique rythm-blues.
Théâtre Le Tréteau
6125, 1ère avenue,
Charlesbourg
théâtre de marionnettes
à 13h30 et à 15h30
dimanche.
Grand Théâtre de Québec
salle Octave-Crémazie
samedi à 20h30
Le Tridant présente
"La Mégère apprivoisée".
Grand Théâtre de Québec
salle Louis-Frédette
samedi à 20h
l'opéra du Québec présente
"Cavalleria Rusticana"
et "I Pagliacci".
Grand Théâtre de Québec
salle Louis-Frédette
dimanche à 16h
l'orchestre de chambre
Pierre Morin.

Expositions

Foyer du Palais Montcalm
Peintures de
Pauline Hébert
(jusqu'au 1er avril).
Studio des Artistes
Canadiens,
2255 boul. Laurier
Toiles de
Léo-Paul Tremblé
(jusqu'au 1er avril).
L'Atelier de céramique
Julien, 909 boul. Pie XII,
Ste-Foy
Céramiques de
Dean Mullavey et de son
élève Alan Garrish
(jusqu'au 2 avril).
Chava Chava
17½ rue Couillard
Tapisseries de Centrap
(Mitis) Inc.
(jusqu'au 9 avril).
Musée du Québec
Trésors des communautés
religieuses
(jusqu'au 2 avril)

Les drogues dangereuses

BONN, Allemagne de l'Ouest. (Reuter). — L'affluence de drogues dangereuses provenant des Pays-Bas et infiltrées en Allemagne de l'Ouest est une cause d'inquiétude croissante chez les autorités allemandes et américaines.

La police, dans les grandes villes d'Allemagne de l'Ouest, signale qu'Amsterdam semble être devenue un centre important d'acheminement de narcotiques à destination de l'Allemagne de l'Ouest.

Cette situation a été rendue

évidente par des arrestations récentes dans la petite ville de Kleve, près de la frontière hollandaise, où les douaniers l'an dernier ont confisqué des drogues dangereuses pour plus d'un million de marks \$332.500.

La police de Francfort, Cologne et Heidelberg déclare que la plupart des drogues vendues au marché noir semblent avoir été passées en contrebande depuis la Hollande.

Les experts en narcotiques sont convaincus que certaines de ces drogues, particulière-

ment les produits opiacés comme l'héroïne, la morphine et l'opium, sont destinées directement aux soldats américains stationnés en Allemagne de l'Ouest.

Mais un officier de l'escouade des drogues, à Francfort, a déclaré que tout semblait indiquer que l'héroïne confisquée au cours des derniers mois provenait de l'Extrême-Orient.

L'officier a ajouté que l'usage des drogues dangereuses avait augmenté considérablement, dû en partie à la rareté de l'héroïne en Allemagne de l'Ouest.

Prix réduits

A Francfort, dans les discothèques fréquentées par les habitués des drogues, l'héroïne est plus facile à obtenir que les drogues dites inoffensives, comme le hashisch, les amphétamines et les drogues hallucinogènes. Les prix ont baissé considérablement depuis l'an dernier.

Le but présumé est de créer une pénurie de hashisch, et par conséquent de faire monter les prix. Une fois les prix du hashisch et ceux de l'héroïne presque égaux, se disent-ils, il est probable que les habitués des drogues inoffensives vont essayer les narcotiques dangereux.

Et chacun sait que les habitudes de l'héroïne sont des clients plus réguliers que l'étudiant qui fume de temps en temps une cigarette de marijuana.

Groulx s'élève vigoureusement contre le recul inqualifiable de l'Etat québécois

MONTREAL (PC) — A l'issue de sa première séance depuis l'ouverture de la présente session de l'Assemblée nationale, le Conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste, par la voix de son président, Me Yvon

Groulx, "s'élève vigoureusement contre le recul inqualifiable du gouvernement du Québec qui a réintroduit dans le discours inaugural de la Session la bilinguisme que ses pré-

décesseurs avaient banni depuis plusieurs années.

Ce geste est d'autant plus blâmable et contradictoire que le premier ministre lui-même a énoncé récemment l'indépendance culturelle du Québec comme la priorité de l'heure de son gouvernement, qu'il clame sur tous les tons depuis 1970 que le français doit être la langue de travail au Québec et la langue de communication à tous les paliers du gouvernement, qu'il doit le premier donner l'exemple dans un message d'importance primordiale comme le discours inaugural de la Session et que le rapport de la Commission Gendron, malgré toutes ses faiblesses et ses incohérences, préconise la reconnaissance du français comme la langue officielle du Québec", a dit M. Groulx.

Le Conseil général de la SSJB de Montréal reproche en outre vivement au gouvernement Bourassa d'avoir, en cette occasion, "révalorisé le rôle du représentant de la Reine à Québec, fonction qu'avaient mise en veilleuse les premiers ministres précédents et dont la population du Québec souhaite l'abolition à la plus brève échéance.

"Remettre en évidence cette fonction désuète marque un recul humiliant vers une ère coloniale révolue que ni les Québécois ni aucune nation fière ne désirent revivre en cette deuxième moitié du 20e siècle marquée par un élan irrésistible d'émancipation et de libération des peuples du monde entier", dit le communiqué émis par la société en rapport avec l'incident.

Trop de violence à la TV

OTTAWA (PC) — Le secrétaire d'Etat Hugh Faulkner a demandé vendredi aux spectateurs de la télévision d'adopter une technique américaine pour protéger la qualité des programmes canadiens et combattre l'usage de la violence à la télévision.

Dans un discours prononcé au congrès de la Ligue canadienne des télédiffuseurs, il s'est porté à la défense des règlements sur le contenu canadien et a déclaré qu'il faudrait fonder un groupe d'observation tel qu'il existe aux Etats-Unis.

Toute la population en bénéficierait, a-t-il dit, si la LCT, ou une autre association du genre, fondait un groupe semblable à l'Action pour la télévision des enfants, afin de surveiller tous les programmes.

"Nous sommes tous influencés à un certain degré par ce que nous entendons à la radio et à la télévision. Deux problèmes de ce domaine deviennent de plus en plus aigus: la violence à la télévision et la qualité des programmes destinés aux enfants".

Il a déclaré à la LCT qu'elle avait la responsabilité de s'assurer que la population a l'opportunité d'obtenir des programmes de son choix.

"J'espère qu'il se formera un plus grand nombre de groupes publics qui s'intéresseront à surveiller les programmes".

M. Faulkner a déclaré qu'il existe déjà au Canada certains groupes de consommateurs mais qu'il leur fallait une meilleure coordination pour être plus efficaces.

Vers un pouvoir régional au Québec?

Les étudiants de l'Ecole nationale d'administration publique (Université du Québec) organisent pour les 29 et 30 mars 1973 un colloque sur la régionalisation. Centré sur la personne de l'administrateur régional d'aujourd'hui, ce colloque sera l'occasion pour les participants d'interroger des intéressés et de lire avec eux certains signes qui seraient des indications d'une direction à suivre pour une meilleure qualité de vie sociale.

Réuni pendant deux jours à la Maison Montmorency, ils entendront des invités représentant à la fois le monde de l'administration publique, des administrés et certains spécialistes des sciences humaines. Ils tenteront de confronter les logiques de ces partenaires. Ce colloque constitue une deuxième étape d'une activité de séminaire dont le thème a été choisi par les étudiants. La première

étape a consisté à prendre connaissance de l'activité régionale et spécialement celle du gouvernement du Québec. En dernière étape, les étudiants ont leur thème par un exercice de simulation de l'administration publique en différents contextes politiques.

JUSTIFICATION DE LA REGIONALISATION

On l'aura compris, la régionalisation dont nous parlons, accorde l'hypothèse des dix régions économiques telles que définies par le ministère de l'Industrie et Commerce ou encore des quatre régions-plan qu'utilisent l'O.P.D.Q. pour les interventions du Gouvernement du Québec et pour déconcentrer les services de différents ministères.

Le découpage du territoire était rendu nécessaire, ne serait-ce que pour coordonner l'action des services gouvernementaux: plusieurs ministères déconcentrés ne sont pas encore structurés selon ce modèle.

Pourquoi les ministères ont-ils opté pour une politique de déconcentration? Pour certains, dont les services touchent directement les citoyens, il est facile de justifier la présence des fonctionnaires auprès des administrés: Agriculture, Affaires sociales, Affaires culturelles, Justice, Transports, Terres et Forêts et tous les services qui se structurent actuellement. Pendant la grande réforme de l'éducation, ce ministère a jugé bon d'y déléguer des fonctionnaires, à la fois pour faciliter les changements et transmettre la base. Le dernier ministère à déconcentrer est sans doute le ministère des Communications qui a des bureaux dans la plupart des régions du Québec.

Ce mouvement veut essentiellement rapprocher les services de l'Etat. Préparerait-il une structure autre que celle des municipalités et des commissions scolaires, du genre des préfectures françaises? Cette question reflète certaines interrogations, exprime certains désirs et certaines craintes.

Le regroupement des servi-

ces régionales en une conférence administrative régionale vise essentiellement à coordonner les services sur le terrain. Selon nos perceptions, cette coordination ne se fait pas au niveau de l'administration centrale, même si l'O.P.D.Q. le Conseil du Trésor et le Conseil des ministres approuvent ces services: les ministères ont une longue tradition d'autonomie et le jour ne semble pas venu où le gouvernement ait décidé sinon de planifier du moins de résoudre obligier la coordination.

Voilà soulignée une indécision chronique: planifiera, planifiera pas, coordonnera, coordonnera pas, indécision dont la responsabilité relève d'abord du Conseil Exécutif.

Si un espoir de planification lui paraît à l'horizon, on se demande s'il n'est pas la conséquence des interventions du gouvernement fédéral: l'ARDA a permis le BAQ, puis l'ODEQ; les zones désignées et spéciales ont donné naissance à des études sur le développement régional, souvent financées par le ministère fédéral de l'Expansion économique régionale.

LA POPULATION AU NIVEAU REGIONAL

Parallèlement aux études de l'O.P.D.Q. et aux espoirs de développement régional suscités par les signes dont nous avons parlé, se sont développés dans chacune des régions des organismes qui se veulent les représentants de la population: les Conseils régionaux de développement. Ces conseils regroupent en principe les forces vives de la région: municipalités et corps intermédiaires.

Ces organismes dont la vitalité est inégale selon les régions, ont déjà à leur actif d'avoir réussi à poser des questions pertinentes, à créer ou à élargir une conscience régionale et parfois à exercer des pressions qui ont donné des fruits. Financés à la fois par leurs membres et par l'O.P.D.Q., leur rôle est plutôt ambigu. A l'origine, ils se définissaient comme des organismes de consultation pour la planification régionale. En l'absence de consultations, certains, pour sur-

vivre, ont inventé des projets en dehors de ce rôle central; d'autres se sont transformés carrément en groupes de pression. Leur rôle semble refléter l'indécision dont nous avons parlé plus haut quant à la volonté du gouvernement, de planifier le développement régional.

DES AMBIGUITES A CLARIFIER

Inutile de souligner la sensibilité au problème constitutionnel. D'une part, l'option de la souveraineté est offerte par le Parti québécois: simplification du pouvoir politique et plus grandes facilités de planification. D'autre part, dans l'état actuel de la fédération canadienne la planification québécoise aura toujours des difficultés à s'ajuster à moins que le Québec devienne une province comme les autres et accepte le leadership du pouvoir central.

Nous n'avons pas défini le sens de la planification. Acceptons le restreindre ce concept à la croissance économique et au développement des services qui suivent nécessairement. Se posent alors les difficiles questions des pouvoirs de l'Etat dans le développement économique, en régime d'économie libérale. L'exemple du parc industriel de Bécancour nous prouve qu'il ne suffit plus de préparer les infrastructures, d'élaborer des régimes fiscaux spéciaux, de subventionner les installations pour attirer les industries multinationales. Plusieurs autres facteurs jouent et on le voit très bien par la difficulté de déconcentrer le développement de l'industrie en dehors de la zone métropolitaine. Ces contraintes méritent d'être plus clairement explicitées.

C'est pourquoi le débat sur la régionalisation doit être réouvert. L'avènement d'une structure régionale appelle-t-elle aussi celui du pouvoir régional? Dans le contexte de la société complexe où les pouvoirs de l'Etat se multiplient, un palier supplémentaire de gouvernement ne peut se justifier que par une volonté populaire ou une grande efficacité. A l'occasion d'un remaniement des structures municipales ne se-

rait-il pas opportun de songer à véritablement décentraliser les décisions dans les conséquences ne nuisent pas à l'unité nationale?

La population peut-elle se prononcer si on ne lui présente pas des options claires? L'émergence de forces régionales est-elle un mythe, un espoir, une option? Certains diront que la décentralisation est nécessaire pour améliorer la vie sociale, pour rapprocher le pouvoir, pour faciliter la participation. Cette participation est-elle une utopie? Le prix à payer pour s'informer, si grand fut-il, dépassera-t-il les bénéfices qu'on retire individuellement de la participation?

Voilà quelques questions que se posent les étudiants de l'E.N.A.P. Ils espèrent que ce colloque sur "LE POUVOIR REGIONAL" qu'ils organisent avec les autorités de leur institution permettra de faire avancer le débat à la fois sur la régionalisation et sur une meilleure qualité de vie, tenant compte des changements rapides qui influencent le Québec d'aujourd'hui.

TERRE TERRE TERRE TERRE TERRE TERRE TERRE TERRE

AVEZ-VOUS

UNE TERRE A VENDRE en banlieue de QUÉBEC?

SI OUI Vous avez votre ACHETEUR

maurice collin 626-0813

TERRE TERRE TERRE TERRE TERRE TERRE TERRE TERRE

Fiancés de Pâques

Un choix incomparable de bagues et de jons vous attend chez nous.

Tourtereaux du printemps, venez choisir le lien qui unira votre amour.

J.-B. PARADIS

Maitre horloger-bijoutier
127, rue Commerciale, Lévis — 837-5466

côté enseignes

un point c'est tout!

Votre coup de main... c'est votre souscription

Après Charlesbourg

Ville Vanier serait la prochaine municipalité à être annexée

Par Bernard BERUBE

Ville Vanier sera la prochaine municipalité à tomber dans le giron de Québec.

C'est ce qui ressort d'une récente conversation avec le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne.

"Nous serions prêts à

Ville Vanier du jour au lendemain", a dit M. Lamontagne, en rappelant la proximité de cette ville et les liens qui l'unissent à Québec.

Si le nouveau ministre des Affaires municipales, le Dr Victor Goldbloom, respectait le décret des unités de re-

groupement passé à l'automne '72, Saint-Emile, Lac Saint-Charles et Loretteville devraient suivre successivement. Pour ce qui est des annexions à Québec.

Toutefois, M. Lamontagne a rappelé que les échéances d'annexion des cinq municipalités dépendront des politiques du ministère.

Si ce dernier manifeste plus de rigidité dans la ques-

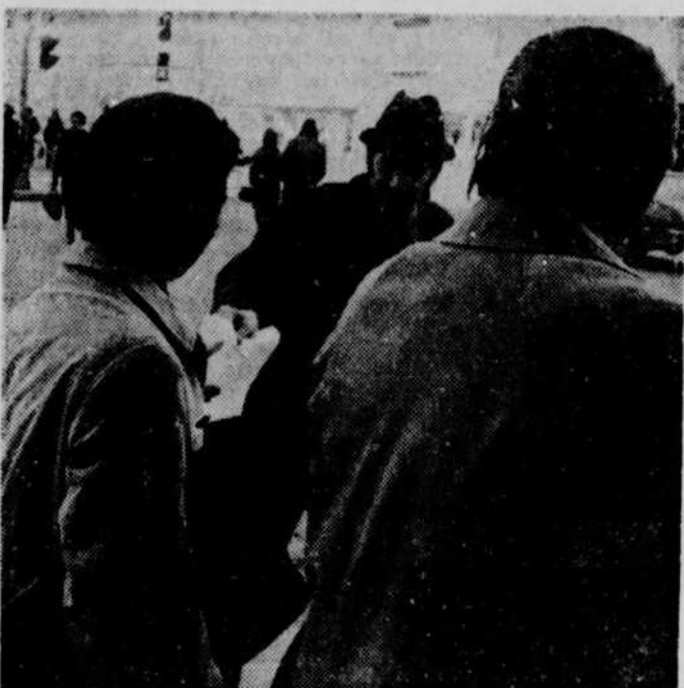
tion des fusions, le maire de Québec espère terminer l'unité de regroupement de Québec dans cinq ans.

Rappelons que le ministre Goldbloom a récemment déclaré qu'il mettrait la pédale douce dans la question des fusions, ce qui va à l'encontre des désirs du maire Lamontagne.

Par ailleurs le magistrat a bien précisé qu'il n'était pas question d'annexer en

même temps plusieurs municipalités. "Nous ne pourrions assurer a-t-il dit, une charge d'obligations aussi subites, surtout pour des municipalités peu développées comme Saint-Emile".

Il reste que la municipalité qui fait l'objet de la plus grande convoitise de Québec, c'est bien celle du Lac Saint-Charles qui contient la réserve en alimentation d'eau potable de la ville de Québec.



Réal Perreault, à sa sortie de la prison d'Orsainville hier matin, distribuait généreusement un tract où il expliquait qu'un détenu devrait être payé pour son travail à la prison. Cela l'aiderait à se réhabiliter lorsqu'il recouvre la liberté.

A Orsainville

Des paquets de tabac pour payer les détenus

Par François LINTEAU

"Feriez-vous du tabac votre monnaie?". C'est un peu la question que se pose les détenus qui viennent juste de sortir de prison, surtout de la prison d'Orsainville.

En effet, il appert qu'à cette prison, le travail des détenus n'est pas rémunéré. Or, ils se servent en guise de monnaie des paquets de tabac qu'on leur donne presque comme cadeaux.

C'est du moins ce que nous a confié M. Réal Perreault, qui est justement sorti de la prison d'Orsainville hier matin. Selon lui, les prisonniers — puisqu'il faut les appeler ainsi — devraient être payés pour le travail qu'ils font en prison.

D'autant plus que dans les prisons sous juridiction fédérale, les détenus reçoivent une certaine rémunération qui se chifferrait à environ \$1.00 par jour. Ce n'est guère beaucoup! D'ailleurs, M. Perreault dit qu'il a travaillé 2 ou 3 ans, ça fait un joli montant. Il est vrai que la

Direction du pénitencier garde \$0.75 sur le \$1.00 dans une sorte de banque jusqu'à la sortie du détenu. Le reste est à la disposition du détenu pour la cantine.

Et pourtant, comme nous confie celui qui vient de sortir de prison, les détenus d'Orsainville se retrouvent devant rien lorsqu'ils sortent de prison puisqu'ils n'ont pas un sou, si ce n'est la formule du Bien-Être social, mais là, on sait combien ça peut être long...

Selon lui, c'est pourquoi, dans plusieurs cas, ils récidivent. Les trois ou quatre premiers jours seraient les plus critiques, justement parce que l'ex-détenu manque d'argent. Il faudrait donc que son travail à la prison soit rémunéré, de façon à ce qu'il puisse bénéficier à sa sortie d'un certain pécule, qui lui permette de vivre au moins quelques jours, le temps en fait de se trouver un emploi. Encore là, s'il est encore possible pour un ex-détenu de se trouver un emploi.

Les graphistes veulent une place au soleil

On sait les difficultés des artistes à se regrouper. Ceux qui oeuvrent dans le domaine de la communication visuelle en ont fait la tentative à plusieurs reprises. De nombreux clubs de graphistes au Québec sont nés et sont morts au fil des années. Des tentatives plus sérieuses furent faites en 1967-68 quand un groupe de montréalais s'essaya à rattacher un groupe de québécois à la Society of Typographic Designers of Toronto devenue à ce moment Society of Graphic Designers of Canada/La Société des graphistes du Canada.

Une fois de plus, manque d'intérêt, querelles de chapelles firent avorter cet essai.

Un groupe de graphistes ont mis sur pied simultanément à Québec et à Montréal des Comités de fondation d'une Société des graphistes du Québec. Le travail de ces Comités de fondation se sont poursuivis d'octobre 1972 à janvier 1973, alors qu'une assemblée générale de membres potentiels eut lieu à Montréal et à Québec les 21 et 22 février. Plus de soixante personnes participèrent aux assises de Montréal et près d'une quarantaine à celles de Québec.

Un Bureau de direction a alors été élu à Québec; un mandat de six mois fut accordé pour consolider les bases de la société dans l'Est du Québec.

Investissements étrangers

Le fédéral devrait consulter davantage les provinces

— W. Tetley

QUEBEC — Le ministre des Institutions financières, Compagnies et Coopératives, William Tetley, a déposé hier à l'Assemblée nationale deux lettres datées du 14 juin 1972 et du 15 mars 1973 qui ont été envoyées aux ministres Herb Gray et Alastair Gillespie au sujet des projets de loi fédéraux C-201 (loi sur l'examen des prises de contrôle par des étrangers présentée en 1972) et C-132 (loi sur l'examen de l'investissement étranger présentée en 1973).

M. Tetley a noté que le gouvernement canadien avait cette année, dans la rédaction du projet de loi C-132, tenu compte de certaines observations du gouvernement du Québec exprimées dans sa lettre du 14 juin 1972. Ainsi est-il proposé que les politiques industrielles des provinces soient considérées parmi les critères d'évaluation d'une prise de contrôle d'une entreprise canadienne par les étrangers ou éventuellement d'un investissement étranger. De même, le gouvernement fédéral a-t-il prévu des dispositions concernant la confidentialité des dossiers afin que les

provinces puissent être informées des demandes faites à l'Agence fédérale.

Ces modifications, cependant, ne sont pas des plus satisfaisantes surtout dans la perspective d'une loi concernant également les nouveaux investissements étrangers. Les décisions de l'Agence devraient comprendre un mécanisme adéquat de consultation avec les provinces.

M. Tetley s'est dit d'avis que la nouvelle loi "devrait obliger le ministre fédéral responsable mais surtout l'Agence fédérale prévue dans le projet de loi à communiquer aux gouvernements provinciaux les renseignements qu'ils auraient recueillis sur tout projet d'investissement étranger: que ce soit au stade des discussions préliminaires ou a fortiori au stade ultérieur du dépôt de la demande officielle".

Quel sort réserve-t-on aux immigrants entrés au pays illégalement ?

OTTAWA (PC) Plusieurs milliers d'immigrants qui sont ici illégalement et qui prétendent qu'ils ont été pris au piège et forcés à la clandestinité par la politique d'immigration gouvernementale récemment resserée, ne connaîtront pas de façon certaine, leur position, avant l'adoption des amendements promis à la Loi de l'immigration.

La Loi de l'immigration, au Canada, a dû changer à maintes reprises, par suite des critiques formulées par le public. Un point tournant a été atteint le 3 novembre, quatre jours seulement avant les élections fédérales. A la suite d'une campagne électorale pendant laquelle ont été exprimées des critiques contre les règlements de l'immigration, un arrêté ministériel a subitement révoqué une clause de la Loi de l'immigration de 1967, qui permettait aux visiteurs de demander le statut d'immigrant. Une révision plus permanente de la loi, par amendement parlementaire, a été promise, mais elle n'a pas la priorité à l'ordre du jour du gouvernement.

Les Haïtiens

Au Québec, le débat au cours des derniers mois s'est concentré surtout sur le sort des immigrants haïtiens. Les points litigieux sont l'effet de la politique fédérale sur une des plus nombreuses sources d'immigration francophone, et les plaintes formulées par les Haïtiens, et selon lesquelles ceux-ci devraient faire face à des représailles politiques de la part de la dictature de leur pays.

Bien que ce geste humanitaire ait été généralement approuvé, il a provoqué du ressentiment chez les immigrants arrivés précédemment, qui s'étaient établis par leurs propres efforts, et à qui on demandait maintenant de quitter le pays.

Le gouvernement a promis de prendre en considération chaque cas individuel de façon sympathique, mais il a laissé peu d'espoir quant au fait que chacun des visiteurs arrivés avant le 3 novembre

puissent rester. Environ 500 appels ont déjà été reçus en faveur des requérants.

Quoi qu'il en soit, la politique d'immigration est l'objet de critiques dans plusieurs milieux. Certains de ses adversaires craignent l'arrivée d'immigrants non qualifiés, non instruits et possiblement incapables de tenir un emploi, qui viendraient grossir les rangs des assistés sociaux, ou encore l'invasion de personnes qualifiées qui prendraient les emplois des Canadiens; d'autres craignent l'arrivée d'un flot de criminels, de trafiquants de drogues et autres indésirables, ou d'un flot d'arrivants non blancs qui rompraient l'équilibre de la société.

Dans le camp opposé se trouvent les représentants des groupes ethniques et des associations de défense des libertés civiles qui affirment, malgré les dénégations du gouvernement, que cette politique est teintée de racisme.

Ces gens font observer que l'immigration en Europe de l'Ouest, et 13 ans États-Unis, tandis que les 11 autres sont répartis entre l'Asie, les Caraïbes, l'Amérique du Sud et l'Afrique.

Une description officielle de la politique d'immigration déclare: "Le Canada fait tous les efforts possibles pour soutenir la venue des immigrants venant de pays qui ont des similitudes dans le domaine économique, social et politique mais les gens de partout dans le monde peuvent immigrer au Canada s'ils prouvent leur aptitude... et s'ils sont en mesure de s'y établir sans difficultés pour eux-mêmes ou sans inconvénients pour les localités où ils choisissent de s'établir."

Le volume inattendu

Au mois de novembre dernier, lorsque le gouvernement a finalement accepté les règlements, il avait reçu un nombre inattendu de 150,000 demandes pour le statut d'immigrant, de la part de visiteurs, depuis 1967.

Un peu moins de la moitié des demandes ont été acceptées, les règlements, près de 5,000 exilés asiatiques de l'Uganda furent accueillis au pays avec la bénédiction du gouvernement, tout en bénéficiant de transport et de logement gratuits.

Le volume inattendu de demandes a été généralement approuvé, mais il a provoqué du ressentiment chez les immigrants arrivés précédemment, qui s'étaient établis par leurs propres efforts, et à qui on demandait maintenant de quitter le pays.

Le gouvernement a promis de prendre en considération chaque cas individuel de façon sympathique, mais il a laissé peu d'espoir quant au fait que chacun des visiteurs arrivés avant le 3 novembre

puissent rester. Environ 500 appels ont déjà été reçus en faveur des requérants.

Quoi qu'il en soit, la politique d'immigration est l'objet de critiques dans plusieurs milieux. Certains de ses adversaires craignent l'arrivée d'immigrants non qualifiés, non instruits et possiblement incapables de tenir un emploi, qui viendraient grossir les rangs des assistés sociaux, ou encore l'invasion de personnes qualifiées qui prendraient les emplois des Canadiens; d'autres craignent l'arrivée d'un flot de criminels, de trafiquants de drogues et autres indésirables, ou d'un flot d'arrivants non blancs qui rompraient l'équilibre de la société.

Dans le camp opposé se trouvent les représentants des groupes ethniques et des associations de défense des libertés civiles qui affirment, malgré les dénégations du gouvernement, que cette politique est teintée de racisme.

Ces gens font observer que l'immigration en Europe de l'Ouest, et 13 ans États-Unis, tandis que les 11 autres sont répartis entre l'Asie, les Caraïbes, l'Amérique du Sud et l'Afrique.

Une description officielle de la politique d'immigration déclare: "Le Canada fait tous les efforts possibles pour soutenir la venue des immigrants venant de pays qui ont des similitudes dans le domaine économique, social et politique mais les gens de partout dans le monde peuvent immigrer au Canada s'ils prouvent leur aptitude... et s'ils sont en mesure de s'y établir sans difficultés pour eux-mêmes ou sans inconvénients pour les localités où ils choisissent de s'établir."

Le volume inattendu

Au mois de novembre dernier, lorsque le gouvernement a finalement accepté les règlements, il avait reçu un nombre inattendu de 150,000 demandes pour le statut d'immigrant, de la part de visiteurs, depuis 1967.

Un peu moins de la moitié des demandes ont été acceptées, les règlements, près de 5,000 exilés asiatiques de l'Uganda furent accueillis au pays avec la bénédiction du gouvernement, tout en bénéficiant de transport et de logement gratuits.

Le volume inattendu de demandes a été généralement approuvé, mais il a provoqué du ressentiment chez les immigrants arrivés précédemment, qui s'étaient établis par leurs propres efforts, et à qui on demandait maintenant de quitter le pays.

Le gouvernement a promis de prendre en considération chaque cas individuel de façon sympathique, mais il a laissé peu d'espoir quant au fait que chacun des visiteurs arrivés avant le 3 novembre

Face à la cour

23 mois

Madame Lucien Duchesneau, âgée de 40 ans, et domiciliée boulevard Benoit XV, a été condamnée à 23 mois de détention pour avoir volé un sac à main contenant de l'argent et des bijoux.

L'accusée avait été appréhendée, le printemps dernier, à la suite de la mort de Mme Arthur Tancred, qui avait été blessée mortellement d'un coup de couteau à l'abdomen au cours d'une altercation provoquée par une scène de jalousie, dans un restaurant du boulevard Charest-Est.

La preuve soumise lors de l'enquête préliminaire, avait révélé que l'accusée et la victime avaient absorbé des liqueurs alcooliques avant le drame.

Les témoignages rendus en cette circonstance, avaient également indiqué que la victime, Madame Tancred, aurait provoqué l'ire de l'accusée en faisant des avances à son mari.

Le ministère public ayant réitéré l'accusation de meurtre à l'égard de l'accusée, Madame Duchesneau a décidé d'admettre sa culpabilité.

Etant donné qu'elle était détenue depuis déjà une dizaine de mois, Madame Duchesneau a été libérée sous caution, mais elle devra purger sa sentence au pénitencier de Kingston, en Ontario, dans l'aile réservée aux femmes.

Cambrioleur

Jean-Guy Noël, âgé de 27 ans, sans emploi, et dont la dernière adresse était 270, rue Duval, appartement 102, a été trouvé coupable hier, par le juge Gilles Carle, de la Cour des sessions de la paix de Québec, d'un vol avec effraction perpétré, dans la nuit du 29 au 30 octobre 1971, au restaurant "Café de l'Europe Inc.", au 27, de la rue Saint-Angèle, dans le secteur du "Vieux Québec".

Des liqueurs alcooliques, des cigarettes, de l'argent et autres marchandises d'une valeur de \$1,514.82 étaient disparus de l'établissement à cette occasion.

Du consentement des avocats en cause, Me John d'Arcy Asselin, substitut du Procureur général, et Me Michel Babin, avocat de la défense, les représentations sur la sentence ont été reportées au jeudi le 29 mars à 9 heures 45 du matin. L'accusé Jean-Guy Noël est déjà impliqué dans d'autres dossiers, notamment dans les effractions et vols des boutiques de Place L'Amour, du boulevard du Jardin, à Orsainville, en janvier dernier. Ces causes en sont rendues au stade de l'examen volontaire. En tout, cinq individus, dont une femme, ont été appréhendés en rapport avec cette affaire.

Dans l'intervalle, il se peut que Jean-Guy Noël soit accusé d'autres méfaits.

Insolvable

André Lachance, un jeune homme de Québec, accusé de vol à main armée, devra demeurer derrière les barreaux jusqu'à son enquête préliminaire fixée à huit jours pour la forme.

Sa remise en liberté provisoire avait été autorisée moyennant la souscription d'un cautionnement de \$2,000 par une tierce personne solvable.

Hier, devant le juge Gilles Carle, la tierce personne a déclaré sous serment qu'elle serait incapable de déposer ce montant advenant le défaut de l'accusé de se présenter devant la Cour à la date convenue, même en monnant tous ses biens.

En conséquence la caution a été refusée, quitte à l'accusé à se pourvoir de nouveau.

Coupable du hold-up à Duberger

Un jury des assises de Québec a rendu hier un verdict de culpabilité contre Jean-Guy Lambert, domicilié en banlieue de Montréal, dans le cas du vol à main armée de \$45,000 commis, en janvier 1971, aux entrepôts de la Fédération Coop. de la rue Paradis, dans le quartier Duberger, à Québec.

Trois individus ont déjà été condamnés à des peines de 7 ans et 10 ans de détention pour leur participation à ce crime.

Un cinquième individu, André Bernier, de Québec, subira son procès au terme d'avril des assises de Québec.

Dans l'intervalle, un témoin du nom de Michel Sévigny, de Montréal, a écopé de deux ans de détention pour outrage au tribunal, après avoir été déclaré témoin hostile et avoir refusé de répondre aux questions du représentant du ministère public dans la cause de Lambert.

La déclaration du 3 novembre touchait environ 200,000 visiteurs qui n'avaient pas fait de demande en vue d'obtenir le statut d'immigrant, mais qui avaient pris avantage de la clause de statut de visiteur temporaire, pour brûler les ponts et s'établir au Canada.

La nouvelle procédure leur ordonnait de retourner dans leur pays, pour faire la demande, en vue d'obtenir un statut d'immigrant, mais par ailleurs, on leur laissait entendre, au ministère de l'Immigration, que l'ancienne clause concernant le statut de visiteur pourrait être réinstallée, s'il s'avère possible de resserrer suffisamment les autres règlements.

Objets de conscience

Les Américains estiment qu'environ 10,000 jeunes gens qui ont déserté ou évité le service militaire aux États-Unis, ont été pris entre le statut de visiteur illégal au Canada et les représailles dans leur pays.

Des règlements additionnels, qui sont entrés en vigueur le 1er janvier de cette année, permettent aux visiteurs de demander des permis de travail, mais seulement dans le cas où aucun Canadien ne veut ou ne peut occuper les emplois disponibles.

Les visiteurs qui ont l'intention de demeurer plus de trois mois doivent s'enregistrer auprès des autorités de l'immigration, et les étrangers qui sont déjà ici doivent s'enregistrer.

Mini-cours sur des sujets d'intérêt général

Dans le cadre d'une politique de service au public, le CEGEP de Limoilou, par l'entremise de son service d'Éducation des Adultes, entend offrir à la population de Québec des mini-cours sur des sujets d'intérêt général.

Le but de ces cours est de permettre à ceux qui ne peuvent consacrer de longues périodes à des études régulières, de venir chercher un supplément d'information sur un sujet particulier, de profiter des conseils de spécialistes ou de s'initier à une technique pour occuper leurs loisirs, et ce dans une période très courte, et à un coût minime.

Le premier essai dans ce domaine, consistera en un cours sur la technique de la respiration, donné par M. Guy LaVoie, professeur de chant, interprète et spécialiste dans ce domaine.

Ces cours s'adressent à toute personne intéressée à améliorer sa capacité respiratoire.

Le développement de cette technique est particulièrement

important pour tous ceux dont l'activité nécessite une utilisation plus grande des poumons, tels les chanteurs, les athlètes et les gens qui ont à parler en public.

Ces premiers cours, d'une durée de 5 heures, sera donné à compter de 19 heures, les 10 et 12 avril, au Collège de Limoilou. On devra s'inscrire avant le 1er avril. Pour information, téléphonez au numéro: 529-2532, poste: 22 3-224.

A NOTER

Le code postal de l'Action-Québec G1K 7K9

mini-loto

TIRAGE: VENDREDI, 23 MARS 1973

23 Séries émises— Possibilité de:

94930 — 23 GAGNANTS DE \$5,000.

4930 — 184 GAGNANTS DE \$500.

930 — 1863 GAGNANTS DE \$100.

LOTO PERFECTA

33e COURSE, 22 MARS 1973

ORDRE: \$728.60 (230 PRIX)

DÉSORDRE: \$17.90 (1370 PRIX)

VENTES TOTALES: \$698,318.

RÉSULTAT			
A	B	C	D
8	2	4	6



L'éditorial

PAR ROGER BRUNEAU

Le budget provincial

Le ministre des Finances M. Raymond Garneau déposait jeudi à l'Assemblée nationale, son budget de dépenses pour l'année 1973-74 sous une forme un peu différente des budgets du passé. Cette année, on a divisé les dépenses en quatre grands secteurs, appelés "missions", (économique, éducative et culturelle, sociale, gouvernementale et administrative) en vue de faire ressortir davantage les objectifs poursuivis par le gouvernement.

Dans l'ensemble, c'est un budget de \$5,067,819,000, que l'on présente, soit une augmentation de 8.8% sur le budget de \$4.6 milliards proposé l'an dernier. Rappelons que l'an dernier, l'accroissement du budget par rapport à l'année précédente accusait un taux de croissance moins élevé que par les années antérieures avec 8.1% alors qu'il avait atteint dans le passé plus de 15%. On peut conclure que cette année, avec une augmentation de 8.8% le gouvernement se tient encore une fois dans la modération et permet d'espérer qu'il trouvera pour financer ses dépenses, les revenus nécessaires sans devoir augmenter les impôts et les taxes. Ce n'est que la semaine prochaine que nous saurons vraiment s'il y a des changements dans la contribution requise des citoyens pour équilibrer les dépenses.

Un phénomène remarqué depuis quelques années dans le budget provincial, ne manque pas de se reproduire encore cette année : ce sont les dépenses aux domaines des affaires sociales et de l'éducation qui accaparent la plus grande partie du budget. Cette proportion

atteint les 67% cette année, soit plus des deux tiers du budget total. Au chapitre des affaires sociales le taux de croissance dépasse la moyenne avec 9.9%; il en va de même pour l'éducation dont les dépenses prévues sont de 9.6% plus élevées cette année et ce, malgré une stabilisation des dépenses à l'élémentaire et au secondaire, ainsi qu'un ralentissement du taux de croissance des dépenses au chapitre de la santé.

Il est assez surprenant de constater que dans les quatre grandes "missions" budgétaires, c'est celle de l'économie qui devra se contenter de la plus petite part, soit 14.6% du budget, ce qui ne couvre pas, il est vrai, les interventions gouvernementales dans le domaine économique par l'intermédiaire des organismes comme SOQUEM, SOQUIP, etc.

On devine que le gouvernement a dû étudier diverses priorités. Tout d'abord, comme le faisait remarquer M. Garneau, il fallait établir un taux général de croissance conforme à l'augmentation du taux de la richesse collective, ou le PNB qui serait d'environ 10 pour cent. Si le gouvernement s'est fixé comme objectif également de ne pas pressuriser davantage les contribuables, il devait s'en tenir à une augmentation équivalente à l'augmentation normale des revenus tout en tenant compte de certaines autres possibilités nécessairement limitées.

Les chiffres démontrent une fois de plus que le coût des services sociaux et de l'éducation augmentent constamment. Chaque année, le gouvernement se trouve devant la rude tâche de déterminer quelles

sont les plus grandes priorités : services sociaux, éducation, santé, investissements de capital, économique, etc. Cette année encore, il aura fixé son choix sur les mesures sociales ce qui l'aura obligé à sacrifier jusqu'à un certain point, les priorités de d'autres secteurs. Pour évaluer la répartition des dépenses gouvernementales, il faut par ailleurs savoir que les montants consacrés aux missions dites sociales, éducation, culturelle, gouvernementale et administrative, comportent une proportion de dépenses touchant directement le secteur économique bien qu'en général, les dépenses faites soient plutôt improductives dans ces domaines.

Le gouvernement fera au cours de l'année un effort particulier pour soutenir le secteur de l'habitation. Il prévoit consacrer \$122 millions à ce chapitre, soit une augmentation de 36.5% comparativement à l'an dernier. Il y a lieu de se réjouir de cette décision à un moment où le problème du logement, notamment de celui à prix modiques, affecte de nombreuses municipalités.

Concluons que le budget provincial pour l'année 1973-74 apparaît dans l'ensemble comme assez réaliste et modéré. A moins de vouloir demeurer stagnant le Québec doit nécessairement augmenter ses dépenses annuelles. Pourvu qu'il le fasse rationnellement, en tenant compte du taux de croissance de l'économie, de la capacité de payer des contribuables, du besoin de faire évoluer différents secteurs de l'administration provinciale, il présente un budget globalement justifiable même s'il est discuté dans certains détails.

Opinion du lecteur

La terre de chez nous

Parc de la Gatineau : Québec vient de donner à Ottawa 19 milles carrés de territoire à haut potentiel récréatif, en retour, il reprend le contrôle de trois dixièmes de mille carré d'un terrain vague, que le fédéral s'était approprié le plus simplement du monde il y a quelques années (C.C.N.), probablement en prévision de futurs "échanges".

Il y a quelque temps, Québec faisait cadeau au fédéral de 212 milles carrés (parc de la Mauricie); en contrepartie, il reprenait possession de 20 milles carrés (de son propre territoire!) au Cap Tourmente. Auparavant, c'était

Forillon, près de Gaspé (92 milles carrés)... Suivront : le parc du Fémis-camague (400 milles carrés?), et d'autres encore le long du Saguenay, sur la Côte Nord et même aux Des-de-la-Madeleine. Dans les années qui viennent, ces territoires privilégiés seront sans prix : il est normal qu'Ottawa s'en empare. C'est ça, le fédéralisme rentable. Le plus drôle, c'est que les Québécois paient d'abord pour exproprier, puis remettent le territoire à Ottawa. Même après avoir pris un coup avec Phipps, Frontenac n'aurait jamais pensé à ça; ni Séraphin, agent des terres, ni Duplessis.

"ES1025" ET "catéchèse canadienne"

"ES 1025" ET "CATECHÈSE CANADIENNE AUX LECTEURS" — P. 4 De quoi s'agit-il? Définissons les termes.

ES 1025 : opuscule de Mme Marie Carré, qui raconte en la dramatisant l'histoire d'un jeune homme embauché par le parti communiste (le 1025e, en 1938) pour saboter de l'intérieur l'Eglise du Christ; tout accidentellement, il laisse un "journal" révélateur de son activité d'étudiant séminariste (ES) et de prêtre de "trêre", comme l'écrit quelqu'un de l'Eglise romaine.

Catéchèse canadienne : ensemble systématique d'insinuations, d'équivoques et d'erreurs religieuses, que des experts en modernismes répandent dans les écoles, à travers cahiers, images, diapositives, films et autres moyens de conditionnement psychosociologique, dont l'usage réfléchi a pour effet de diaboliser les jeunes à l'apostasie, à l'immoralité, à la révolution.

Pourquoi unir les deux termes et les deux... aventures? Une mère de famille va nous le dire. Inclus entre deux parenthèses, voici le résumé revu et approuvé par elle de son témoignage.

J'ai lu ES 1025 en revenant d'une réunion à laquelle on avait invité des responsables de l'enseignement religieux, des directeurs d'écoles et des prêtres, "spécialistes" de tout niveau: du régional au fédéral inclusivement. Mais de parents points! Par hasard (je veux dire: par une providence du Ciel

qui les inspira), trois mères de famille réussirent à se mêler au caucus. Après des exposés vides de doctrine catholique, amis remplis, selon moi, de contradictions, il y eut échange de questions et de réponses. Or, aucun prêtre n'ouvrit la bouche. Il y avait pourtant matière à débat dans plusieurs opinions émises par les "spécialistes". Qu'en on juge.

L'objectif de la réunion: prévoir le chrétien de demain pour organiser l'enseignement religieux d'aujourd'hui. La foi : affaire personnelle; chacun la définit soi-même; on est dans l'ère de la post-christianité; le chrétien de demain n'aura pas souci d'unité doctrinale; dans sa religion le sacré aura disparu. La catéchèse: dépassée, maintenant, la querelle entre catéchisme et catéchèse.

Une mère de famille ouvre la discussion en parlant des sacrements. Objection : Les écoliers ne les connaissent pas; on renvoie la première confession après la première communion, malgré la directive donnée par Rome. Réponse: Les évêques canadiens approuvent la catéchèse; les sacrements ne sont pas des formules magiques, comme on l'a cru autrefois; ils ne sont que la "célébration" de ce qui existe déjà; erreur que de baptiser les nouveau-nés; il faut attendre qu'ils aient la foi, qu'ils désirent et demandent le baptême.

Un surintendant d'écoles intervient. Question: Comment faire admettre aux

"Le Québec, un pays sans génie": on n'a jamais dit plus juste depuis Durham. Mais d'où vient cette rumeur, à savoir que les Ontariens, qui eux jouissent d'un gouvernement provincial, ne tolèrent pas l'établissement de nouvelles enclaves fédérales sur leur territoire ("Ontario-first"), et s'apprêtent même à racheter certaines de celles qui s'y trouvent déjà?

15 mars 73 L. Naud Deschambault P.S. — Et j'espère que vous n'oubliez pas le "p'tit boisé" de l'I.T.T....

parents la "nouvelle orientation" de l'Eglise? Réponse: C'est une minorité seulement qui s'attache aux vestiges du passé. Question, alors, d'une mère de famille: A quelle Eglise se réfère-t-on? Réponse du directeur général de la catéchèse: C'est un problème!

Et voilà. Ce qui m'a frappé en lisant ES 1025, ce fut d'y retrouver les idées et même le vocabulaire de nos "spécialistes". Aux catholiques désireux de préserver leur foi et celle de leurs enfants, je recommande la lecture de ce petit livre, bien fait pour leur ouvrir les yeux sur l'influence du marxisme dans la confusion qui bouleverse l'Eglise aujourd'hui. Au nom des parents, je vous remercie, mon Père, de l'aide que vous nous apportez. Pourquoi y a-t-il si peu de prêtres qui consentent à nous défendre ouvertement?

De laïcs, de religieux et de prêtres "intégralement fidèles" je reçois presque chaque jour des lettres semblables. Minorité? Majorité? Question "dépassée" par le Christ, immuable Vérité, réponse certaine à toutes les "recherches" portant sur le sens radical de l'existence humaine, hier, aujourd'hui, demain.

Joseph d'Anjou, S.J., 14, rue Dauphine, Québec, G1R 4P3.

Le lundi 19 mars 1973.

"Me confesser, pourquoi?"

Le Mouvement eucharistique du Canada publiait, l'an dernier, une brochure de 24 pages intitulée *Faut-il pratiquer?* Il offre maintenant un autre solide résumé doctrinal et pastoral. En 24 courtes pages encore, les auteurs répondent à une question d'une évidente actualité: *Me confesser, pourquoi?* Trop de catholiques la posent et n'obtiennent pas toujours la solution à laquelle ils ont droit: celle de l'Eglise et de son infallible Tradition.

Qu'ils lisent donc et répondent par centaines de milliers (comme la brochure précédente, qui a remporté un grand succès) *Me confesser, pourquoi?* Ils y trouvent: a) les arguments qui fondent l'origine et l'obligation divines de la confession *personnelle*; b) les citations qui établissent l'antiquité de la pratique de l'aveu secret, antiquité toute

proche de cette origine (puisqu'elle a pour témoin saint Clément de Rome) et conforme à cette obligation; c) des réflexions qui montrent l'influence psychologique et le rôle social de la confession individuelle, le bienfait de l'examen de conscience, la grandeur du prêtre au confessionnal, l'abus qu'on fait de l'absolution collective.

Y a-t-il chez nous un seul fidèle qui, durant les sept semaines et demi du "temps pascal", ne peut recourir à un prêtre pour lui avouer secrètement ses péchés, en solliciter le pardon et, par la pénitence sacramentelle, en accomplir une juste réparation?

Joseph ROY, C. P. 188, Québec, G1R 4P3. 17 mars 1973.

M. Dalpé s'en prend au ministre Cournoyer

La déclaration du ministre Cournoyer sur la représentativité de la C.S.D. dans le secteur de la construction est une façon d'essayer de se venger contre la Centrale des syndicats démocratiques, dont il n'a jamais accepté la création et la reconnaissance législative sur la carte syndicale du Québec par le bill 58 voté par l'Assemblée nationale en juillet dernier. Toutefois, s'il avait de la suite dans les idées, le ministre Cournoyer aurait dû dire dans la même déclaration, à laquelle des deux autres centrales il entend destiner les 7,000 membres qu'il reconnaît à la C.S.D. où encore comment les travailleurs se partager entre les deux autres centrales.

Le ministre Cournoyer se trompe grossièrement s'il croit que les 7,000 membres qu'il attribue à la C.S.D. dans le secteur de la construction vont "changer d'allégeance" syndicale avec la même facilité que Cournoyer a changé de couleur politique en passant d'une aventure bleue à l'aventure rouge et vont se laisser livrer pieds et mains liés aux unions américaines, brimant ainsi la liberté syndicale des travailleurs de la construction. Les travailleurs de la construction subissent en tout temps les brimades des employeurs et celles des unions américaines. C'est maintenant le ministre du travail lui-même qui essaie de leur nier la liberté d'adhérer à la centrale de leur choix. Les travailleurs de la construction qui ont adhéré à la C.S.D. constatent avec dégoût comment le ministre Cournoyer s'efforce subtilement d'atteindre deux objectifs à l'intérieur d'une même stratégie, soit d'écar-

ter la C.S.D. du secteur de la construction et d'assurer un monopole aux unions américaines, sans avoir à prendre un vote provincial qu'il n'a pas pu organiser jusqu'à date, à cause de l'impopularité flagrante d'un tel geste.

Il y a lieu de signaler que, depuis la reconnaissance législative de la C.S.D. en juillet dernier, le ministre Cournoyer n'a montré aucun zèle particulier au contraire, pour amender conformément le bill 290, laissant ainsi pourrir une contradiction législative entre le bill 290 et le bill 58. Cette contradiction rend toutes les deux inopérantes et inapplicables dans le secteur de la construction et a amené plusieurs employeurs à geler en fiducie des cotisations qui appartiennent à la C.S.D.

Il y a eu ensuite les audiences de la Commission parlementaire sur les relations de travail dans l'industrie de la construction, tenues l'automne dernier. Ces audiences devaient être suivies, selon les termes et prévisions mêmes du ministre Cournoyer, de tout un rebrassage et une refonte du bill 290, mais ces audiences n'ont pas eu de suite et des problèmes très complexes sont restés en suspens dont celui de la double, sinon de la triple allégeance que ne saurait résoudre l'ordonnance de la C.I.C. même si les données qu'on y introduit restent sous le contrôle discret et indiscret de la F.T.Q.

Il y a eu enfin tout le retard incroyable et indémontable mis par le ministre pour annoncer les résultats de la campagne de maraudage dans l'industrie

de la construction et l'annonce hier des seuls résultats de la C.S.D. dominant ainsi la bédiction à la propagande de la C.S.N. et de la F.T.Q. sur l'élimination de la C.S.D. dans ce secteur.

Cette façon de procéder est d'autant plus grossière et indécente qu'aucune vérification des effectifs n'avait eu lieu au moment où la C.S.N. et la F.T.Q. ont été reconnues par le bill 290. Elle est visiblement une invitation aux membres de la C.S.D. à se laisser courtiser dans l'intervalle, c.à.d. avant l'annonce des résultats obtenus par ces centrales. Le ministre Cournoyer devrait avoir la décence de dire ce qu'il entend faire des 7,000 membres qui ont adhéré à la C.S.D. Le chiffre de 7,000 membres est lui-même contestable, le ministre n'ayant pas précisé selon quelle procédure il est parvenu à trier les 7,000 membres sur les 24,000 cartes que la C.S.D. a déposées en bonne et due forme au ministère du travail. Quelle crédibilité peut-on accorder au chiffre avancé par le ministre Cournoyer? Que sont devenus à l'intérieur de l'ordonnance de la C.I.C. manipulé par la F.T.Q. les 17,000 disparus? Autant de questions auxquelles le ministre Cournoyer doit répondre.

Pour le moment, la C.S.D. ne fera plus affaires avec le ministre du Travail et passera directement par le bureau du premier ministre pour ne pas avoir à transiger avec l'un des grands caméléons de la politique québécoise.

Paul-Emile DALPÉ, président, C.S.D. Montréal.

Les caravanes de la Beauce

par Antonio POULIN, S.J., curé de Notre-Dame-des-Pins, président du CDC.

Caravane, au sens strict, c'est un groupe qui voyage dans le désert. Au sens large, c'est un groupe qui peine dans des chemins difficiles. Croyez-le, c'est tous les jours que notre route, au nom quelque peu solennel: Président Kennedy, est encombrée de caravanes! Caravane qui m'agressent — dans la Beauce, on dit un autre mot... — et qui, chaque matin, se reposent la même question. Comment se fait-il qu'on attende encore et toujours cette autoroute 73?

Québec, la Beauce, le Maine, Boston, New York... Est-ce qu'on le sait. Est-ce qu'on l'a oublié? Cette route de la Beauce, de la Chaudière, hé oui, c'est la première route internationale entre le Canada et les Etats-Unis. Nos gouvernements, le fédéral comme le provincial, devraient se le rappeler, auraient dû se le rappeler et en être fiers. Depuis longtemps ils auraient dû présenter au monde canadien et américain une autoroute modèle.

Argument sentimental, diront quelques-uns. Moi, je dis: programme nécessaire, urgent. Les gouvernements devront s'entendre au plus tôt et y mettre les millions, au moins ceux qu'apporment les 500,000 touristes américains qui nous viennent par la Beauce annuellement. Et pas dans un an, deux ans. Mais tout de suite, en revisant les programmes comme on l'a fait récemment. — Et nous attendons... nous attendons... J'allais dire: nous attendons depuis 300 ans. On comprendra qu'il gronde parfois au fond des coeurs une dangereuse impatience. Je préciserai plus tard ma pensée.

CARAVANES DE L'EVANGILE

D'abord une plongée dans le passé. Ce sont les Relations des Jésuites qui nous renseignent davantage. De 1646 à 1652, le Père Gabriel Druliettes, jésuite, fit au moins trois voyages assez prolongés chez les Abénaquis. Ces Indiens connaissent déjà la résidence des Jésuites de Sillery. Ils demandèrent au Père Jérôme Lalemant un missionnaire pour les accompagner: le Père Druliettes.

Caravanes incessantes. Caravanes d'énergie et de misère... Départs en canot sur la Chaudière... Portages difficiles... Haltes de détente et de prière. Les premières messes sur nos rives, sous les pins et les sapins, au bord de nos érablières. Campements tout au long de la rivière: Ste-Marie, St-Joseph, St-François... imaginez, on signale même, dans les documents, — et ça se comprend quand on connaît la beauté du site — la Touffe de Pins... et évidemment Sartigan à St-Georges. De là on rejoint la Kénébec, le Maine, pays des Abénaquis. Ce furent là les premiers voyages entre le Canada et les Etats-Unis.

CARAVANES DE GUERRE

La guerre, elle est éternelle. Et déjà la guerre aux premiers jours de la colonie. Les Abénaquis sympathisaient plutôt avec les Français du temps. Les Iroquois, plutôt avec les Anglais; si tant est qu'ils sympathisaient. Les Abénaquis multipliaient les voyages à Québec et à Boston pour obtenir de l'aide contre leurs frères ennemis, les Iroquois. En 1651, le gouverneur d'Albion envoie une délégation, dirigée par le Père Druliettes, auprès des Anglais de Coussinoc, l'Augusta actuelle, et de Boston pour conclure une alliance contre les Iroquois. Pour une plus grande sûreté, un grand nombre de ces Abénaquis, entre 1676 et 1680, viennent s'installer sur la rive sud du St-Laurent: ce fut la mission de St-François de Sales, près des chutes de la Chaudière.

En 1689, les missionnaires jésuites reprennent leur ministère chez les Abénaquis de la Pénobscot et de la Kénébec. Période difficile. En plus des incursions iroquoises, la situation s'était détériorée entre les Français de la Nouvelle-France et les Anglais de la Nouvelle-Angleterre. Les Jésuites qui avaient une certaine influence furent naturellement soupçonnés par les Anglais. En particulier le Père Sébastien Raskas qui missionna trente ans à Nantouak, le Madison actuel. C'est là qu'en 1724 il fut massacré par les militaires anglais. Et c'est là qu'on peut s'agenouiller au pied de son monument, dans le cimetière de Madison, en revivant pendant quelques moments la très

rude période des premières caravanes de guerre sur la Chaudière.

Et il faudrait signaler cette autre guerre, celle de 1775 qui amena sur la Chaudière le régiment d'Arnold. Les Anglais de la Nouvelle-Angleterre, à la veille de déclarer leur indépendance, veulent obtenir la collaboration des colons de la Beauce et celle de Québec. Une action conjuguée, celle de Montgomery, via le lac Champlain et celle d'Arnold, via la Chaudière, devaient encercler Québec... L'expédition échoua. Mais il s'en fallut de peu que le destin de Québec et du Canada fut différemment orienté. Ce qui eut réglé à jamais tous nos fédéralismes et nos séparatismes actuels!

CARAVANES DES PREMIERS COLONS

Malgré les guerres, des colons courageux commencèrent à s'établir le long de la Chaudière, vers 1700. Ils venaient surtout de la côte de Beauré et de l'île d'Orléans. Plusieurs de ces familles s'unirent aux Acadiens chassés et réfugiés dans la Beauce. En 1736, le gouverneur Beauharnois concède les premières seigneuries: — à Thomas-Jacques Taschereau: Ste-Marie; — à Joseph-Fleury de la Gorgendière: St-Joseph; — à François-Pierre Rigaud de Vaudreuil: St-François; — à Thérèse Gayon, mariée à François Aubert, la seigneurie Aubert Gallion: St-Georges.

Grâce à ces seigneuries qui constituaient comme l'épine dorsale de la Beauce, les premiers colons inauguraient, pourrait-on dire, l'odyssée beauceronne.

Colons d'une vaillance extraordinaire. Ils voyageaient par des chemins qui n'en étaient pas. En 1763, le Père Théodore Loiseau, récollet, écrit au gouverneur Murray: "Il y a pour périr dans les chemins de la Beauce... Ici, l'œuvre une parenthèse: 1763... 1863... 1973... Deux siècles ont passé. Et il y a encore pour périr dans les chemins de la Beauce d'aujourd'hui, avec ses croches... avec son trafic lourd... avec tant de touristes... Mais j'arrête. On dira que je suis injuste et pessimiste. Et pourtant!

Encore un témoignage. Le sieur Gabriel-Elzéar Taschereau s'intéressait au progrès de la Beauce, en particulier aux chemins. Il comprenait le problème! "Il y avait de près", nous dit-on. Il donnait ordre et direction pour la réparation des chemins. "Les chemins, dit-il, auront 20 pieds entre les fossés... On abattra le bois, 25 pieds de chaque côté du chemin... On coupera les "freddoches" tous les deux ans... Je connais encore des routes et plusieurs où l'on oublie, de nos jours, de couper les "freddoches", de vider les fossés, de fouiller les ventres de bœuf, d'aplanir les bosses, de redresser les sentiers, comme disait déjà Jean-Baptiste, au temps de l'Evangile. Mais soyons réalistes; on ne peut demander aux fonctionnaires de tout voir et de tout faire!

CARAVANES DES "JARRETS NOIRS"

Une légende?... ou plutôt une quasi réalité, ces Jarrets noirs! Les premiers colons de la Beauce débouchaient sur Lévis-Québec après avoir traversé le fameux bois, "la plée" de St-Henri: un bon 12 milles. Les routes étaient passables dans les villages. Mais dans le bois de St-Henri... pas de colons, pas de chemins. En 1775, Arnold descendit la Chaudière en canot, à cheval. Passé ce qui est le Scot actuel, Arnold dut emprunter la route justiniennne, le bois de St-Henri. Kenneth Roberts, dans "March to Québec", signale que les chevaux d'Arnold marchaient "dans la vase jusqu'au ventre".

Pour améliorer cette route, les seigneurs organisaient des corvées de 4 à 5 jours, taxaient les colons des villages pour l'entretien: "un boussois de bled par année". Mais, vous le soupçonnez, ça ne faisait pas une autoroute. Et pourtant les colons continuaient toujours de traverser le bois à faire peur. Afin d'alléger leur voiture remplie de bled ou d'avoine ou de légumes qu'ils allaient vendre à Lévis ou Québec, afin de soulager leurs chevaux éssouffés, ils marchaient à pied... et ils arrivaient à Québec envasés jusqu'aux jarrets. Vous comprenez maintenant: pourquoi les Jarrets noirs!

Cela en 1775, cela en 1800. Du plus récent? J'ai souvenir d'un voyage

que j'ai fait à Québec. C'était vers 1915, dans une des premières McLaughlins de la Beauce. Au bois de St-Henri, évidemment une panne! On descend, on s'affaire, on s'énervait un peu, on tourne et contourne... Enfin on trouve le bobo et l'on repart... Vous auriez dû nous voir arriver à Québec. C'était pas jusqu'aux jarrets, mais bien proche des mollets!

En 1773, siècle de progrès, de vitesse, de rendements, les boursiers ont disparu de notre route Kennedy; mais pas les encombrements, ni les embouteillages dans les villages longs et "étroites", ni les croches, ni les accidents... Et nous attendons encore l'autoroute 73!

CARAVANES DE PITOUNE

La pitoune, disons que c'est le symbole du trafic lourd. J'ai circulé dans toute la province: d'Ottawa à Gaspé, Chicoutimi, Abitibi... Je ne connais pas de route encombrée de trafic lourd comme celle de la Beauce. Ici, je parlais avec des chauffeurs. En une journée de mars 1972, journées de neige et de pluie, donc pas tellement favorable à la circulation, voici le nombre d'autobus, camions, remorques enregistré à Notre-Dame-des-Pins.

— De minuit à 10 h. a.m. 149
— De 10 h. à 4 h. p.m. 154
— De 4 h. p.m. à 8 h. p.m. 113
— De 8 h. p.m. à minuit 33

En tout 443. Ajoutez à cette "armée": les Glandale à St-Joseph; ajoutez les camions-remorques remplis d'amiante à Vallée-Jonction; ajoutez la flotte des 500 camions de Vachon à Ste-Marie... Et alors introduisez-vous dans la caravane!

Dans un récent article, j'ai fait, à l'intention des hauts fonctionnaires d'Ottawa et de Québec, le souhait assurément malicieux... d'être pris le nez derrière une Glandale, pendant des milles et des milles. Le souhait, paraît-il, a fait sourire... et réfléchir. Mais combien plus réfléchissent et s'indignent et m... les usagers quotidiens! Vous comprenez pourquoi ils la veulent cette autoroute qui aurait dû être planifiée et réalisée depuis des années.

CARAVANES DE TOURISTES

Des touristes, il en est venus plus de 500,000... 1971-1972, passant par la Beauce. Les chiffres de 1972-1973 ne sortiront qu'en avril. Mais je sais personnellement qu'il y a eu augmentation de 10 pour cent. Des touristes qui, encore une fois, ont emprunté notre autoroute 73... Je m'exécuse notre route "Président Kennedy". Je me demande souvent s'il y a la vraiment un hommage à celui que nous avons tous estimé: John Kennedy. S'il y a un hommage... notre route cahoteuse, tortueuse, trière, nous oblige à y mettre un loud bémol.

Des touristes qui s'acheminent vers Lévis-Québec: plaque tournante d'où l'on part pour s'orienter vers Montréal, vers la Rivière-du-Loup, vers Saguenay, Charlevoix, vers Chicoutimi. Des touristes qui nous apportent des millions. Récemment M. Robert Provost, sous-ministre adjoint au Tourisme, déclarait que "l'industrie du tourisme deviendra la plus importante du Québec d'ici quelques années. C'est une certitude absolue."

x x x x x Dans un voyage tout récent à Québec, j'ai rencontré M. Provost et nous avons épluché sur le passé et nous avons travaillé ensemble, il y a quelque 30 ans, à Montréal — et surtout sur l'avenir prometteur, sans oublier dans nos prévisions: l'autoroute 73.

Dans ce même voyage, nous avons été reçus — j'étais accompagné du vice-président du CDC, M. Maurice Bolduc, — par M. Claude Rouleau, sous-ministre de la Voirie et par ses conseillers. Réunion fort sympathique, éclairante; mais, à notre avis, pas suffisamment consolante. L'autoroute jusqu'à Scott, ça va. Nous nous en réjouissons et nous sommes reconnaissants. Mais l'autoroute jusqu'à St-Georges, jusqu'à Armstrong... C'est là où ça achoppe. M. Rouleau nous a répété que c'était question de temps et d'argent, surtout. Cet argent, ces millions dont la Beauce n'a pas été "gâtée", il faudra les trouver, dans une entente conjuguée, Ottawa-Québec. Et ça presse!

Nous y reviendrons dans un prochain rendez-vous avec nos lecteurs.

Auteurs consultés: Garneau, Honorius Provost, Antonio Dragon, Roger Bolduc, Lacoursière-Provencher-Vaughels.



L'ACTION-QUEBEC est un journal d'information à caractère chrétien ayant pour but de diffuser la pensée catholique à travers l'actualité. Fondé en 1907, l'Action-Québec est imprimé par l'Action Sociale Limitée, 3 Place Jean-Talon, Québec 2e, C.P. 1727. Code postal G1K 7K9, tél.: 522-4771. Président, Guy Hamel; vice-président, J.-R. Desjardins; directeur général, Fernand Blais; directeur adjoint, Denis Gauthier; rédacteur en chef, Roger Bruneau; directeur de la production, Alphonse Picul; directeur adjoint de la circulation, Jacques Levesque; directeur de la publicité, Gilles Normandin; comptable, Emilien Bonnelly; directeur, Jules Lortie.

...prenez soin de votre tapis - il le mérite!

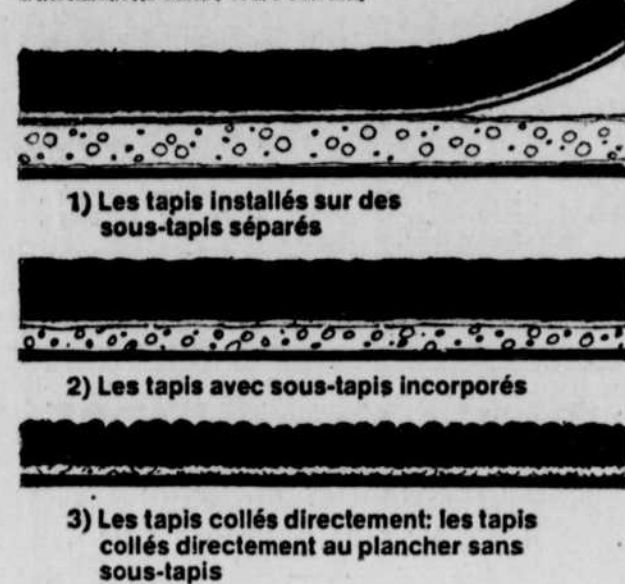
Avant d'acheter un tapis, vous vous assurez que la couleur, le motif et la texture répondent à vos besoins. Mais, avant tout, vous devez vous préoccuper de la durabilité et du confort. C'est alors que le sous-tapis, ou tout autre genre de coussin, entre en ligne de compte.

La durée d'un tapis dépend principalement de ce qu'il y a en dessous. Selon l'Office des Normes des États-Unis, tout coussin augmente considérablement la durée d'un tapis. Si votre tapis représente pour vous un placement de valeur, vous n'hésitez pas à y installer un bon sous-tapis qui vous offrira:

- Une économie à longue échéance.
- Le maximum de résistance à l'usure et, par le fait même, une plus grande durabilité.
- Un entretien journalier de votre tapis facile et efficace.
- Le luxe d'un certain confort et d'apparence.
- Une insonorisation et acoustique des plus efficaces.

Il y a trois différentes méthodes d'installations. L'Institut des Fabricants de Sous-Tapis s'efforce de vous renseigner sur les trois. Nous avons étudié les avantages de chaque méthode et essaierons de vous guider dans votre choix final. Nous avons aussi comparé les mérites des sous-tapis séparés, des tapis avec sous-tapis incorporés et avons étudié le facteur économique des tapis avec ou sans sous-tapis.

L'Institut classe les trois différentes méthodes d'installations dans l'ordre suivant:



L'Institut des Fabricants de Sous-tapis

1002 Maison du Commerce
1080 Côte Beaver Hall
Montréal 128, Québec.

Une femme accède à un poste administratif de la Fonction publique fédérale

Elle détient un baccalauréat en psycho-sociologie de l'Université d'Ottawa, obtenu par des études menées le soir et durant les vacances. Originnaire de Saint-Jean au Québec, elle a fait de l'enseignement dans la région montréalaise avant d'entreprendre une carrière à la fonction publique fédérale où, sous l'égide principale du ministère des Affaires extérieures, elle a participé à l'administration dans le service à l'étranger, puis a exercé à Ottawa les fonctions

d'administrateur de personnel. Et ce sont ces expériences multiples qui ont préparé Mlle Jeanne Chagnon au rôle qui lui échoit aujourd'hui, à la Commission de la Fonction publique du Canada, où elle est devenue consultante au point de vue emploi et demandes d'emploi.

A ce titre, elle prête son concours aux personnes souhaitant opter pour de nouvelles affectations ou orienter différemment leur carrière

au sein du réseau gouvernemental. Elle est là également pour diriger ceux qui désirent faire partie du personnel de la Fonction publique.

L'Office de la promotion de la femme par exemple, qui, depuis sa création, s'est vu débordé de demandes de toutes sortes à cet égard, a suscité la création de ce poste, dont l'initiative revient à M. Claude Préfontaine, directeur du Centre de service et de recherche en psychologie du personnel, relié au Service de planification dans la dotation en ef-

fectifs, à la Fonction publique.

Mlle Chagnon a conscience de la portée psychologique et sociologique de ses nouvelles fonctions. Elle aime d'ailleurs l'humain. En poste à Washington, New York (Nations unies), à Cape Town en Afrique du Sud, elle s'est toujours livrée au travail social bénévole.

Dans son nouveau poste, elle se familiarise peu à peu avec les multiples débouchés de cet immense marché de

travail qu'est la Fonction publique fédérale. Elle s'appuie, dans ses fonctions d'orientation, sur toute la documentation, sur toute la documentation et les points de contact nécessaires: copie des affiches et avis de concours, relations constantes avec les agents de dotation, etc.

Le ski et la natation viennent la distraire en temps opportun de ces devoirs assez captivants.

(Extrait de "INTERACTION" Vol. 2 - No 2 - Mars 1973.)



Mlle Jeanne Chagnon, consultante à l'emploi, au service de la Commission de la Fonction publique du Canada.

Un amuse-gueule spirituel: "le Dîner-Causerie"

(par Bernard Bérubé)

Lire des potins, en sirotant une bière dans un restaurant avant le dîner, dans le "Dîner-Causerie" est une innovation au Québec dans le monde des publications.

Michel Gagnon et Hughes L'Heureux ont lancé ce journal

le 29 janvier dernier, et après seulement deux mois d'existence, le "Dîner-Causerie" a démontré sa viabilité. Il tire à 20,000 copies chaque jour et il est distribué gratuitement dans les restaurants et les cafés sous forme de napperons. Les douze annonces quotidiennes, entourant les potins permettent au journal de vivre.



MICHEL GAGNON, le potinier du "dîner-causerie", a procédé cette semaine au lancement officiel de son journal, distribué dans les restaurants sous forme de napperons.

Michel Gagnon, journaliste et potinier depuis 8 ans, est bien connu dans notre région pour avoir écrit "Les indiscretions" dans un journal local de 1968 à 1971. Nous l'avons rencontré mercredi lors du lancement officiel du "Dîner-Causerie", aux Voûtes Jean-Talon. Il nous a entretenu de l'origine et de la philosophie de son journal.

La formule des nouvelles et potins sur napperons existe depuis quelques années déjà en France. Mais c'est le "Bulldog Edition" de Londres, dont lui avaient parlé des amis en 1971, qui a donné à Michel l'idée de son journal. La feuille anglaise est vendue dans la rue par des crieurs et annonce les manchettes de la journée juste avant la sortie des grands journaux. Il s'agissait alors de "québécoiser" la formule. Pour Michel Gagnon, il n'y a rien de plus québécois que les potins.

"Les Québécois — explique le potinier — sont curieux de nature et par formation. Quand les Québécois se rencontrent, ajoute Michel, les potins deviennent une formule de salon".

Poussant l'analyse plus loin, il montre comment les gens d'ici veulent satisfaire leur curiosité:

"Ils posent des questions en faisant voir qu'ils ne sont pas au courant. En fait, poursuit-il, les Québécois cherchent à savoir une vérité qu'ils savent déjà; ils veulent la confirmer".

Comment voit-il ses potins du "Dîner-Causerie"? "Mon but n'est pas commercial. Je veux changer les gens de la routine par la variété et la légèreté. J'essaie tout simplement de provoquer... un sourire intérieur".

Indiscrets, spirituels ou moralisateurs, ses notules (par exemple, il n'utiliserait jamais ce terme) demeurent toujours simples, et ce dans le bon sens du mot. Michel Gagnon est d'ailleurs à l'image des lecteurs les plus assidus du "Dîner-Causerie": naturel, frondeur, bon vivant et simple. En conversant avec lui, on observe qu'il excelle dans les jeux de mots et les associations d'idées.

Il ne s'en est pas vanté, mais Michel Gagnon peut être considéré comme le successeur de St-Georges Côté, celui qui a le plus contribué à populariser cette formule à Québec, tant à la radio que dans la presse écrite.

Bravo Michel, lâche pas.



Vérités fondamentales sur l'inadapté

C'est quand un enfant se sent désiré, compris, semblable aux autres enfants et apprécié par eux, qu'il est le plus heureux.

Mais les enfants nés avec, ou qui plus tard présentent une déficience mentale assez marquée pour les rendre "différents" peuvent quand même se sentir heureux, si par une tendre sollicitude on les aide à devenir, autant que possible, semblables aux autres enfants. Mais il n'est ni simple, ni facile d'accorder à l'enfant arriéré le genre spécial d'affection compréhensive dont il a tant besoin.

Dans leur angoisse provoquée par cette "différence" chez l'enfant, les parents sont portés à adopter l'une ou l'autre des attitudes suivantes ou les deux à la fois: blessés et humiliés, ils refuseront d'accepter et d'envisager le problème ou bien par excès de pitié et de sympathie, ils exagéreront l'importance de la particularité et ainsi l'accroîtront. A moins de maintenir leur désir d'aider leur enfant au-dessus de leurs propres sentiments d'humiliation, de pitié pour eux-mêmes ou de blâme personnel, au-dessus de la prétention qu'il n'y a rien d'anormal ou que le temps arrangera tout. Il est probable que les parents rendront éventuellement leur petit moins capable de se tirer d'affaires qu'il aurait pu l'être.

On trouve des enfants mentalement retardés dans toutes les races, les classes et croyances. Leur hérédité est

bonne ou mauvaise: ils sont chétifs ou solides. Leurs foyers se trouvent dans les villes, dans les villages et à la campagne. Quelques-uns sont dans des institutions; la plupart sont élevés dans leurs propres maisons.

Dans plus d'un cas, avec de la compréhension, de la méthode, de la ténacité, l'éducation au foyer peut donner entière satisfaction.

Certains enfants naissent déficients, d'autres le deviennent à la suite de lésions encourues durant l'accouchement. D'autres, enfin le deviennent plus tard à la suite d'une lésion cérébrale causée par une blessure, maladie ou troubles glandulaires. Un diagnostic précoce et un traitement approprié est susceptible de donner des résultats.

En l'acceptant tel qu'il est et en le traitant aussi naturellement que possible tout en tenant compte de son désavantage, les parents peuvent en faire un enfant très heureux, libre de mettre à profit ses aptitudes, quelles qu'en soient la qualité et la quantité. Cette attitude des parents permettra aussi aux proches de l'enfant de se montrer dégagés et sincères envers le petit désavantagé. A son tour, celui-ci se résignera assez tôt à accepter sa particularité et à s'adapter à la vie, tant dans cette voie que dans les autres.

Le lait est l'aliment de base des enfants... mais si son prix continu de monter certains parents y ajouteront de l'eau... Comment les divers organismes de protection du consommateur peuvent-ils régler ce problème de la prolifération des prix dans le domaine de l'alimentation?.. Surtout dans celui des produits laitiers, source majeure d'une saine alimentation.

Un Basque espagnol règne sur l'empire Chanel

PARIS (AFP) — Un Basque espagnol de 47 ans, Ramon Esparza, brun et trapu, l'oeil extraordinairement bleu sous le sourcil épais, règne depuis quelques jours sur l'empire Chanel.

Récemment nommé directeur-général de la société Chanel, il est désormais responsable aussi bien de la création des modèles que de l'organisation et de l'orientation de la maison de couture, fondée il y a un demi-siècle par Gabrielle Chanel.

Que sait-on de lui? Peu de chose. C'est apparemment l'homme le plus secret de Paris. Il refuse toute interview, toute publicité et a d'ores et déjà fait savoir que ses créations resteraient secrètes jusqu'au jour de leur présentation à la presse internationale et aux acheteurs, le mardi 24 juillet prochain. Collaborateur de son compatriote Cristobal Balenciaga depuis 1948 jusqu'à sa mort en 1972, Ramon Esparza a emprunté au maître de San Sebastian sa rigueur de pensée et sa discrétion. Contrairement à certains de ses confrères, la couture n'est pas pour Ramon Esparza avant tout la création, mais l'exécution.

Rigueur

Habiller la femme c'est, pour lui, sculpter sur la silhouette le vêtement le mieux fait pour la parer sans que rien ne vienne en rompre la ligne. Le "tombé" d'un tissu compte plus pour lui qu'un détail-choc ou même qu'une idée dite révolutionnaire.

L'équipe créatrice de quatre modelistes disciples de Gabrielle Chanel restant en place, rien, apparemment, ne sera changé dans la conception et l'exécution des célèbres tailleurs. Une plus grande rigueur risque, par contre, d'être instaurée dans les rapports de la maison Chanel avec l'extérieur. La timide ouverture tentée après la mort de "Mademoiselle" n'aura duré que quatre saisons. Il y a gros à parier que le traditionnel silence, qui présidait aux défilés rue Cambon du temps où "Mademoiselle" surveillait son monde du haut du grand escalier, sera rétabli, que les caméras de télévision ne renfleront plus pendant les présentations et que les acheteurs américains cesseront de papoter comme ils avaient, depuis deux ans, pris l'habitude de le faire.

Cousu pour amincir!



9308 8-18

Marian Martin

Voici notre modèle "cousu pour amincir" de la semaine! Des bandes en V ajoutant un intérêt marqué pour la robe ou la tunique. Choisissez une couleur ou une combinaison de deux couleurs. Demandez le patron no 9308. Nouvelles dimensions pour demoiselles: 8, 10, 12, 14, 16, 18. Grandeurs: buste 34, pour l'ensemble-pantalon, prenez 4-3/8 verges de 35" de largeur.

Ecrivez lisiblement votre nom et votre adresse, ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur, s'il y a lieu. Adressez votre commande à:

Le Département des Patrons,
L'Action-Québec,
60, rue Front Est,
Toronto 1
Ontario

Prix: 75¢ par patron
(Ajoutez 15¢ pour frais de Poste)

Seuls les mandats-poste et les chèques à l'ordre de TORONTO Star Syndicate seront acceptés. NE PAS ENVOYER DE MONNAIE NI DE TIMBRES-POSTE. Ces patrons ne sont pas échangeables. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.

Ci-inclus \$ (les timbres ne sont pas acceptés)
Patron no:
Patron no:
Nom:
Adresse:

Décoration printanière!



Alice Brooks

Créez une décoration murale avec ce trio. Brodez des nymphes ravissantes comme gravures en couleurs éclatantes. Points faciles. Se donnent bien cadeau!

Demandez le patron no 7380. Trois modèles différents de 6 1/4 X 8 1/2 chacun.



Les grands lys blancs qui orneront nos maisons et décoreront les églises à l'occasion de la fête de Pâques ouvrent leur cloche sous le soleil des Bermudes.

MEUBLES ET APPAREILS ÉLECTRIQUES

VASTE CHOIX

PRIX TRÈS AVANTAGEUX

Le rendez-vous des FUTURS MARIÉS

Gaston LEVESQUE inc.

100 rue Chabot, Ville-Vanier — 683-3471

À la redécouverte de St-Jacques de Compostelle

Parmi les lieux célèbres de l'Espagne, terre chargée d'histoire et couverte de vestiges d'un passé prestigieux et mouvementé, il en est un qui reprend sa place sur les circuits touristiques: Saint-Jacques de Compostelle, l'un des centres de pèlerinage les plus fréquentés du monde médiéval et qui le disputait en importance aux lieux saints de Palestine et à Rome, capitale de la chrétienté.

Saint-Jacques, ou Santiago, est une petite ville située au nord-ouest de l'Espagne dans une région appelée la Galice. On a pensé longtemps que l'adjonction "de Compostelle" venait de "Champ de l'étoile". En réalité, il semble que la signification véritable soit moins poétique puisque le terme viendrait de compostum ou compostels qui, selon l'avis des experts aurait plutôt quelque chose à voir avec "cimetiére". Toutefois, cette dernière interprétation évoque mieux la réalité qui fut à l'origine du pèlerinage: selon la tradition, on y aurait découvert les restes de l'apôtre saint Jacques qui serait venu évangéliser l'Espagne. Vrai ou non, le fait est que la ville est devenue le centre de la dévotion à l'apôtre et le rendez-vous d'innombrables

généralités de pèlerins issus de tous les coins de l'Europe.

Historique

L'histoire du pèlerinage a commencé avec la découverte des restes de l'apôtre saint Jacques vers 813. Le roi Alphonse II, dit le Chaste, y fit construire une petite église et un monastère qui devinrent l'embryon de ce qui devait devenir un sanctuaire fameux. Le premier groupe de pèlerins y fut conduit en 950 par Godescalque, évêque du Puy (France). Depuis, le mouvement des pèlerins vers Santiago ne fit que s'emplir. C'est cependant au XIIe et XIIIe siècles que Saint-Jacques connut la période la plus rayonnante. Plusieurs facteurs y ont contribué, d'abord, l'émigration suscitée par les récits des premiers voyageurs dont l'imagination embellissait volontiers de merveilleux les événements et les choses rencontrées au cours de leur périple. Il y a aussi le fait qu'à cette époque où s'affermait la domination chrétienne, les routes présentaient une plus grande sécurité, alors qu'auparavant elles étaient infestées de musulmans, ennemis farouches des chrétiens. Plus important encore le fait que la ville de Santiago devint le foyer de la reconquête espagnole sur la domination musulmane, reconquête à laquelle ont largement contribué la papauté, les rois chrétiens du nord de l'Espagne et les abbés de Cluny.

Entre 1017 et 1121, on compte une vingtaine d'expéditions envoyées au secours des espagnols. C'est ainsi que défilerent vers Saint-Jacques des princes, des nobles de tout rang suivis des gens du peuple qui, entendant parler des merveilles et prodiges qui se déroulaient dans ce lieu saint, s'engageaient dans le sillage des combattants.

Tous les peuples se retrouvent

La vogue du sanctuaire s'est maintenue au cours des XIIIe et XIVe siècles. Le XVIe amorça le déclin. On peut l'expliquer par l'avènement du protestantisme qui n'a jamais manifesté d'engouement pour les pèlerinages, et aussi par une certaine saturation. D'autre part, les pratiques abusives voire superstitieuses qui se sont développées au sein de ces manifestations religieuses populaires ont provoqué une réaction qui a freiné le mouvement. Toutefois, à la suite d'une nouvelle "invention" des restes de saint Jacques en 1884, il y a eu une remontée, ou si l'on veut, une redécouverte vers le sanctuaire...

"Le Chemin de Saint-Jacques"

Ce que la tradition a désigné "Le Chemin de Saint-Jacques" n'est pas une route unique, mais plutôt un réseau d'itinéraires divers suivis par les pèlerins. Ce chemin part de divers points de la France: Paris, Vézelay, Arles, Puy, et traverse tout le nord de l'Espagne pour former le "Camino Francés".



Un passager n'a pas hésité à se dévêtir (partiellement) pour éviter que les premières éclaboussures ne viennent déparier le tout nouvel uniforme de Marie-France Limoges (à gauche) et de Sharon Agi, toutes deux hôtes de l'air. (Photo CP Air)

Trois croisières canadiennes du Queen Anna Maria

MONTREAL — Le Queen Anna Maria, luxueux paquebot amiral jaugeant 26,300 tonnes, fera davantage de croisières canadiennes en 1973. En annonçant le programme 1973, M. Jean Riscalla, directeur de la compagnie au Québec, a souligné le succès toujours croissant des "vacances totales" que l'on passe à bord.

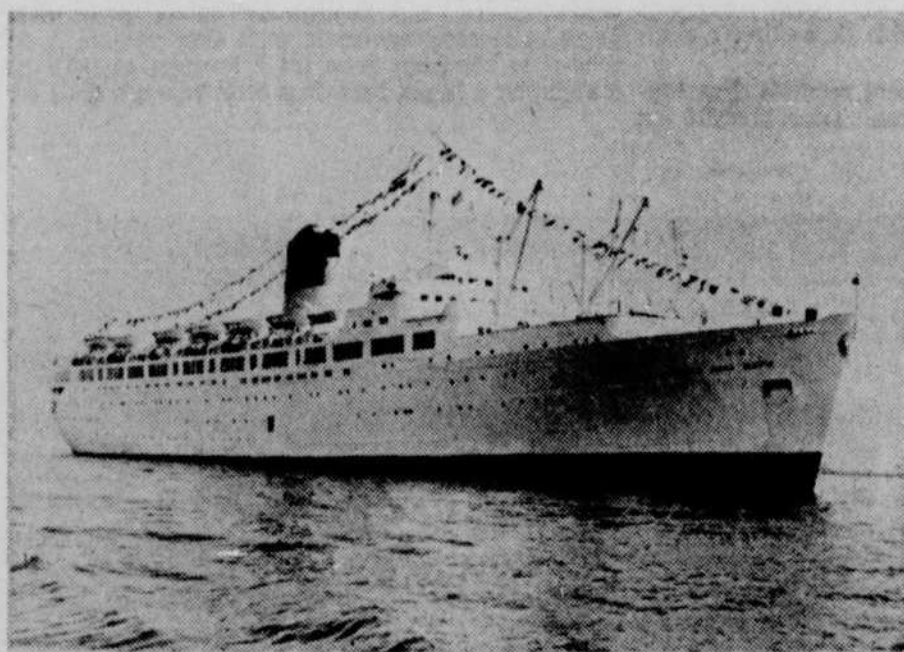
Ces croisières de onze jours comprennent des escales à Québec, Montréal, Bagotville, Gaspé et Sydney, en Nouvelle-Écosse. Les départs se font de New York le 23 juillet et le 6 et 20 août. Les passagers peuvent embarquer ou débarquer à Montréal.

Les passagers feront la découverte des plus beaux panoramas de l'Amérique du Nord en longeant les rives du St-Laurent et du Saguenay. La première escale du paquebot est à Québec. La vieille capitale, seule ville fortifiée en Amérique du Nord, possède pour les Canadiens autant que pour les étrangers un charme unique.

Pour ceux qui viennent d'ailleurs, une journée à Montréal offre l'occasion de voir "Terre des Hommes" et le Vieux Montréal.

Une des attractions principales de cette croisière est la découverte du Saguenay avec ses fjords et ses falaises qui s'élèvent à plus de 2,000 pieds. Passant par le Cap Eternité et le Cap Trinity ainsi que la Baie des Ha! Ha!, le paquebot s'arrête à Bagotville. Les jours d'arrivée des croisières Greek Line, le maire en personne accueille les passagers, des danses folkloriques sont organisées par les gens de la ville et pour couronner le tout une énorme tarte aux bleuets de 250 livres est hissée à bord. On célèbre en buvant du "Caribou".

La péninsule gaspésienne offre sans cesse à la vue un chapelet de villages de pêcheurs entre lesquels s'étendent des panoramas sans cesse renouvelés de mer et de montagne. C'est un endroit de prédilection pour les artistes, qui se réunissent surtout à Percé. Le paquebot fait escale dans l'anse de Gaspé — d'où on se rend facilement à Percé en voiture. Le rocher Percé s'élève à 300 pieds au-dessus de la mer et est situé tout près de l'île Bonaventure. Les passagers peuvent admirer cette immense



volière naturelle qui compte plus de 50,000 oiseaux; c'est la plus importante colonie de Fous de Bassan au monde. On peut facilement approcher et photographier ces oiseaux du haut de la falaise ou faire le tour de l'île en chaloupe à moteur.

Construite sous Louis XIV et restaurée récemment, la forteresse de Louisbourg fait revivre les premiers temps de la Colonie. Grâce aux efforts du grand spécialiste de l'ameublement qu'est Jean Palardy, les intérieurs sont reconstitués avec des meubles et même des tissus d'époque qu'il a su récupérer en France. Pendant l'escale à Sydney, on visite la forteresse — et on peut également voir le Musée Alexander Graham Bell où sont exposés le premier téléphone et le premier bateau hydrogénérateur.

Le Queen Anna Maria est le cadre idéal pour cette croisière "panoramique". Les larges ponts extérieurs sont parfaits pour se promener, regarder les paysages, ou prendre un bain de soleil. Ce bateau de luxe possède quatre piscines extérieures et une piscine intérieure. Les salles publiques grandes et confortables comprennent une très belle salle à manger, un cinéma, des salons, des bars et une boîte de nuit. On retrouve l'ambiance grecque aussi bien dans les spectacles qu'aux repas.

La Greek Line, dont les bateaux viennent au Canada depuis 1946, fut la première des grandes lignes de navigation à créer des croisières de toutes sortes à des prix populaires. La compagnie en offre actuellement plus de 100 par année.

Festival du printemps à Prague

(par Helen Claire Howes)

PRAGUE. — Le printemps est une saison splendide en Bohême — surtout le mois de mai, rêve de tout amoureux de la musique.

De la mi-mai au début juin, des orchestres, groupes et solos de réputation mondiale se produisent au fameux festival printanier de musique de Prague, dans les immeubles historiques de la ville, la cathédrale St-Guy et la basilique St-Georges dans le château de Prague, l'église Tynsky, la galerie des glaces Clementinum, la chapelle Bethléem, la sac Smetana, a villa Bertramka de Mozart et sur les marches du théâtre national.

Cette capitale de la Bohême et de la Tchécoslovaquie dispose de douzaines de salles de concert et, au cours du festival, du 12 mai au 4 juin, plus de 50 concerts seront présentés.

La galerie Clementinum fait les délices de tous les mélomanes. Il ne faut pas manquer d'y admirer les fresques sur les murs et les plafonds, la chapelle des miroirs, le musée d'astronomie, la bibliothèque de manuscrits enluminés et les anciennes mappemondes. La chapelle Bethléem où Jean Huss prêchait en 1402, fut reconstruite par l'Etat en 1952 et arbore aujourd'hui des concerts.

Le château de Prague, siège du gouvernement de Bohême pendant mille ans, mérite une visite prolongée. La cathédrale St-Guy, en construction pendant 600 ans et finie en 1929, est un bâtiment superbe. La nef et les 16 chapelles sont éclairées par des vitraux lumineux et abritent un grand nombre d'oeuvres d'art. La chapelle St-Venceslas, par laquelle on entre dans la salle des bijoux de la couronne, est la plus visitée, mais ce château entier est extraordinaire avec ses cours.

églises, palais, musées, galeries d'art, sculptures, parcs et l'allée dorée de boutiques minuscules.

C'est aussi là que se trouve la maison tchécoslovaque des enfants. La maison, autrefois la résidence du burgrave, est maintenant dédiée aux enfants de 6 à 15 ans. Les adultes n'ont pas le droit d'entrer, sauf en des occasions spéciales comme invitées des enfants. Elle est décorée de fresques et de mosaïques, meublée pour les enfants et dispose de marionnettes, de théâtres, d'une station de radio, de trains électriques, de jouets, de jeux, de films, de livres et d'équipement scientifique pour répondre à tous les goûts. Les jeunes touristes sont les bienvenus et leurs hôtes s'occuperont d'eux.

Et s'il vous reste encore du temps, Prague dispose d'une douzaine de théâtres pour adultes et de quatre pour enfants, de huit "ateliers théâtraux" pour satires et comédies musicales, de 32 musées, 15 galeries, 8 salles de concert, sept cabarets, dix boîtes de nuit, six cafés avec salle de danse et 70 cinémas, plus quelques gymnases et stades couverts. Et des excursions pourront vous faire découvrir la campagne environnante de villes et châteaux médiévaux bien préservés.

En Tchécoslovaquie les touristes sont bien accueillis; les monnaies étrangères sont changées au double de leur valeur ordinaire. Il faut un visa très facile à se procurer au Consulat tchécoslovaque de Montréal (vous pouvez en faire la demande par une agence de voyage). Les prix des hôtels sont modérés, mais au cours du festival il est difficile de se loger à Prague; il vaut mieux réserver bien à l'avance.

MOTEL

K
E
B
E
K



MOTELS avec cuisinette, accommodation de 2 à 8 personnes. Chauffage électrique, T.V., stationnement gratuit, situé sur la place, rue Walnut.

OLD ORCHARD BEACH, MAINE

Pour réservations, à Québec: 529-9352

Destination EUROPE

Vols nolisés en vente libre pour la première fois

Nombreux départs à des prix imbattables!

Places disponibles avec confirmation immédiate

VOYAGES JEAN JUAN

1033, route de l'Eglise, Ste-Foy, Tél.: 653-7264

VACANCES ESPAGNOLES

Tour exclusif, planifié et accompagné personnellement par M. JEAN JUAN, pour la quatrième année consécutive.

Du 10 au 31 mai 1973

Lisbonne — Madrid — Tolède — Séville — Torremolinos — Valence — Palma de Majorque — Barcelone — Paris —

Places limitées. Renseignements et inscriptions chez votre agent de voyages

C'est un programme VOYAGES et VACANCES en collaboration avec TAP et AIR FRANCE

N'ATTENDEZ PAS TROP TARD:

Vous pourriez avoir de la difficulté à obtenir des sièges

Exemple: PARIS 22 jours \$214.
LONDRES 22 jours \$199.

Pour les personnes qui veulent découvrir l'Europe avec le Tourisme français

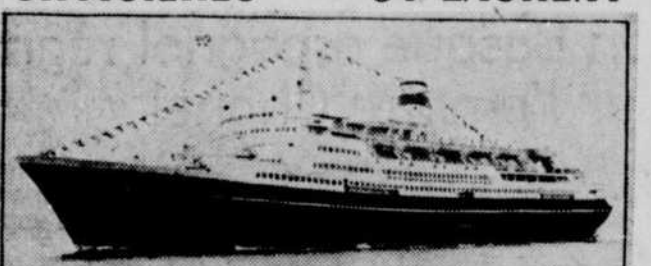
ESPAGNE, MAROC, PORTUGAL 22 jours \$676.
FRANCE, ITALIE, SUISSE 22 jours \$816.
GRAND TOUR DE FRANCE 22 jours \$716.
GRAND TOUR D'EUROPE 22 jours \$838.

Comprendant Transport, Hôtel 1ère classe, transferts, Excursions et majorité des repas, Tarif aérien en supplément.

GRAND TEMPS POUR OBTENIR UNE CROISIÈRE DE VOTRE CHOIX POUR LA PROCHAÎNE SAISON. N'HESITEZ PAS À CONSULTER DES GENS COMPÉTENTS.

RESERVATIONS SANS FRAIS
québec-monde
223 EST, BOUL. CHAREST - 529-2547
Edifice Gare Centrale
MEMBRE DU GROUPE DE AMERICAN EXPRESS
quebec travel bureau

CROISIÈRES SUR LE ST-LAURENT



Un seul bateau cet été
Le MS "A. PUSHKIN"

Départs: 14 et 21 juillet (6 jours)
SAGUENAY — ST-PIERRE ET MIQUELON

A partir de: \$175.00 à \$395.00

Départs: 30 juin — 28 juillet — 11 août 1973
SAGUENAY — BERMUDES
ST-PIERRE ET MIQUELON

A partir de: \$310.00 à \$695.00
RESERVEZ MAINTENANT

VOYAGES BEL-AIR Inc.

42, de la Fabrique, Québec 4

692-2221 IATA

escale: Europe

Avec AIR FRANCE et le TOURISME FRANCAIS

- TOUR DE FRANCE
- TOUR D'EUROPE
- FRANCE, ITALIE, SUISSE
- ESPAGNE, MAROC, PORTUGAL
- ALLEMAGNE, SUISSE, AUTRICHE
- PAYSAGES D'ITALIE
- PAYSAGES D'ESPAGNE
- ESPAGNE, PORTUGAL

Beaucoup de ces départs peuvent être combinés avec les nouveaux vols nolisés vers l'Europe



Denis Demers



voyages escales inc.
Le "4" parc Samuel Holland,
case postale 454, Québec 6.
Adresse Télégraphique VOYAGESCAL
Tél.: 681-7282

UN SERVICE DE QUALITÉ CERTAINE



Audrey de Larnimat

PARIS, LONDRES

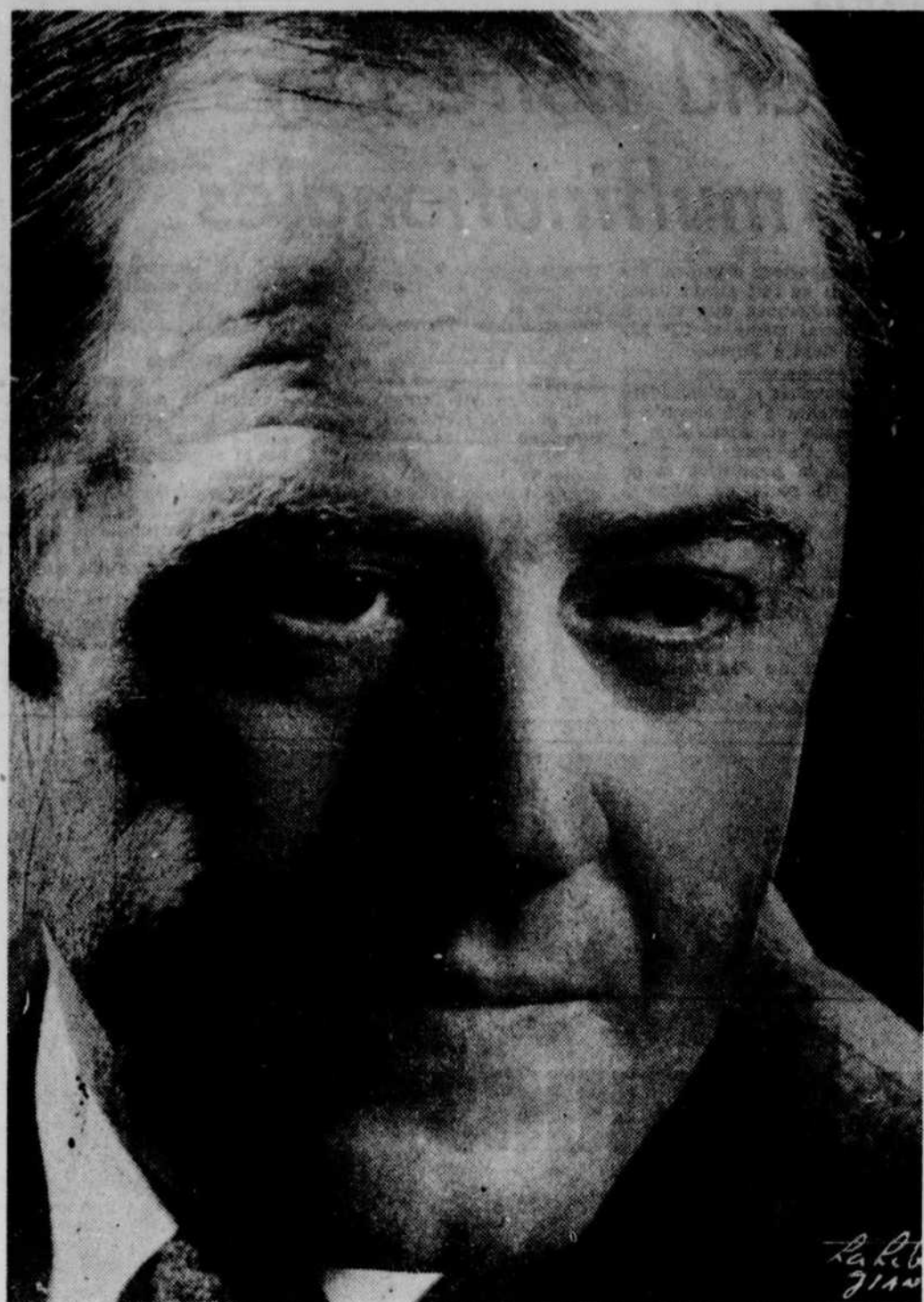
vols, nolisés avec

ECONAIR

MONTREAL (Dorval) - PARIS (Orly)						MONTREAL (Dorval) - LONDRES (Heathrow)					
No de contrat	Départs	Retours	Nombre de jours	Tarifs		No de contrat	Départs	Retours	Nombre de jours	Tarifs	
925	LUN. 7 mai	MAR. 29 mai	22	\$214		801	MAR. 1 mai	MER. 23 mai	22		
926	LUN. 14 mai	MAR. 5 juin	22			802	DM. 13 mai	MER. 1 juin	19		
927	LUN. 21 mai	MAR. 12 juin	22			803	MAR. 15 mai	MER. 6 juin	22		
928	LUN. 28 mai	MAR. 19 juin	22			804	MAR. 22 mai	MER. 13 juin	22		
929	LUN. 11 juin	MAR. 3 juin	22			805	MAR. 29 mai	MER. 20 juin	22		
930	LUN. 18 juin	MAR. 10 juin	22			806	MAR. 5 juin	MER. 27 juin	22		
931	LUN. 2 juin	MAR. 24 juin	22	\$249		807	MAR. 12 juin	SAM. 17 juin	25		
932	LUN. 9 juin	MAR. 31 juin	22			808	MAR. 19 juin	SAM. 14 juin	25		
933	MER. 11 juin	JEU. 9 août	29			809	DM. 1 juin	SAM. 28 juin	27		
934	LUN. 16 juin	MAR. 7 août	22			810	DM. 8 juin	MAR. 7 août	29		
935	LUN. 23 juin	MAR. 14 août	22			811	VEN. 13 juin	SAM. 4 août	22		
936	MER. 25 juin	JEU. 20 sept.	29			812	DM. 15 juin	LUN. 13 août	29		
937	LUN. 30 juin	MAR. 21 août	22			813	VEN. 20 juin	SAM. 11 août	22		
938	LUN. 6 août	MAR. 28 août	22			814	DM. 22 juin	LUN. 20 août	29		
939	MER. 5 sept.	JEU. 4 oct.	29			815	MAR. 24 juin	MER. 15 août	22		
940	MER. 12 sept.	JEU. 6 sept.	29			816	MAR. 29 juin	SAM. 19 août	29		
941	LUN. 13 août	MAR. 4 sept.	22	\$214		817	VEN. 3 août	LUN. 27 août	24		
942	LUN. 20 août	MAR. 11 sept.	22			818	VEN. 5 août	JEU. 3 sept.	29		
943	MER. 22 août	JEU. 20 sept.	29			819	DM. 26 août	SAM. 24 sept.	29		
944	LUN. 27 août	MAR. 18 sept.	22			820	VEN. 10 août	SAM. 1 sept.	29		
945	LUN. 3 sept.	MAR. 25 sept.	22			821	DM. 12 août	LUN. 10 sept.	29		
946	MER. 5 sept.	JEU. 4 oct.	29			822	VEN. 17 août	SAM. 8 sept.	22		
947	LUN. 10 sept.	MAR. 7 oct.	22			823	LUN. 20 août	LUN. 17 sept.	28		
948	MER. 12 sept.	JEU. 11 oct.	29			824	DM. 26 août	SAM. 24 sept.	29		
949	LUN. 17 sept.	MAR. 9 oct.	22	\$189		825	VEN. 31 août	SAM. 22 sept.	22		
950	MER. 19 sept.	JEU. 18 oct.	29			826	VEN. 7 sept.	SAM. 29 sept.	22		
951	LUN. 24 sept.	MAR. 16 oct.	22			827	VEN. 14 sept.	MAR. 3 oct.	19		
952	MER. 26 sept.	JEU. 23 oct.	29			828	VEN. 21 sept.	MER. 10 oct.	19		
953	LUN. 1 oct.	MAR. 23 oct.	22			829	VEN. 28 sept.	MER. 17 oct.	19		
						830	MAR. 2 oct.	MER. 24 oct.	22		

AGENCE DE VOYAGES DU CLUB AUTOMOBILE QUÉBEC LTÉE

871, chemin Saint-Louis, Québec 6 — Tél.: (418) 688-3430
1,300, rue Notre-Dame, Trois-Rivières — Tél.: (819) 379-5300



Raymond Lévesque invite la population à une rencontre avec l'humain, mardi soir au Grand Théâtre. A l'affiche: un récital de chansons, monologues et poèmes.

"La seule chose qui peut nous unir: le coeur"

— Raymond Lévesque

par BERNARD BERUBE

Une idée maîtresse commence à s'imposer, après 25 ans de carrière, dans l'évolution de Raymond Lévesque, chansonnier, poète et monologueur politiquement engagé: c'est l'humain.

Mais écoutons-le parler: "Ca commence à prendre forme chez moi, une unité se dessine. Après une période de recherche et une autre de confusion, je pense maintenant qu'il n'y a pas de solutions politiques. On a essayé de créer un lien d'unité: le drapeau, la langue, la patrie. Ce n'est pas par ça que les gens s'entraident. La seule chose qui peut nous unir, c'est le Coeur".

Personnalité

Il a l'air d'un "cave". Autant dans sa manière de parler, dans sa démarche très gauche et son innocence, à prime abord du moins. Après un bout de conversation, le positif de sa personnalité fait surface: une simplicité désarmante, un naturel charmant, et une bonté infinie.

J'allais dire Raymond Lévesque est un "personnage" vrai. Eh bien non. Il est simplement vrai. On le découvre surtout lorsque interrogé sur lui-même. Il devient mal à l'aise, car il est humble.

Mais quand il parle de la pollution, de la société, bref tout ce qui est humain, il s'enflamme. Ce sont d'ailleurs les principaux thèmes de son oeuvre.

L'indépendantiste

Pour Raymond Lévesque, l'indépendance n'est pas une fin, "c'est un problème de justice". Il est juste, dit-il, qu'on ait le

droit de se gouverner, de parler notre langue. Mais ce n'est pas en partageant des choses communes, drapeau, langue, patrie, qu'on va créer le lien. C'est par le coeur. "Les Québécois, poursuit-il, ne deviendront pas meilleurs par l'indépendance,

mais en s'ouvrant sur le monde". Il est parmi la cinquantaine d'indépendantistes qui ont les premiers adhéré au R.I.N. Il l'est toujours, et la moitié de sa production — chansons, fables, poèmes — tournent au-

tour de l'engagement politique.

Pollution

Raymond Lévesque est aussi un inquiet devant l'inconscience des gens qu'il tente de réveiller par ses chansons. "Le plus gros

journal de New York (New York Times) mange une forêt à chaque jour, c'est terrible!" Il donne un autre exemple. "On avait un espoir de supplément de nourriture par la mer, les poissons et les algues. Eh ben, on est en train de la tuer la mer, par la pollution".

Expliquant cette inconscience collective, Raymond utilise un autre exemple: "Les gens passent sur la planète comme dans un grand magasin qu'ils pillent. Ce qui va arriver après, ils s'en colissent." Pour le chansonnier, la vie va s'en sortir (réapparaître) en autant que les gens vont en prendre conscience. Il s'agit donc de les réveiller, pour leur inculquer les valeurs essentielles.

"En effet, les gens sont indifférents au sort du monde, ils ont le nez dans leur poche."

Société: péril blanc

"Gagner sa vie, ce sont les marchands qui ont créé cette expression. On n'a pas à la gagner, la vie nous a été donnée."

"Je suis d'accord pour l'obligation de travailler, pas pour gagner sa vie, mais pour aider les autres, travailler pour le monde."

"Il n'y a pas de péril noir ou jaune, mais un péril blanc." En effet, Raymond Lévesque estime que la société blanche, occidentale, a amené les fausses valeurs: argent, prestige, honneur, etc. "Il faut les détruire", s'exclame le chansonnier.

Suit un autre exemple: "Il n'y a pas d'honneur militaire. Les soldats en campagne sont des criminels, des assassins."

Vie

La vie a rendu Raymond Lévesque quelque peu pessimiste, bien que sa carrière comme poète et chansonnier s'améliore depuis 1967.

Come il l'explique, "Je n'ai jamais été là au bon moment", de la chanson québécoise.

Originelle de Montréal, sa carrière a débuté en 1949 au temps des Félix Leclerc, Roland D'Amour et Lionel D'Amour. Une période difficile où la musique française et américaine était à la mode. De 1954 à 1959, il se trouve à Paris où il commence à être connu par des chansons comme "La Petite Canadienne", "Les Trottoirs", "Quand les Hommes vivront d'amour", "La famille". De retour au Québec, il connaît une période creuse; il ne fait pas partie de la nouvelle vague des Pauline Julien, Claude Léveillée, Gilles Vigneault et Clémence Desrochers. Raymond Lévesque était en effet marginal dans le boum de la chanson québécoise depuis 1960, et la fructueuse période des boîtes à chansons.

Il ne regrette pas cette baisse. "C'est excellent, c'est un côté de la vie qui enrichit."

Récital au Grand Théâtre

Tout ça pour vous dire que Raymond Lévesque donnera un récital mardi le 27 mars à 20 heures trente, au Grand Théâtre.

C'est une invitation surtout au monde ordinaire: "Le bon peuple, c'est lui qui porte l'univers" affirme-t-il.

Raymond Lévesque, un des grands de la chanson, vous donne un rendez-vous par ses poèmes, ses monologues et ses chansons, avec... l'humain.

Qu'est-ce que "Le bonhomme"?

par Yvan SINOTTE

Beaucoup connaissent Pierre Maheu pour ses écrits, soit dans Parti pris ou dans des ouvrages publiés par la maison d'édition du même nom. D'au-

tres sont plus familiers avec le Pierre Maheu militant syndical. Sous un jour ou l'autre Maheu est toujours le même, soit un gars qui veut sensibiliser la population face aux problèmes qu'elle rencontre et

contester carrément le système. Au cinéma Pierre Maheu n'a pas changé d'optique, son premier film "Le bonhomme" le prouve.

"Le bonhomme" est arrivé à Québec la semaine dernière

paroisiales, les centres de loisirs etc. Devant qui? Des jeunes gens et jeunes filles, des couples suivant des cours de préparation au mariage, des universitaires, des professionnels, des ouvriers, des chômeurs, des assistés sociaux, des paresseux et des laborieux, des ivrognes et des puristes.

Ce film de Maheu a été tourné notamment à Montréal, au nord de la métropole, en plein bois, à St-Benoît-du-Lac.

Qu'est-ce que "Le bonhomme"? C'est Claude Larochelle, un chauffeur d'autobus de 40 ans, père de dix enfants, vivant dans le quartier St-Henri, et qui décide un beau jour qu'il en a assez et laisse tout tomber dans cette société qui l'abandonne. Claude va vivre dans une commune à environ 30 milles de Montebello et là découvre qu'il faut se rapprocher davantage de la nature et chercher à la protéger des méfaits de la civilisation: réapprendre à faire l'amour avec les arbres.

Ce cinéma-vérité de Pierre Maheu nous fait connaître des personnages que nous côtoyons tous les jours.

Ce film met aussi en lumière la situation désavantageuse de la femme dans notre société. Après le visionnement de ce film on a nettement l'impression que l'homme est un être particulièrement choyé dans notre civilisation. Mais s'il existe une seconde et même une troisième chance pour lui, tel n'est pas le cas de la femme qui peut difficilement tout recommencer.

Le film "Le bonhomme" de Pierre Maheu, produit à l'Office national du film est une réalisation d'une valeur certaine et la sincérité du jeu des figurants est à tout le moins indéniable. Tous ne seront pas d'accord avec Claude Larochelle, le personnage principal, mais sûrement que tous trouveront matière à discussion. L'expérience tentée la semaine dernière par l'ONF vaut certainement la peine d'être reprise, peut-être le sera-t-elle avec le prochain film de Pierre Maheu, qui a promis une seconde production du même genre.

sans tambours ni trompettes, mais plutôt sur le bout des pieds. Aucune publicité fracassante dans les médias d'information, pas de projection dans des cinémas locaux, mais une formule toute nouvelle: aller chercher le public là où il se trouve. En tout, 120 représentations dans une semaine. Où? Dans les tavernes, les salles



Claude Larochelle, le point d'intérêt du film "Le bonhomme", est en compagnie de celle qui lui a aidé à recommencer à vivre, au sein de la commune qu'ils fréquentent dans le nord de Montréal.

Des marionnettes à fil ... à Québec? Oui!

Le théâtre Le Tréteau, poursuivant le but qu'il s'était fixé en présentant aux enfants Marlot dans les Merveilles, du Québécois Pierre Morency, puis, plus récemment, les clowns Maximum et Rondelle les Fous, innove maintenant en présentant sa nouvelle production, intitulée Au feu! Au feu!

Au feu! Au feu! les enfants pourront rencontrer Madame Persiflette, pardon mademoiselle, Rodine, Lucide... et...? Une cascade de rires, de poussettes, de rires, et beaucoup encore! Il faut savoir que Mademoiselle Persiflette, elle... comment dire...? Elle vous

attend! C'est tout ce qu'elle fait, pour le moment! Elle vous attend au 6125, 1ère Avenue, à Charlesbourg. Elle vous attendra, du 23 mars au 20 mai, tous les dimanches, avec ses histoires, ses... non, elle ne veut pas que j'en dise plus long...

Ah! Elle vous fait dire en terminant qu'elle vous attend à 13h30 et 15h30...

P.S. — Je voudrais remercier Mademoiselle Persiflette pour la gentillesse avec laquelle elle a bien voulu me communiquer ces quelques détails.



Voici l'une des scènes de la nouvelle production du théâtre Le Tréteau: "Au feu! Au feu!"

Au Centre national des arts Le Festival d'été sera beaucoup plus élaboré

OTTAWA (PC) — Le prochain Festival d'été du Centre national des arts sera le plus élaboré à être organisé jusqu'à présent.

Le programme qui sera offert en juillet comprendra des spectacles d'opéra, de ballet, de théâtre, des soirées littéraires, des projections de films et des revues musicales.

On prévoit ainsi attirer un grand nombre de touristes qui pourront également assister aux manifestations du festival d'été de Radio-Canada et d'autres agences culturelles à Ottawa.

Une nouvelle compagnie de ballet, sous la direction de Brian Macdonald, présentera trois créations chorégraphiques à la salle d'opéra du CNA, en alternance avec trois spectacles d'opéra.

Il y a deux ans, Festival Canada présentait "Les Noces de Figaro", de Mozart, une production du Centre d'art, avec l'orchestre du CNA dirigé par Mario Bernardi. L'an dernier, le programme comprenait une reprise de "Figaro" et un autre opéra de Mozart, "Cosi fan tutte", lequel sera présenté cette année avec deux autres "don Giovanni", de Mozart, et "La Belle Hélène", d'Offenbach.

Plusieurs concerts et récitals figurent au programme du festival.

Heather Thomson, Allan Monk, Gwendolyn Little, Mona Kelly, Patricia Wells, Rosalind Elias, John Stewart et Ara Berberian.

Le compositeur français Marius Constant dirigera un concert comprenant l'une de ses oeuvres.

Durant la première quinzaine de juillet le Théâtre du Rideau Vert de Montréal présentera "Monsieur de Pourcègnauc", de Molière. Une production théâtrale en langue anglaise finira l'affiche pour la seconde partie du mois au Théâtre du CNA, qui contient 800 fauteuils.

Des spectacles genre revue musicale, l'un en anglais, l'autre en français, se partageront successivement la scène du Studio, une salle de 150 places.

A l'intention des enfants, il y aura chaque jour une représentation de clowns.

Les soirées d'audition de poèmes auront lieu le mardi, et les concerts de musique de chambre le jeudi.

Mario Bernardi sera au pupitre pour la présentation des deux opéras de Mozart, et Pierre Héty, de Montréal, dirigera "La Belle Hélène".

La distribution presque entièrement canadienne comprend notamment Pierre Duval, Claude Corbeil, Napoléon Bisson,

Il allait au cinéma pour se divertir

WASHINGTON (PA) — Après une période de liberté nouvelle vague dans la production cinématographique, l'acteur Rex Harrison avoue qu'il s'est apparemment trompé en croyant qu'on ferait revivre les genres plus traditionnels.

"J'avais coutume d'aller au cinéma pour me divertir", a déclaré l'acteur durant un séjour à Washington.

Mais les films d'aujourd'hui n'apportent guère de divertissement, a-t-il ajouté. "La brutalité à répétition ne me plaît pas et, semble-t-il, la pornographie et la violence sont les thèmes qui contribuent au succès financier des productions", de commenteur Rex Harrison.

LES GRANDS BALLET CANADIENS

Trip
BÉRIO • BUTLER

Triomphe d'Aphrodite
ORFF • WALKER

Cordes
BARTOL • MACDONALD
VIOLONISTE: OTTO ARMIN

30-31 mars 20h30

BILLETS A: \$2.50 \$3.50 \$4 \$4.50 et \$5
ETUDIANTS: "Dernier jour" pour vous procurer vos billets de \$4.50 et \$5.00 à moitié prix. Carte d'étudiant obligatoire à l'entrée.

EN VENTE: Aux guichets du Grand Théâtre et à la Caisse populaire Laurier.

* Ces deux ballets seront présentés avec accompagnement de musique enregistrée.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
SALLE LOUIS-FRÉCHETTE TEL 643 8131

ADAMO

Au Collège de Lévis le 27 mars à 20 heures 30

Pour réservation: 837-1155

AU CADEAU DE L'EDEN
53, avenue Bégin — Lévis

4e SEMAINE

SACCO

C'est extraordinaire! AUSSI REMARQUABLE QUE Z

VANZETTI

Aussi: "LA MORT SONNE TOUJOURS 2 FOIS" Couleurs

CANARDIERE

Dernier spectacle

Le dernier spectacle de la saison 1972-73 des Grands Ballets canadiens prendra l'affiche de la salle Louis-Frédéric du Grand Théâtre de Québec les 30 et 31 mars (20h30) et sera couronné par trois ballets présentés pour la première fois dans cette ville.

Ce programme exceptionnel comprend tout d'abord deux ballets inédits créés spécialement pour les Grands Ballets canadiens:

TRIP, une oeuvre magistrale de John Butler inspirée par la célèbre SINFONIA du compositeur italien Luciano Berio; et

CORDES, du chorégraphe montrealais Brian Macdonald d'après la Sonate pour violon seul de Bela Bartok qui sera interprétée, sur scène, par le violoniste Otto Armin, puis le violoniste et dernier volet de la trilogie de Carl Orff, TRIOMPHE D'APHRODITE, chorégraphié par Norman Walker, qui n'avait jamais été présenté au public de la capitale.

Avec ce programme fascinant les Grands Ballets canadiens clôtureront une saison qui était placée sous le signe de la trilogie de Carl Orff et offre une soirée que les balletomanes ne voudront pas manquer.

Selon John Turner

Réduire l'impôt des sociétés, c'est créer des emplois

TORONTO (P.C.) — Le but des réductions d'impôts aux sociétés canadiennes, c'est la création d'emplois, a déclaré hier le ministre des Finances, M. John Turner, en invitant les députés de l'opposition aux Communes à faire passer l'intérêt national avant les questions partisans.

Expliquant les mesures budgétaires destinées à réduire à un maximum de 40 pour cent les impôts versés par les sociétés, le ministre a rappelé que cette décision avait été prise par le gouvernement pour raffermir la position concurrentielle de nos entreprises aussi bien au Canada qu'à l'étranger. "Le secteur de la fabrication et de la transformation est la plus abondante source d'emplois distincte au Canada, a dit M. Turner. Il fournit directement du travail à près de deux millions de Canadiens, soit presque le quart de l'ensemble de la main-d'œuvre. C'est pourquoi j'ai proposé de réduire le taux d'imposition et de prévoir un amortissement accéléré de deux ans à l'égard des machines et du matériel achetés après la date de la présentation du budget".

"Ce qui est en jeu, ce n'est pas le bien-être des sociétés

et de leurs actionnaires, mais bien celui de tous les Canadiens. Ce qui est en jeu, c'est des centaines de milliers d'emplois qui dépendent de la survie de nos industries de fabrication et de la conservation des emplois qu'elles procurent".

"Etant donné l'enjeu, je pense que tous les députés et tous les groupes politiques représentés au Parlement hésiteraient sérieusement à faire passer des questions partisans avant l'intérêt national".

Réactions des partis

Le Parti conservateur, par la voix de son chef, M. Robert Stanfield, a déjà indiqué qu'il appuiera ces mesures et il a invité le gouvernement à les présenter dans le plus bref délai possible.

Le NPD soutient toujours que ces mesures favoriseront "des quêtes en Cadillac" et il s'apprete à voter contre leur adoption. M. Turner estime toutefois que "les Canadiens sont trop intelligents pour continuer d'avalier pendant longtemps ces chimères du soi-disant gangsterisme corporatif".

Selon le ministre, ces mesures sont essentielles pour aider

le secteur manufacturier canadien à soutenir la concurrence offerte par les Etats-Unis, le Japon et la Communauté économique européenne.

"Si ces concessions ne devaient pas avoir pour effet d'accroître l'embauche et de fixer des prix concurrentiels et permettraient plutôt aux hommes d'affaires de rechercher un profit maximum au détriment des prix et d'un plus grand nombre d'emplois, vous auriez un ministre des Finances différent qui appliquerait une philosophie différente.

"Pour l'instant, nous offrons au monde des affaires canadien la possibilité d'investir et d'étendre le Canada à un point tel qu'il ait la chance d'affronter une très rude concurrence".

Sévère critique de David Lewis

Le gouvernement vend notre pays au profit des sociétés multinationales

OTTAWA (P.C.) — Dans une motion d'opposition aux Communes, le chef du Nouveau parti démocratique, M. David Lewis, a vertement reproché hier au gouvernement "de vendre notre pays en permettant l'exploitation de nos richesses au profit de gigantesques sociétés multinationales" et l'a fortement incité à "mettre fin à cette situation intolérable".

La journée était consacrée à l'opposition, et le NPD en a profité pour présenter sa motion déplorant "l'impuissance du gouvernement à élaborer des politiques visant à créer et à exploiter des sociétés de la Couronne au bénéfice du public et blâmant le gouvernement de s'être départi de ses titres et d'avoir accordé un

traitement préférentiel aux sociétés privées dans le domaine du transport public au détriment de sociétés appartenant à la population du Canada".

Transport

Au chapitre du transport aérien, M. Lewis a qualifié le "scandale national" la préférence accordée à CP Air pour la nouvelle route Canada-Chine alors que la société de la Couronne Air Canada, qui appartient à la population canadienne, aurait pu exploiter cette route intéressante et rentable.

M. Lewis s'est également dit inquiet du temps que le gouvernement met à accorder la route Canada-Milan, en Italie,

à un transporteur canadien. Selon lui, il ne fait aucun doute que la préférence doit aller à Air Canada, même si CP Air se rend déjà à Rome.

"La concurrence est encore plus rapprochée si on considère que Bruxelles a été accordé à Air Canada et Amsterdam à CP Air. Ce sera un autre affront à la population si on accorde la route de Milan à CP Air".

D'après la politique gouvernementale actuelle, Air Canada dessert l'Europe du Nord et les Antilles alors que CP Air, une entreprise privée, dessert l'Europe du Sud, l'Afrique du Nord, le Mexique, l'Amérique du Sud et la région du Pacifique.

Partage idiot. Le leader néo-démocrate ajou-

te que ce partage, qui est loin de favoriser Air Canada, est stupide et idiot et que l'ancien ministre des Transports, M. John Pickersgill n'a pas rendu service à la population en l'adoptant.

Il espère que l'actuel ministre, M. Jean Marchand, apportera une solution satisfaisante au problème du partage des routes aériennes entre les deux grands transporteurs canadiens.

Devant les protestations des conservateurs, M. Lewis a souligné que ces derniers "s'opposent à la motion, comme ils s'opposent toujours à tout, sauf quand le temps viendra d'accorder de nouvelles concessions fiscales aux grosses sociétés et qu'ils feront la gémification devant elles".

M. Lewis a également repro-

ché au gouvernement d'avoir vendu une société de la Couronne, Polymer, à la Compagnie de développement du Canada.

Vente illogique. D'après lui, le gouvernement a consenti à une vente "illogique et incompréhensible" puisque Polymer était très rentable et appartenait déjà à la population.

"Le gouvernement aurait dû plutôt prendre ces \$70 millions et aller construire une nouvelle usine dans une des régions du Canada qui en ont tant besoin".

"Le seul but de la CDC est maintenant d'assouvir ses besoins de profits et l'organisme n'est devenu ni plus ni moins un fonds mutuel d'investissements".

A travers le pays

Pas d'unanimité

OTTAWA (P.C.) — Le gouvernement canadien fera connaître, au début de la semaine prochaine, sa décision de continuer ou se retirer de la Commission internationale de contrôle et de surveillance au Vietnam.

Le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a indiqué, vendredi, aux Communes, en réponse à des questions de l'opposition, que l'unanimité n'est pas encore réalisée au sein du cabinet sur cette question, mais qu'au début de la semaine prochaine, le gouvernement aura pris sa décision.

Celle-ci sera portée à l'attention des Communes qui auront le loisir d'en discuter au cours d'un débat spécial, a ajouté le ministre.

Accusé de pessimisme

OTTAWA (P.C.) — Le premier ministre Trudeau a reproché au chef de l'opposition, M. Robert Stanfield, de faire preuve de pessimisme au sujet des relations commerciales canado-américaines, principalement en ce qui concerne l'aide d'Ottawa aux compagnies canadiennes.

M. Stanfield a soulevé la question, vendredi matin aux Communes, pour tenter de savoir si le gouvernement américain avait été informé des objectifs du ministère de l'Expansion économique régionale.

Les sourds ignorés

TORONTO (P.C.) — Les besoins des quelque 50,000 personnes sourdes au Canada sont ignorés parce que leur handicap ne paraît pas, a déclaré, vendredi, M. Graeme Wallace, psychologue de Toronto, dans un rapport présenté au ministère fédéral de la Santé et du Bien-être.

M. Wallace, qui a dirigé cette étude de 10 mois, a affirmé que les sourds souffraient d'une scolarité inadéquate, d'emplois sans avancement et d'une sympathie plus que sommaire de la part des gouvernements fédéral et provinciaux.

Dans son rapport de 88 pages, qui a coûté \$50,000, il souligne qu'entre 1960 et 1966, le gouvernement fédéral n'a accordé que \$1.7 millions pour aider les sourds, alors qu'il dépensait \$35 millions pour les malades mentaux et \$31 millions pour les aveugles. Les sourds viennent dernière tous les autres groupes à l'exception des muets.

Les ascenseurs fonctionnent

OTTAWA (P.C.) — Les techniciens d'ascenseurs d'Ottawa sont retournés au travail, vendredi matin, à 8 heures, en apprenant que l'Assemblée législative avait voté une loi d'arbitrage obligatoire concernant ce conflit, qui dure depuis sept mois entre la partie syndicale et les compagnies d'ascenseurs à propos d'un nouveau contrat de travail.

Un porte-parole du syndicat a déclaré que 90 pour cent des 280 syndiqués de la région d'Ottawa étaient retournés au travail. Les autres travailleurs étaient à l'extérieur de la ville ou en congé.

Les usines Michelin

OTTAWA (P.C.) — Le premier ministre Pierre Elliott Trudeau a déclaré vendredi que le Canada avait connu un certain succès en s'insurgeant contre les droits spéciaux imposés par les Etats-Unis sur les pneus importés des usines Michelin de Nouvelle-Ecosse.

"Je crois que nos arguments commencent à toucher les Américains", a précisé M. Trudeau en Chambre, répondant à M. Robert Stanfield, chef de l'opposition.

Le premier ministre a ajouté qu'il ne partageait pas la version pessimiste des faits que M. Stanfield semble avoir prise à cet égard.

Les tarifs aériens

OTTAWA (P.C.) — Les compagnies aériennes Air Canada et CP Air élimineront presque tous les écarts existant entre leurs tarifs intérieurs.

Les nouveaux tarifs, qui prennent effet au 29 avril, permettent de prendre avantage d'un prix spécial pour les voyages de moins de 700 milles le samedi jusqu'à 15 heures le dimanche. L'on a aussi maintenu les rabais particuliers consentis aux personnes âgées, aux jeunes, aux familles et aux groupes; ces passagers ne pourront cependant pas voyager le vendredi, ni le dimanche, jours de pointe.

Les tarifs d'excursion sont aussi conservés, de même que ceux pour les circuits intérieurs comme les voyages de ski.

Haut niveau de criminalité

KENORA, Ont. (P.C.) — Un grand jury des Assises ontariennes a demandé aux ministres fédéral et provincial de la Justice d'enquêter sur les problèmes sociaux de la région de Kenora qui souffre d'un niveau de criminalité "intolérable".

Dans un rapport, le jury précise que le taux élevé de criminalité a soulevé l'inquiétude chez les citoyens et a donné lieu à une publicité nationale inexacte.

"Nous sommes aux prises avec l'ivrognerie, les bagarres, le pillage et la saleté qui sévissent quotidiennement et qui sont causés surtout par une minorité de non résidents, souligne le rapport.

"Nous tenons à souligner que ces quelques fauteurs de troubles, d'origine indigène pour la plupart, ne souffrent pas de discrimination de la part de la communauté".

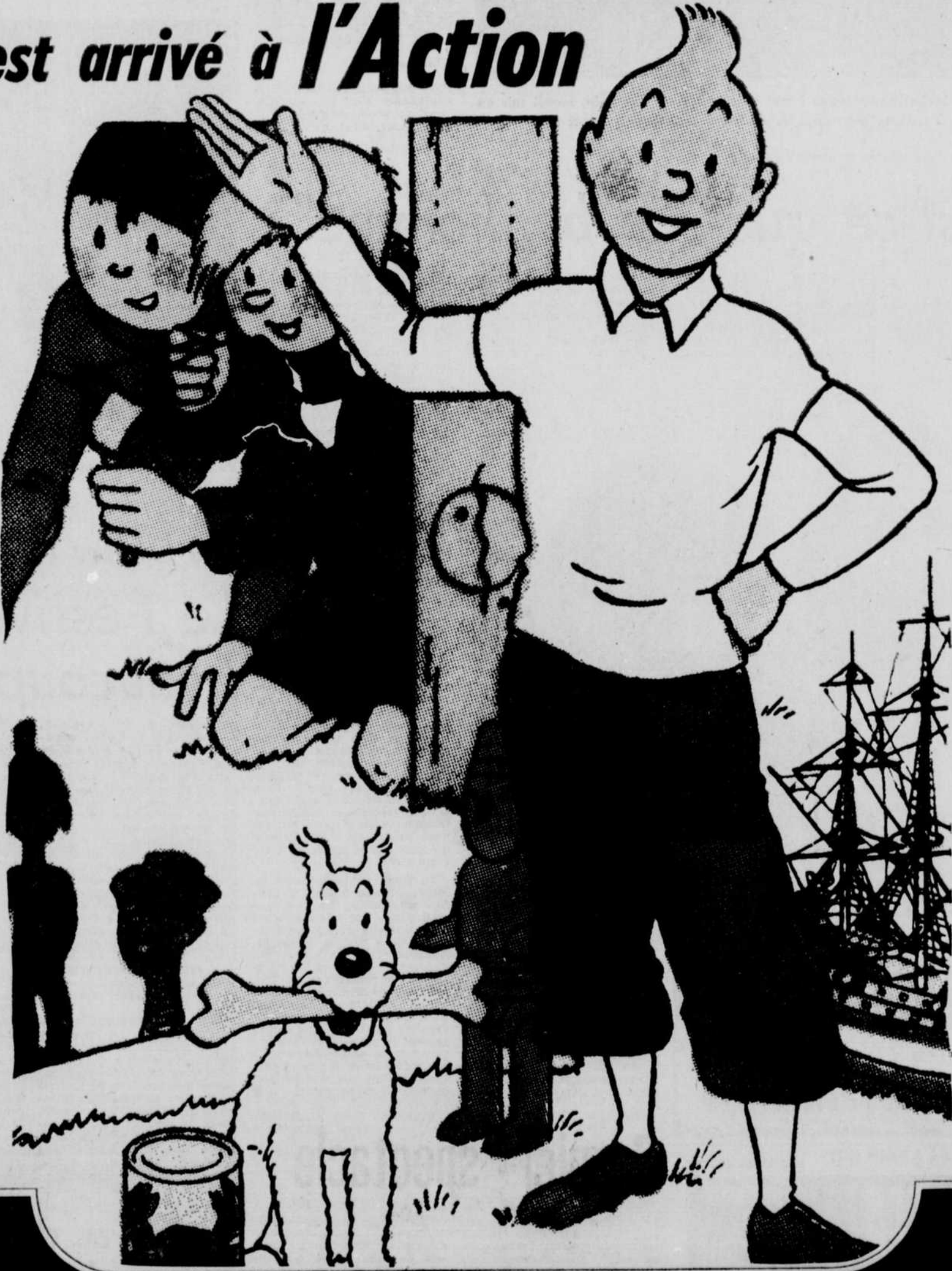
Le rapport affirme que ce sont surtout les délinquants, par leurs activités, qui exercent une discrimination à l'endroit des citoyens.

LA LIBRAIRIE DE

L'Action

"Le Lac aux Requins"

est arrivé à l'Action



Place Jean-Talon
Tél. : 529-8821

L'Action

Place Laurier
Tél. : 659-1021

Peu d'espoir

NEW YORK (Reuter) — Il subsiste peu d'espoir de retrouver vivants les 30 membres de l'équipage du cargo norvégien *Norse* disparu le 13.194 tonnes qui a coulé à 130 milles environ des côtes du New Jersey, jeudi soir.

Plusieurs navires et deux avions ont fouillé en vain une zone de 15.000 milles carrés sans trouver trace du cargo ou de ses membres d'équipage. La Lloyd's avait annoncé, jeudi soir, que le cargo s'était brisé en deux dans une région où les vagues atteignaient 40 pieds de haut et où le vent soufflait à 70 milles à l'heure.

Le premier message de détresse avait été lancé à 13 heures 40. Deux heures plus tard, un second message radio faisait savoir que l'équipage abandonnait le cargo. Celui-ci faisait route de Hambourg à Norfolk avec un cargaison de charbon.

Des vélos

NEW YORK (AFP) — Les Américains ont acheté un total record de 13,8 millions de bicyclettes en 1972 et vers le milieu de 1973, il y aura environ 100 millions de cyclistes sur les routes du pays, a déclaré, vendredi, M. John Auerbach, président de l'Institut de la bicyclette d'Amérique.

M. Auerbach témoignait en faveur des cyclistes américains devant un comité du Congrès qui étudie diverses sections du Highway Act de 1973, affirmant à la construction de pistes cyclables le long des routes et autoroutes américaines.

Indésirables

Les organisations militantes protestantes ont rejeté le Livre blanc britannique et décidé de créer un "groupe d'action loya-

liste" dont la co-présidence a été éconifiée au capitaine Lawrence Orr et au révérend Ian Paisley.

La première décision de ce groupe a été d'organiser une manifestation, samedi, devant l'Hôtel de ville de Belfast, à quelques centaines de mètres des principaux quartiers catholiques.

Estimant qu'une telle manifestation pourrait être l'occasion de désordres causés par des "éléments indésirables", le capitaine Orr souhaite maintenant qu'elle soit annulée.

Guerre de la morue

REYKJAVIK (Reuter) — L'Islande et la Grande-Bretagne ont entamé, à Reykjavik, une nouvelle série de négociations destinée à ouvrir la voie à une rencontre au niveau ministériel en vue de régler la querelle qui les oppose sur les nouvelles limites des eaux de pêche islandaises.

M. Einar Augustsson, ministre islandais des Affaires étrangères, s'est entretenu pendant deux heures avec M. John McKenzie, ambassadeur de Grande-Bretagne, qui était accompagné de deux responsables du Foreign Office et du ministre des Pêcheries. Rien n'a filtré de ces entretiens, dont M. Augustsson a indiqué qu'ils étaient exploratoires.

Les relations entre les deux pays s'étaient tendues à la suite de l'extension unilatérale des eaux de pêche islandaises de 12 à 50 milles. Plusieurs accrochages se sont produits entre canonnières islandaises et chalutiers britanniques, qui continuent à pêcher à l'intérieur des nouvelles limites. La semaine dernière, une canonnière avait, pour la première fois, tiré deux coups de semonce à obus réels au-dessus d'un remorqueur britannique qui tentait de l'éprouner.

Ex-Beatles expulsé

NEW YORK (Reuter) — L'ancien parolier - compositeur des Beatles, John Lennon, a été frappé, vendredi, d'une mesure d'expulsion des États-Unis. Il devra avoir quitté le pays dans les 60 jours. Liberté lui est donnée de faire appel de cette décision des autorités d'immigration, prise à la suite de son arrestation à Londres, en 1968, pour possession de hashish.

Son épouse, qui se fait toujours appeler par son nom de jeune fille, Yoko Ono, n'est pas touchée par la mesure d'expulsion.

Crainte

TRI TON, Sud Vietnam (PC) — Décidés à tenir bon, deux officiers canadiens de la CICS regardaient, furieux, les observateurs polonais et hongrois quitter vendredi le village frontalier. Les Canadiens craignent que ce départ précipité n'attire de nouveaux bombardements nord-vietnamiens.

"Ils veulent nous faire peur", a affirmé le major Bob Stewart, de Winnipeg, et le capitaine Robbie Thomason, de London, Ontario. Les hommes ont rappelé les deux attaques au mortier qui ont été effectuées au début de la semaine sur le village, tuant trois Sud-Vietnamiens et en blessant une douzaine d'autres.

"Ils viennent de la montagne de la Mort", a déclaré un villageois en désignant le chemin qui serpente vers les montagnes Co To qui dominent cette localité primitive, à 15 milles de la frontière cambodgienne.

Sécheresse

LONDRES (Reuter) — On n'avait jamais vu cela en Grande-Bretagne depuis 40 ans : plusieurs régions du pays ont

connu ces derniers huit mois d'une sécheresse qui commence à inquiéter.

Entre juillet et février, il n'est tombé que 463 millimètres de pluie en Angleterre et au Pays de Galle, soit 99 pour cent de la moyenne normale. En février, ce chiffre est tombé à 59 pour cent.

Les services des eaux ont lancé un cri d'alarme, et précisé que si le printemps n'était pas pluvieux et si l'été ensoleillé, des réserves d'eau seraient à sec.

Journée du Pakistan

RAWALPINDI (AFP) — Pour la première fois depuis trois ans, un grand défilé militaire a été organisé vendredi à Rawalpindi pour célébrer la "Journée du Pakistan" commémorant la conférence de la Ligue musulmane à Lahore, en 1940, au cours de laquelle fut décidée la création du pays.

Environ 5.000 hommes représentant les plus célèbres régiments pakistanais et 200 véhicules ont défilé devant le président Bhutto, tandis qu'évoquaient dans le ciel une centaine d'avions.

Dans un message à la nation, le président Bhutto a souligné que "le Pakistan renoué sera une source de puissance pour le monde musulman et une valeur sûre pour la communauté afro-asiatique. Il assurera, a ajouté le chef de l'Etat pakistanais, la paix dans la justice en Asie méridionale".

Ancienne SS

NEW YORK (Reuter) — Mme Hermine Braustein Ryan, qui faisait figure de bonne ménagère à New York alors qu'elle avait été nazi, a été accusée d'être une "SS" des camps de concentrations nazis, a été gardée en détention vendredi dans l'attente d'une décision concernant son extradition réclamée par l'Allemagne fédérale.

Voilà quatre ans que cette

affaire dure. Les premières auditions de Mme Ryan ont commencé en août 1968 lorsque le département de la Justice a d'abord reproché à celle-ci de n'avoir pas fait état, sur la demande de naturalisation, d'une condamnation antérieure en tant que criminelle de guerre.

Libérée pour \$246,000

BUENOS AIRES (Reuter) — Mme Enrica Cella de Callegari, épouse d'un industriel argentin enlevée en mars dernier par des guérilleros urbains, a été libérée vendredi contre une rançon équivalant à 100.000 livres sterling, (\$246.000) annonce la police argentine.

Mme de Callegari, 26 ans, d'origine italienne, est l'épouse de M. Pablo de Callegari, 35 ans, président d'une entreprise métallurgique qui compte au nombre de fournisseurs de Fiat-Concorde, succursale de Fiat en Argentine, dont le directeur général, M. Overdan Sallustro, avait été enlevé et assassiné il y a un an par des terroristes d'extrême-gauche.

La police ignore si les ravisseurs de Mme de Callegari étaient des guérilleros urbains ou des simples criminels de droit commun.

Policiers blessés

NEW DELHI (AFP) — Vingt personnes, parmi lesquelles 13 policiers, ont été blessées à la suite d'affrontements avec des militants du parti Jana Sangh nationaliste vendredi, devant l'ambassade des États-Unis à New Delhi.

Les militants, au nombre de 500 environ, qui tentaient de pénétrer dans l'ambassade américaine pour protester contre la reprise des livraisons d'armes au Pakistan, se sont heur-

tés aux forces de l'ordre qui ont utilisé des grenades lacrymogènes.

Le roi Hassan

BEYROUTH (AFP) — Le roi Hassan II du Maroc, dans une interview accordée à l'hebdomadaire libanais *Al-Hawadess*, a exprimé sa conviction qu'aucune des deux parties en conflit au Proche-Orient n'est capable d'induire une défaite de taille à l'autre.

Au cours de cette interview que *Al-Hawadess* a publiée, à Beyrouth, le roi Hassan II a également exprimé son appréhension quant à l'actuel statu quo.

Le souverain chrétien qui estime que l'équilibre des forces, en 1961, était plus favorable aux Arabes qu'en 1967, considère que les erreurs d'appréciation commises par les Arabes sont dues non pas tant à des divergences sur les méthodes de l'affrontement, qu'à un refus de la bataille, à l'exception de la Syrie, qui se bat sur le Golan et dans les airs. Puis, expliquant l'envoi des hommes de troupes marocains en Syrie, le monarque a déclaré: "Si nous avons attendu jusqu'à présent pour le faire, c'est parce que nous estimons que la Syrie est devenue aujourd'hui une cible de choix pour Israël".

Enfin, après avoir souligné qu'il ne croit pas personnellement en la possibilité de coexistence en Palestine de Juifs émigrés d'Europe et d'Arabes, le roi Hassan II, parlant de la situation intérieure au Maroc, a vigoureusement rejeté l'accusation de dictateur que certains lui prêtent. "Toutes les possibilités du dialogue sont possibles au Maroc, a-t-il précisé. Nous avons des partis, une presse libre et des lois qui garantissent la liberté de grève et d'organisation et même de boycott des élections".

Inondations

WASHINGTON (PC) — Les membres américains de la Commission des eaux limitrophes ont affirmé vendredi qu'il n'y avait guère de mesures à court terme susceptibles d'endiguer les inondations dans les Grands Lacs.

Selon M. Eugene Webber l'un des trois commissaires américains à la Commission, un rapport intermédiaire sur les mesures destinées à réduire les dégâts aux propriétés et aux terres précises qu'à long terme, les seules solutions valables seront d'effectuer un zonage strict de la région et de reculer les édifices bâtis sur les rives menacées par l'érosion.

M. Webber et M. Christian Herber, co-président de la commission, témoignaient devant un sous-comité de la Chambre des représentants qui a organisé des audiences sur les inondations dans les Grands Lacs, par suite

des plaintes formulées par des Congressistes. Ceux-ci accusaient la commission de n'avoir pas pris les mesures nécessaires pour réduire les dangers dus aux inondations.

A la fin, le président du comité, M. Dante Fascell qui, a titre de représentant de la Floride, paraissait hors de son élément dans les Grands Lacs s'est demandé s'il y avait quelque chose à faire pour réduire les inondations de façon provisoire.

M. Herter a témoigné que les précipitations de pluie, en 1972, auraient dépassé d'environ 50 pour cent la moyenne établie depuis plus de 70 ans dans les Grands Lacs.

Des prévisions formulées pour les six prochains mois prévoient des précipitations normales. Les lacs Erie, Ontario et St. Clair devraient atteindre leur sommet vers juin, tandis que les lacs Michigan et Huron seraient à leur niveau le plus élevé en juillet et le lac Supérieur en août.

OCCASIONS EN C.B.

OFFRES D'EMPOIS

Un manufacturier de bateaux recherche des contremaîtres pour départements de rembourrage et d'assemblage. Chacune de ces positions offre d'excellents salaires et un emploi régulier pour le candidat choisi. Les candidats devront être bilingues et expérimentés dans chaque département et position mentionnés.

Faites parvenir votre application à:

Casier 496, L'Action-Québec,
Place Jean-Talon, Québec.

OFFRE D'EMPLOI COMMISSION SCOLAIRE DES ILETS SECRETAIRE

(concours 73-S-4)

NATURE DU TRAVAIL:

L'employée de cette classe accomplit la fonction de secrétaire auprès des adjoints aux cadres supérieurs et auprès des directeurs des services auxiliaires.

QUALIFICATIONS REQUISES:

1 — Sclarité et expérience

- Avoir complété le cours secondaire V, avec option appropriée, ou posséder un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.
- Posséder un minimum de trois (3) années d'expérience pertinente, principalement de sténosécrétaire.

2 — Autres exigences

- Connaître la sténographie, la dactylographie et la disposition de texte.
- Connaître suffisamment les méthodes et les usages propres à la tenue d'un secrétariat.

DATE LIMITE: 27 mars 1973 (cachet de la poste)

FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE COMPLET AVEC PIECES JUSTIFICATIVES A L'ADRESSE SUIVANTE:

COMMISSION SCOLAIRE DES ILETS
Directeur du personnel
5250 Ave Des Sauges,
Orsainville, Québec G1G 3V6
CONCOURS 73-S-4

Carrières et professions

HOMME DEMANDE

Mécanicien de machines fixes

est demandé avec expérience dans le chauffage et moteur à vapeur

Ce candidat doit détenir un certificat de 21ème classe de la province de Québec, en chauffage et moteur à vapeur, pour un travail régulier dans la chambre des chaudières à vapeur, dans la région de Québec à 30 milles environ. Pour débiter immédiatement.

Ecrire au Casier No 490,
L'Action-Québec,
Québec, P.Q.

LA VILLE DE COURVILLE

requiert les services d'un

ADMINISTRATEUR DE LOISIRS

La ville de Courville requiert les services d'un administrateur des loisirs pour voir au bon fonctionnement des loisirs comprenant: Salle de quilles, restaurant et tous les loisirs intérieur et extérieur.

Le candidat devra fournir son curriculum vitae. Les applications devront être entrées au plus tard le 2 avril 1973 à Ville de Courville à 60 rue du Parc, Courville.

Signé PAUL-ANDRÉ ROBITAILLE o.m.a.

Secrétaire-trésorier

COMPTABLE DEMANDE

Le Groupe La Laurentienne est à la recherche d'un candidat qui aura la responsabilité du département de la comptabilité-générale du secteur de l'assurance-vie.

FONCTIONS:

Sous l'autorité immédiate du comptable en chef, effectuer et faire effectuer par son personnel, les entrées comptables des transactions de la compagnie, selon la pratique du commerce de l'assurance-vie.

EXIGENCES:

- Agé de 20 à 35 ans.
- Détenir un diplôme C.A. — C.G.A. ou R.I.A.
- Expérience dans un bureau de comptable et une connaissance de l'informatique serait souhaitable.
- Aptitude à diriger du personnel.

— SALAIRE: Selon la compétence du candidat.

Faire parvenir curriculum vitae au Directeur du Personnel, C.P. 1216.

La Sauvegarde de l'Enfance a besoin de foyers nourriciers pour GARÇONS de 5 à 10 ans qui présentent des problèmes sociaux affectifs plus ou moins graves.

QUALIFICATIONS:

- 1) Couple marié avec expérience dans l'éducation des enfants. (Parents âgés entre 25 et 45 ans.)
- 2) Prêt à accepter en partie la responsabilité parentale et à donner à des enfants qui ne peuvent vivre dans leur famille ou qui sont sans famille, les soins, l'éducation et l'affection auxquels ils ont droit.
- 3) Prêt à COLLABORER AVEC LE PERSONNEL SOCIAL DE L'AGENCE dans le meilleur intérêt de l'enfant.
- 4) Bon revenu.
- 5) Maison ou logement convenable, espace suffisant.
- 6) Résident dans le territoire du Québec métropolitain, Rive-Nord.

Toute demande doit être adressée à:

La Sauvegarde de l'Enfance,
43, rue d'Auteuil
Québec 4, P.Q.
Tél.: 524-5181, local 292.

la ville de québec

CHEF DES LABORATOIRES

Service de Santé

LE POSTE: Requiert les services d'un professionnel appelé à prendre la relève prochaine de la division des laboratoires du Service de Santé.

LE CANDIDAT: Possède une maîtrise ou formation plus poussée en sciences avec spécialisation en biochimie, chimie ou microbiologie.

LE TRAITEMENT: Sera établi selon les qualifications et l'expérience du candidat choisi.

Communiquer directement avec le

Docteur Jacques Roussel,

Service de Santé,
2480, de la Canardière, Québec 3, P.Q.,
tél.: 694-6480.

Mentionner le concours no 842-73

la ville de québec

STENODACTYLO

Concours no 841-73

ADMISSIBILITE: Limitée aux personnes du sexe féminin demeurant dans la ville de Québec.

FONCTIONS: Prendre et transcrire de la dictée; dactylographier selon des formes prescrites, des rapports, des lettres, des tableaux et autres documents; accomplir d'autres tâches de bureau.

QUALIFICATIONS: Prendre et transcrire de la dictée; dactylographier selon des formes prescrites, des rapports, des lettres, des tableaux et autres documents; accomplir d'autres tâches de bureau.

QUALIFICATIONS: Formation scolaire au niveau du cours secondaire ou supérieur; bonne connaissance de la langue française, de l'arithmétique, de la sténographie et de la dactylographie; qualités personnelles appropriées, dont un état physique satisfaisant.

TRAITEMENT: Le traitement minimum est de \$4.350. Le traitement initial peut s'élever jusqu'à \$4.950, selon les qualifications des candidates.

Pour obtenir une formule d'inscription, s'adresser, avant le 6 avril 1973, au:

SERVICE DU PERSONNEL,
HOTEL DE VILLE,
QUEBEC, G1R 4S9.

LA COMMISSION SCOLAIRE DES LAURENTIDES

requiert les services pour 1973-1974 de:

TROIS ORTHOPÉDAGOGUES

(St-Jovite
et Labelle)

QUALIFICATIONS REQUISES:

Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle avec option en enfance inadaptée ou orthopédagogie.

TROIS ORTHOPHONISTES

(Mont-Rolland
Ste-Agathe
St-Jovite)

QUALIFICATIONS REQUISES:

Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle en orthophonie-audiologie.

CONDITIONS DE TRAVAIL ET TRAITEMENT:

Selon les politiques administratives et salariales du ministère de l'Éducation.

Faire parvenir votre candidature, accompagnée d'un curriculum vitae à:

Commission Scolaire des Laurentides
Service du Personnel
13, St-Antoine
Ste-Agathe-des-Monts

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

RECRUTEMENT: GERANTS DE MAGASIN

POUR LA VILLE DE QUÉBEC ET SES ENVIRONS

- Assumer, selon les directives, la responsabilité des stocks, argents et autres transactions effectuées dans des magasins de types et de chiffres d'affaires différents.
- Diriger du personnel régi par convention collective.
- Sclarité minimum au niveau du Secondaire V.
- Connaissance pratique de l'administration.
- Se qualifier à un examen de sélection oral et écrit et compléter une période de probation.
- Expérience pertinente d'au moins trois (3) ans.
- Age minimum: 25 ans.

Attestations d'études et certificat de naissance exigés. Formules "Demande d'emploi" disponibles dans tous les magasins de la Société des Alcools du Québec.

Faire parvenir "curriculum vitae" avant le 31 mars 1973

au:

SERVICE DU PERSONNEL
C.P. 2027
Québec 2

Francophones Carrières dans les Forces armées canadiennes

Les Forces armées permanentes du Canada ont besoin de plusieurs jeunes hommes âgés de 17 à 24 ans et désireux d'apprendre un vrai métier.

Les candidats choisis auront un minimum éducationnel de secondaire 2 et plus, avec l'opportunité de devenir spécialiste dans l'un des métiers suivants:

Infanterie	Communications	Munitions	Administration
Artillerie	Commis comptabilité	Plomberie	Pompier
Blindé	Mécanique	Transport	Assistant contrôleur
Musique	Electronique	Approvisionnement	aérien

Ils apprendront une technique d'avant-garde tout en gagnant un bon salaire avec avancement progressif et rapide, 30 jours de congé annuel, soins médicaux et dentaires, excellent régime de pension et voyages à bord d'avions militaires, au Canada et à l'étranger.

Renseignez-vous à l'un des Centres de Recrutement ci-dessous ou voyez notre conseiller en carrières militaires lors de son passage dans votre région. Ceci ne vous engage à rien.

1048, rue St-Jean
Québec 4e,
Tél.: 694-3636

1285, rue Notre-Dame
(Édifice fédéral)
Trois-Rivières
Tél.: 374-3510

Veuillez me faire parvenir de plus amples renseignements sur les métiers offerts ainsi que l'itinéraire du conseiller en carrières militaires dans ma région.

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Niveau scolaire complété _____

Age _____ Tél.: _____ (Q-19)

200, rue Racine est
Chicoutimi,
Tél.: 543-1880

5, rue St-Germain est
Rimouski
Tél.: 723-5271

Ces Centres de Recrutement sont ouverts de 8 à 16.30 heures du lundi au vendredi ainsi que de 9 à 13.00 heures le samedi



Les Forces armées canadiennes

Toronto

TORONTO (PC) — Les aurifères ont affiché des gains modérés hier à la Bourse de Toronto tandis que les prix de la plupart des autres compartiments ont clôturé fermement à la suite d'une séance modérément active.

Il s'agissait de la cinquième séance à la baisse d'affilée. Les fortes ventes à Wall Street ont continué à exercer un effet négatif sur le marché canadien et les valeurs inscrites dans les deux pays ont subi certaines des baisses les plus importantes de la journée.

L'indice des industrielles a baissé de 1.26 à 219.23. Les métaux de base ont cédé 1.5 passant à 99.96, les pétroles de l'Ouest ont baissé de 1.89 à 241.53. Les aurifères ont monté de 2.84 à 224.21.

Parmi les aurifères, Dome Mines a monté de 1-4 à \$77.12, Campbell Red Lake, de 1-2 à \$39.51, Sigma, de 1-4 à \$13 et Camflo, de 10 cents à \$5.70.

Comportement des valeurs

	Ven.	Jeu.
Hausses	186	113
Baisses	322	441
Inchangées	262	227
Totaux	770	781

L'activité était modérée et 2.44 millions d'actions d'une valeur de \$25.69 millions ont changé de mains comparativement à \$2.50 millions d'actions d'une valeur de \$26.30 millions jeudi. Les banques, les grands magasins, les pipes-lines, les sidérurgiques, les compagnies de prêts et de finance et les alimentaires ont subi les baisses les plus importantes tandis que les brevages, les communications et les produits chimiques ont effectué des gains fractionnaires.

Placer a monté de 1-4 à \$52.1-4. La compagnie a révélé que la production reprendra entièrement le 1er juin à son usine d'Endako.

Four Hotels Seasons a monté de 1-4 à \$9 après que la compagnie ait annoncé une légère augmentation des bénéfices pour 1972.

Bell Canada est demeuré inchangé à \$45.5-8. Une filiale a acheté 90 pour cent des actions d'une entreprise américaine en électronique.

TITRES LES PLUS ACTIFS

Par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Titres	Ventes	Hautes	Basses
Alcan	114,412	14 1/4	14 1/4
Imperial Oil	100,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2

MINES

Titres	Ventes	Hautes	Basses
Alcan	114,412	14 1/4	14 1/4
Imperial Oil	100,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2

PÉTROLES

Titres	Ventes	Hautes	Basses
Alcan	114,412	14 1/4	14 1/4
Imperial Oil	100,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2

COTATIONS INDUSTRIELLES

A

Titres	Ventes	Hautes	Basses
Alcan	114,412	14 1/4	14 1/4
Imperial Oil	100,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2

B

Titres	Ventes	Hautes	Basses
Alcan	114,412	14 1/4	14 1/4
Imperial Oil	100,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2

C

Titres	Ventes	Hautes	Basses
Alcan	114,412	14 1/4	14 1/4
Imperial Oil	100,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2

D

Titres	Ventes	Hautes	Basses
Alcan	114,412	14 1/4	14 1/4
Imperial Oil	100,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2

COTATIONS INDUSTRIELLES

A

Titres	Ventes	Hautes	Basses
Alcan	114,412	14 1/4	14 1/4
Imperial Oil	100,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2

B

Titres	Ventes	Hautes	Basses
Alcan	114,412	14 1/4	14 1/4
Imperial Oil	100,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2

C

Titres	Ventes	Hautes	Basses
Alcan	114,412	14 1/4	14 1/4
Imperial Oil	100,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2

D

Titres	Ventes	Hautes	Basses
Alcan	114,412	14 1/4	14 1/4
Imperial Oil	100,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2

COTATIONS INDUSTRIELLES

A

Titres	Ventes	Hautes	Basses
Alcan	114,412	14 1/4	14 1/4
Imperial Oil	100,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2

B

Titres	Ventes	Hautes	Basses
Alcan	114,412	14 1/4	14 1/4
Imperial Oil	100,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2

C

Titres	Ventes	Hautes	Basses
Alcan	114,412	14 1/4	14 1/4
Imperial Oil	100,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2

D

Titres	Ventes	Hautes	Basses
Alcan	114,412	14 1/4	14 1/4
Imperial Oil	100,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2

COTATIONS INDUSTRIELLES

A

Titres	Ventes	Hautes	Basses
Alcan	114,412	14 1/4	14 1/4
Imperial Oil	100,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2

B

Titres	Ventes	Hautes	Basses
Alcan	114,412	14 1/4	14 1/4
Imperial Oil	100,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2

C

Titres	Ventes	Hautes	Basses
Alcan	114,412	14 1/4	14 1/4
Imperial Oil	100,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2

D

Titres	Ventes	Hautes	Basses
Alcan	114,412	14 1/4	14 1/4
Imperial Oil	100,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2

COTATIONS INDUSTRIELLES

A

Titres	Ventes	Hautes	Basses
Alcan	114,412	14 1/4	14 1/4
Imperial Oil	100,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2

B

Titres	Ventes	Hautes	Basses
Alcan	114,412	14 1/4	14 1/4
Imperial Oil	100,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2

C

Titres	Ventes	Hautes	Basses
Alcan	114,412	14 1/4	14 1/4
Imperial Oil	100,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2

D

Titres	Ventes	Hautes	Basses
Alcan	114,412	14 1/4	14 1/4
Imperial Oil	100,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2

COTATIONS INDUSTRIELLES

A

Titres	Ventes	Hautes	Basses
Alcan	114,412	14 1/4	14 1/4
Imperial Oil	100,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2

B

Titres	Ventes	Hautes	Basses
Alcan	114,412	14 1/4	14 1/4
Imperial Oil	100,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2

C

Titres	Ventes	Hautes	Basses
Alcan	114,412	14 1/4	14 1/4
Imperial Oil	100,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2

D

Titres	Ventes	Hautes	Basses
Alcan	114,412	14 1/4	14 1/4
Imperial Oil	100,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2

COTATIONS INDUSTRIELLES

A

Titres	Ventes	Hautes	Basses
Alcan	114,412	14 1/4	14 1/4
Imperial Oil	100,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2

B

Titres	Ventes	Hautes	Basses
Alcan	114,412	14 1/4	14 1/4
Imperial Oil	100,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2
W. G. 3400	34,000	21 1/2	21 1/2

C

26	26	26	Page Pet
28	305	310	Pan Ocean
			Pan Cdm P
30	130	130	Peruv
32	400	410	Percol
34	310	310	Pinnacle P
36	35	35	Place G
38	30	30	Ponder
40	32 1/2	32 1/2	Porto O
42	150	150	Puma P
44	11 1/2	11 1/2	
46	189	189	Ram
			Ranfer
48	38	40	
50	178	178	Scurry Ra
			Seabra
54 1/2	34 1/2	34 1/2	Skye Res
56	114	114	Soggett
58	25	25	Spooner
60	60	60	Sundale O
62 1/2	26 1/2	26 1/2	

Action politique

Par GUY JORON

Un premier ministre qui ne sait pas compter

Il y a déjà plusieurs mois que nous du Parti québécois, et les observateurs les plus sérieux de la scène politique québécoise, reprochent au premier ministre Bourassa son besoin maladif de publicité et son manque de compétence surtout en matières économiques.

Comme s'il voulait nous donner raison et prouver de façon éclatante à toute la population que même s'il se fait appeler "économiste", il ne connaît vraiment rien à l'économie, monsieur Bourassa a affirmé publiquement que son gouvernement avait créé 80,000 emplois de février 1972 à février 1973.

On comprend très bien que monsieur Bourassa ait aimé annoncer à la population québécoise une telle nouvelle alors qu'il n'a pas encore réussi à créer, en trois ans, les 100,000 emplois qu'il avait promis pour une seule année. Nous nous serions réjouis avec lui de cette reprise de l'emploi au Québec, reprise qui est d'ailleurs prévisible en raison de l'amélioration générale des conditions économiques dans toute l'Amérique du Nord... Mais nous ne pouvons, dans les circonstances, que dénoncer la déclaration du premier ministre pour la simple raison qu'elle est fautive et qu'elle révèle au grand jour l'incompétence économique du premier ministre.

Est-ce que vous jugeriez sérieux un météorologiste qui vous annoncerait, par exemple, que l'hiver, cette année, a été de 28 degrés plus chaud que l'hiver dernier en se basant sur le fait que le 20 février de cette année la température a été de 28 degrés plus chaude que le 20 février de l'année dernière? Non. Alors, il ne faut pas prendre au sérieux un premier ministre (qui se prétend économiste) qui affirme que son gouvernement a créé 80,000 emplois de février 1972 à février 1973. Car le fait qu'il y avait en février 73, au Québec, 79,000 personnes de plus ayant un emploi qu'en février 72 (les enquêtes du Bureau fédéral de la statistique sont faites le 20 de chaque mois) n'a aucune signification quant à la création annuelle d'emplois. Dans un domaine où les relevés statistiques indiquent des fluctuations mensuelles aussi prononcées (tant en raison de la méthode utilisée — celle du sondage téléphonique — que des fluctuations saisonnières de l'emploi), seule une moyenne calculée sur la base de 12, 15 ou 24 mois constitue un indice valable de la situation de l'emploi au Québec.

Si monsieur Bourassa tient à utiliser les données mensuelles, il aurait dû également annoncer, il y a quelques mois, la création de 9,000 emplois au Québec au cours des 12 mois

écoulés entre octobre 71 et octobre 72, et 11,000 au cours de la période juillet 71 et juillet 72.

Ainsi, selon les statistiques du BFS, on peut établir, comme suit, les augmentations mensuelles du nombre de personnes ayant un emploi au Québec :

janvier 72	par rapport à janvier 71	26,000 de plus
février 72	par rapport à février 71	23,000 "
mars 72	par rapport à mars 71	41,000 "
avril 72	par rapport à avril 71	27,000 "
mai 72	par rapport à mai 71	21,000 "
juin 72	par rapport à juin 71	30,000 "
juillet 72	par rapport à juillet 71	11,000 "
août 72	par rapport à août 71	38,000 "
septembre 72	par rapport à septembre 71	40,000 "
octobre 72	par rapport à octobre 71	9,000 "
novembre 72	par rapport à novembre 71	37,000 "
décembre 72	par rapport à décembre 71	37,000 "

Création d'emploi en 1972 (moyenne des 12 augmentations mensuelles) : 28,300.

janvier 73 par rapport à janvier 72 : 41,000 de plus

février 73 par rapport à février 72 : 79,000 de plus

Création d'emplois au cours des 12 derniers mois (moyenne des augmentations de mars 72 à février 73) : 34,200.

Il est intéressant de constater, et monsieur Bourassa devrait le savoir, que cette méthode de calcul est aussi employée par le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec...

Rappelons qu'au cours de la période 1965-71, il s'est créé en moyenne, chaque année, au Québec 53,900 emplois. Le bilan de l'année 72 (28,000 nouveaux emplois) n'est guère impressionnant si on le compare aux années précédentes :

1965 :	85,000 nouveaux emplois
1966 :	104,000 "
1967 :	64,000 "
1968 :	3,000 "
1969 :	50,000 "
1970 :	12,000 "
1971 :	53,000 "

Moyenne pour la période 1965-1971 : 53,000. Soulignons également que la "performance" du gouvernement Bourassa reste inférieure à celle du gouvernement précédent Johnson-Bertrand : une moyenne annuelle de 35,000 nouveaux emplois contre une moyenne de 45,200. Québec, le 23 mars 1973

La ligne dure pour Choquette

Par PAUL LONGPRE

QUEBEC (PC) — Le ministre Choquette entend défendre la ligne dure au sein du gouvernement sur la question d'un éventuel pardon aux trois leaders syndicaux détenus à Orsainville.

"Pour moi, il n'en est pas question", a-t-il dit vendredi à un groupe de journalistes qui lui demandait si le gouvernement allait céder aux pressions incessantes exercées ces jours derniers par les milieux internationaux du travail.

"Je ne voudrais pas, pour le moment, ouvrir la porte à aucune modification de la politique déjà annoncée par le gouvernement en la matière", avait plus tôt répondu le ministre, en Chambre, au leader parlementaire du PC, M. Camille Laurin. Ce dernier demandait si le gouvernement allait prendre une décision et cesser de "tergiverser" sur cette question.

Se défendant de vouloir appliquer la loi de façon "mesurée" à l'endroit des trois présidents syndicaux, MM. Pepin, Laberge et Charbonneau qui ont maintenant purgé environ deux mois d'une peine d'emprisonnement d'un an pour outrage au tribunal, M. Choquette ne voit pas dans leur cas de motif particulier de recourir à la procédure de pardon ou de commutation. Tout au plus peut-il espérer "une application libérale" des règlements de détention lorsqu'ils auront purgé de tiers de leur sentence, soit quatre mois.

La procédure de pardon ou de commutation. Tout au plus peut-il espérer "une application libérale" des règlements de détention lorsqu'ils auront purgé de tiers de leur sentence, soit quatre mois.

Souplesse — Les règlements sont souples et le gouvernement n'a pas l'intention d'abuser de la situation, a précisé M. Choquette, laissant entrevoir que les détenus pourraient profiter de congés prolongés, en vertu des règlements du Service des centres de détention, pour les huit derniers mois de leur peine.

D'autre part, le premier ministre Bourassa a fait savoir plus tôt cette semaine au président de la toute-puissante Confédération nationale du travail, M. Maurice Boudreau, qu'il était prêt à le rencontrer à Québec pour discuter de cette affaire. La CMT, dont le siège social est à Bruxelles, réclame une commutation de peine pour les trois présidents et menace de recourir au boycottage des navires et des avions canadiens à travers le monde.

Cédant à de telles pressions, soutient de son côté M. Choquette, ce serait encourir les reproches des autres détenus qui pourraient dire : "Vous, voyez, parce que ces trois-là connaissent les ministres et les appellent par leur petit nom ils ont un régime de faveur".

ont un régime de faveur".

Égalité — Est-ce à dire que vous ne pouvez pas tenir compte du caractère bien particulier de cette condamnation, dans le cadre des incidents de mai dernier, non plus que du rôle social très important de ces trois hommes? a-t-on demandé au ministre hors de la Chambre.

"Pas en ce qui concerne le pardon", a-t-il répondu. A son avis cette procédure suppose des "motifs très forts et justifiés", ce qui ne serait pas le cas en l'occurrence. Comme exemples de cas justifiés de pardon, il cite le cas d'un détenu dont la condamnation pourrait être entachée de vice de forme. Ou encore, la mère de famille qui, condamnée à l'emprisonnement, n'aurait pas les moyens d'acquiescer la note et devrait se retrouver en prison au détriment de ses enfants.

Reproches aux investissements étrangers

QUEBEC (PC) — Le ministre québécois des Institutions financières, M. Williams Tetley, reproche au projet de loi fédéral C-132 sur les investissements étrangers de compromettre le développement économique du Québec.

Dans une longue lettre déposée vendredi à l'Assemblée nationale et adressée au ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce, M. Alastair Gillespie, le ministre exige que le projet de loi fédéral soit amendé pour comprendre un droit strict de conscription des provinces en matière de contrôle des investissements étrangers. Il rappelle au ministre une

autre lettre adressée en 1972 à M. Herb Gray, dans laquelle il déclarait à ce sujet : "Toute mesure de contrôle des investissements étrangers avant qu'ait pu se produire une certaine structuration de l'économie québécoise lui permettant d'assumer efficacement le rôle joué jusqu'à maintenant par l'initiative étrangère, pourrait résulter en une perte nette pour le Québec".

Le ministre conclut en refusant de souscrire à tout projet de loi de cette nature qui ne tiendrait pas compte de la diversité canadienne et des responsabilités des gouvernements provinciaux.

Justice pour autochtones

QUEBEC (PC) — La Justice, au Québec, ira dorénavant vers les autochtones par l'institution d'un tribunal itinérant qui appliquera les lois en fonction des conditions spécifiques du milieu et des moeurs de cette partie de la population.

C'est ce qu'a révélé, jeudi, le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, lorsqu'il a annoncé à l'Assemblée nationale une série de mesures destinées à améliorer l'application des lois dans le Nord québécois. Actuellement, les causes concernant les Indiens et Esquimaux de cette partie du territoire sont entendues à Montréal et à Québec.

La nouvelle approche de l'administration de la Justice envers les autochtones est contenue dans le rapport d'un groupe de travail intitulé "La justice au-delà du 50e parallèle". Le grand principe de base repose sur le respect des conditions de vie, des moeurs et des

traits culturels des Indiens et des Esquimaux.

Quatre langues

Ce rapport de 136 pages contient 20 recommandations rédigées en français, en anglais, en cri et en esquimaut.

Outre la création d'un tribunal itinérant, on y recommande que des policiers autochtones soient préparés à assurer éventuellement les fonctions d'agent de la Sûreté du Québec sur leur propre territoire, que des interprètes soient embauchés pour que les justiciables autochtones puissent communiquer dans leur langue lors de leur comparution et qu'un fonctionnaire soit nommé au ministère de la Justice pour servir d'agent de liaison avec les populations autochtones.

Affirmant que les Indiens et les Esquimaux sont des citoyens à part entière, le rapport recommande également qu'ils soient appelés à faire partie d'un jury.

Séminaire sur l'Administration présenté par les comptables R.I.A.



Messieurs Guy Hamel, vice-président et directeur général de La Laurentienne Cie Mutuelle d'Assurances; Jacques Vallerand, professeur agrégé à l'université Laval; Fernand Morin, président du Comité consultatif du travail et de la main-d'oeuvre et président de la Commission de l'industrie de la construction; Jean D. Paquin, conseiller en administration de la firme Urwick, Currie & Associés Ltée, seront les conférenciers au Séminaire sur l'Administration qui se tiendra jeudi le 29 mars 1973, entre 9h00 et 16h30, à la faculté des Sciences de l'Administration de l'université Laval. Ils traiteront successivement des sujets suivants: "Comment participer à l'entreprise; Système PERT — technique de contrôle et d'évaluation des programmes; la dimension humaine dans l'entreprise; l'emprise des organismes de contrôle dans le secteur public". Cette journée est organisée par la Société des comptables en administration industrielle (R.I.A.) en collaboration avec l'université Laval. Pour tout renseignement, s'adresser à: M. Roger Bédard: (418) 661-7430 ou (418) 643-4590

Dupuis se prend pour Duplessis

— L'Allier

Par Pierre BELLEMARE

QUEBEC (PC) — M. Yvon Dupuis, nouveau chef créditiste, s'inspire encore aujourd'hui de la façon populaire en parlant de socialisme, comme on parlait de communisme à l'époque de Duplessis, a déclaré vendredi à l'Assemblée nationale le ministre Jean-Paul L'Allier.

"Mais il oublie le facteur communication là-dedans, il oublie que les gens lisent plus qu'autrefois et qu'ils sont un peu moins peureux", a ajouté le titulaire des Communications, au cours du débat sur le discours inaugural qui se poursuit depuis mardi dernier.

Cependant, M. L'Allier précise: "On va prendre tous les moyens pour rappeler à M. Dupuis l'importance du socialisme". Le ministre estime que le "socialisme totalitaire", comme l'entend le leader créditiste, n'existe pas au sein du gouvernement actuel.

Depuis quelques semaines, les députés du RC s'attaquent particulièrement aux politiques sociales du ministre Castonguay. M. Aurèle Audet d'Abitibi-Ouest a ainsi évoqué vendredi "cet esprit négatif du socialisme et du communisme

qui déferle sur le monde entier. On veut remplacer l'entreprise privée par le totalitarisme de l'entreprise étatique".

Influence

M. Audet, parlant de "semence diabolique et de politiques maudites", considère qu'il faudrait "purger le gouvernement Bourassa, qui est infiltré de socialistes et qui est trop mou pour en assainir les ministères, quand ce n'est pas les ministres eux-mêmes".

Pour M. L'Allier, ce genre de déclarations signifie que "l'influence de M. Dupuis, depuis son élection du 4 février dernière s'est affirmée d'une façon irrévocable et absolument tangible au sein de l'aile parlementaire créditiste".

Dans le but manifeste de s'en moquer, le ministre a ensuite lu en Chambre l'extrait d'une chanson écrite par M. Dupuis et enregistrée par Jeanne d'Arc Charlebois, suite à la chute du pont de Trois-Rivières dans les années 1950.

"Duplessis, un beau matin, est descendu au téléphone. C'est par un M. Laurin, qui veut lui en apprendre une bonne. C'est que le pont, qui porte son nom, est tombé dans

le St-Maurice. Duplessis répond: ça doit être les communistes".

Sondage

M. L'Allier a noté aussi qu'un sondage indiquait à ce moment là que près de 20 pour cent de la population avait cru "les fiers adversaires du communisme". Maintenant, dit-il encore, M. Dupuis a simplement changé le mot "communisme" par "socialisme", en pensant avoir lui aussi au moins 20 pour cent de la population derrière lui.

Interrompu souvent par les députés créditistes, le ministre a dit qu'il voulait parler de M. Dupuis, "parce que c'est lui qui a réussi à vous mettre le grappin dessus et à vous arriver, si ça ne marchait pas à son goût". M. L'Allier évoquait alors l'expulsion de M. Armand Bois du Ralliement créditiste.

"Votre 'fun' achève, car la population du Québec ne rit pas, elle", lui a fait remarquer d'un ton exaspéré M. Fabien Roy, député de Beauce.

C'est parce qu'elle ne trouve pas ça drôle précisément quand vous la reconvertrez", lui a répondu M. L'Allier du tic au tac.

Démagogie

Commentant très brièvement le programme créditiste, "qui n'a l'air de rien, mais qui paraît très dangereux après examen", le ministre a demandé si "les syndicats vont disparaître et si la société va changer du jour au lendemain avec un gouvernement créditiste".

"Quoi qu'il en soit, la démagogie créditiste du chef hors-lès-murs et des autres est pernicieuse pour les Québécois, parce que le RC n'offre rien d'autre que le désordre".

Finalement, le ministre a dit peu de choses sur les communications, si ce n'est de mentionner que son budget sera sensiblement augmenté cette année. Il entend faire un effort considérable afin d'aider au développement cohérent de la communauté.

Au Parti québécois, il a reproché de simplifier les problèmes qu'il rencontre, au point de faire croire qu'ils peuvent être réglés "par deux coups de législation et un coup de pinceau".

Ironiquement, M. L'Allier a enfin observé qu'il comprenait l'Union nationale de s'intéresser si peu aux communications, "car ce parti fait un retour aux sources et les communications n'étaient pas dans le décor politique il y a 25 ans".

L'Allier flaire des ambiguïtés

par Paul Longpré

QUEBEC (PC) — A première vue, le livre vert fédéral sur les communications donne au ministre L'Allier l'impression que l'on veut "ouvrir et fermer la porte en même temps" en matière de câble-distribution.

Prié vendredi matin de commenter en Chambre l'énoncé de politique publié la veille par le ministre fédéral Gérard Pelletier, M. Jean-Paul L'Allier a réservé son jugement sur l'ensemble du document qui lui a

été communiqué une dizaine de minutes avant sa publication.

Pour ce qui est de la double réglementation proposée par Ottawa en matière de câble-distribution, il flaire cependant des ambiguïtés.

"On ouvre la porte et on la ferme en même temps. On parle de balkanisation et de double réglementation. Il faudra encore une fois analyser de façon très serrée ce document de travail qui reprend en gros la problématique de la politique québécoise des communications en l'appliquant à une autre collectivité".

Consultation

En gros, ce livre vert fédéral réaffirme la juridiction fédérale sur la câblevision et propose une double réglementation, une réglementation internationale et interprovinciale d'une part, assortie d'une réglementation intra-provinciale. Il convoque

également une conférence fédérale-provinciale pour juillet ou serait étudiée toute la politique canadienne des communications.

Cet énoncé de politique s'est fait sans consultation avec le Québec, a noté M. L'Allier, en réponse à des questions de l'opposition. Il en va de même pour la conférence fédérale-provinciale, l'annonce en est faite dans le livre vert sans qu'il y ait eu concertation sur le programme des discussions ou la date.

Intervenant quelques minutes plus tard dans le débat sur le discours inaugural de la nouvelle session, le ministre a d'ailleurs indiqué qu'il demandait peut-être que cette conférence soit retardée, en raison de la rencontre des ministres provinciaux des communications qui doit avoir lieu en mai sur le même sujet.

Indifférence

Dans ce discours, où il reprenait l'essentiel de sa politique des communications, le ministre a répété que le gouvernement Bourassa a le devoir de "déterminer les lignes de force du développement des communications sur son territoire, parce que cela est intimement lié et indissociable de la personnalité du Québec".

C'est à ce prix, a-t-il dit, que le Québec pourra, à l'intérieur de l'ensemble canadien, continuer d'être ce qu'il veut être, malgré la complexité de ces questions et le peu d'intérêt qu'elles soulèvent dans le grand public.

"Cela nous obligera à défendre ces secteurs avec d'autant plus d'acharnement que nous ne sommes pas sûrs de pouvoir compter sur des appuis populaires, précisément parce qu'il ne s'agit pas de questions populaires".



COMMISSION SCOLAIRE
BEAUPORT
3301, boul. Mgr-Gauthier
Giffard, G1E 2W3 Tél.: 667-3230

INSCRIPTION A LA MATERNELLE

DATE	ECOLE	HEURES	SECTEUR
26 mars	Commandeur-Desjardins	A.M.: 9h30—11h30 P.M.: 1h00—3h00	Ste-Thérèse de Lisieux
27 mars	Ste-Christienne	A.M.: 9h00—11h00 P.M.: 1h30—3h00	St-Ignace de Loyola, Giffard
3 avril	Laval	P.M.: 1h30—3h30	Ste-Brigitte de Laval
3 avril	St-Michel	P.M.: 1h00—3h30	St-Michel Beauport
6 avril	Mgr-Robert	A.M.: 9h00—11h00	Ste-Georgette Beauport
6 avril	Marie-Renouard	A.M.: 9h00—11h00	Notre-Dame de l'Espérance Gif.
11 avril	St-Edouard	A.M.: 9h00—11h00 P.M.: 1h30—3h00	Nativité, Beap.

N.B.: Pour être admis dans une classe maternelle, un enfant doit avoir cinq (5) ans révolus avant le 1er octobre de l'année en cours.

Recueil des règles de gestion.

Claude Caron, dir.,
Le Service de l'Enseignement

L'INTÉRÊT QUÉBÉCOIS...
nos
obligations d'épargne
du Québec

...l'intérêt
qui travaille
pour nous
et le Québec

MAINTENANT
AVEC LE PLAN BUDGÉTAIRE
C'EST PLUS FACILE!

2% + 3%

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DES FINANCES

Les Remparts pulvérisent les pauvres Ducs, 16-2

Par Henri BERTRAND

Gilles Lamy l'instructeur des Ducs de Trois-Rivières avait dit qu'il tenterait d'arrêter l'élan des Remparts dans cette série quart de finale 4 de 7 en employant un jeu défensif. Il a tenu parole, du moins en ce qui concerne les 20 premières minutes de jeu, mais cette stratégie fut des plus désastreuses puisque les Ducs ont été vaincus par le compte astronomique de 16 à 2.

Par cette victoire, remportée devant 7,112 amateurs, les

Remparts prennent une avance dans la série de 1 à 0.

André Savard et Daniel Beaulieu ont été les étoiles individuelles en enregistrant chacun quatre buts, mais on peut dire que tous les joueurs d'Orval Tessier ont fourni un effort collectif. Les autres compteurs des vainqueurs ont été Jamie Bateman et Yvon Dupuis avec chacun deux filets, Richard Nantais, Charles Constant, André Deschamps et Richard Latulippe en enregistrant chacun un.

En plus de ses deux buts, Dupuis a récolté deux passes, de même que Deschamps. Latulippe, Chouinard et Perron, Jacques Locas qui a joué une partie du tonnerre a aidé sur trois buts tout comme André Deschamps.

L'arbitre Gaston Cayouette a eu une soirée relativement facile ne distribuant que quatre mineures dont trois aux Remparts. L'une de ces pénalités fut coûteuse aux gagnants car Daniel Dubuc compta le premier but des siens pendant que Richard Nantais était au banc. L'autre filet des Ducs fut enregistré par Gilles Rompré à la toute fin de la 2e période. Les Remparts ont réussi 60 lancers contre 25 par les Ducs.

L'orgie de lancers dirigés vers les buts des Ducs a débuté avec le son du sifflet, annonçant la première mise au jeu et ça n'a pas cessé par la suite. Les Remparts ont eu 19 contre 8 seulement par les Ducs dans la première. Les gagnants avaient déjà pris l'avance 1 à 0 après seulement 20 secondes de jeu lorsqu'Yvon Dupuis compta avec l'aide de Deschamps et Savard. Quelques deux minutes plus tard les Ducs égalisèrent alors que Richard Nantais purgeait une punition mineure. Les Remparts comptèrent ensuite quatre buts sans réplique, Richard Nantais, Daniel Beaulieu, Jamie Bateman et André Savard déjouèrent Ronald Blouin à tour de rôle.

En deuxième le désastre se continua pour les Ducs qui virent les Remparts prendre une avance de 11 à 1 avec une performance de cinq buts en moins de six minutes. Beaulieu compléta son tour du chapeau avec deux filets de même qu'André Savard. Bateman enregistra son deuxième et l'autre pointeur dans cette période fut Charles Constant. Alors qu'il n'y avait que 13 secondes à écarter Gilles Rompré déjoua Pierre Pélusse pour le second but des siens.

La dernière fut la continuation des deux autres et Richard Paquette continua à prendre son bain de soleil, la lumière de ses buts s'allumant cinq fois en arrière de lui. Tour à tour Beaulieu, Savard, Deschamps, Latulippe et Dupuis le déjouèrent pour mettre le compte final 16 à 2.

La prochaine rencontre de la série "A" aura lieu dimanche prochain dans l'après-midi et sera présentée au Colisée de Trois-Rivières. La suivante aura lieu à Québec mardi prochain.

A L'OMBRE DES REMPARTS

Après la première période, on procéda au tirage des prix qui avaient été offerts par les Remparts pour l'ensemble des joueurs locaux. Le gagnant de la voiture Fiat fut le jeune Alain Drapeau, 11 ans, de Ste-Thérèse de Lisieux. La télévision fut gagnée par Mme André Gauthier de Villeneuve. — Au début du match, le président de la ligue procéda à la présentation des différents trophées que se sont mérités les Remparts. — André Savard a reçu au nom de l'équipe le trophée des Gouverneurs, attribué au club gagnant de la saison régulière, puis il fut le récipiendaire du trophée Jean-Béliveau pour avoir remporté le titre de meilleur pointeur du circuit, puis Pierre Pélusse accepta au nom des gardiens de but des Remparts le trophée Jacques-Plante que se mérita le club qui a conservé la meilleure

défensive du circuit. — Gilles Lamy décida de faire un changement dans les filets de son club au début de la deuxième période. — Ronald Blouin qui avait accordé cinq buts en première fut remplacé par Richard Paquette. Celui-ci ne fut pas plus chanceux puisqu'il fut déjoué 10 fois par la suite. — La ligue a fait connaître hier la composition de la deuxième équipe d'étoiles et si le choix de la première avait semblé judicieux on ne peut en dire autant de la 2ième. La composition de cette deuxième équipe est la suivante: André LePage (Drummond) dans les buts, Jean Bernier (Shaw) et Jean-Pierre Burgoyne également de Shawinigan à la défense, Blair McDonald (Corn) à l'aile droite, Denis Desgagné (Sor.) au centre et Claude Larose (Drum.) à gauche. L'instructeur choisi a été Orval Tessier des Remparts. Il est inconcevable que des athlètes comme Jacques Locas qui a terminé deuxième chez les compteurs et Yvon Dupuis ait été ignoré par les instructeurs.

Si Gilles Lamy retira Ronald Blouin de la partie après la première période ce ne fut pas seulement pour sa tenue mais bien parce qu'il souffrait d'une appendicéctomie aiguë. Il fut opéré d'urgence dès son arrivée à l'hôpital.

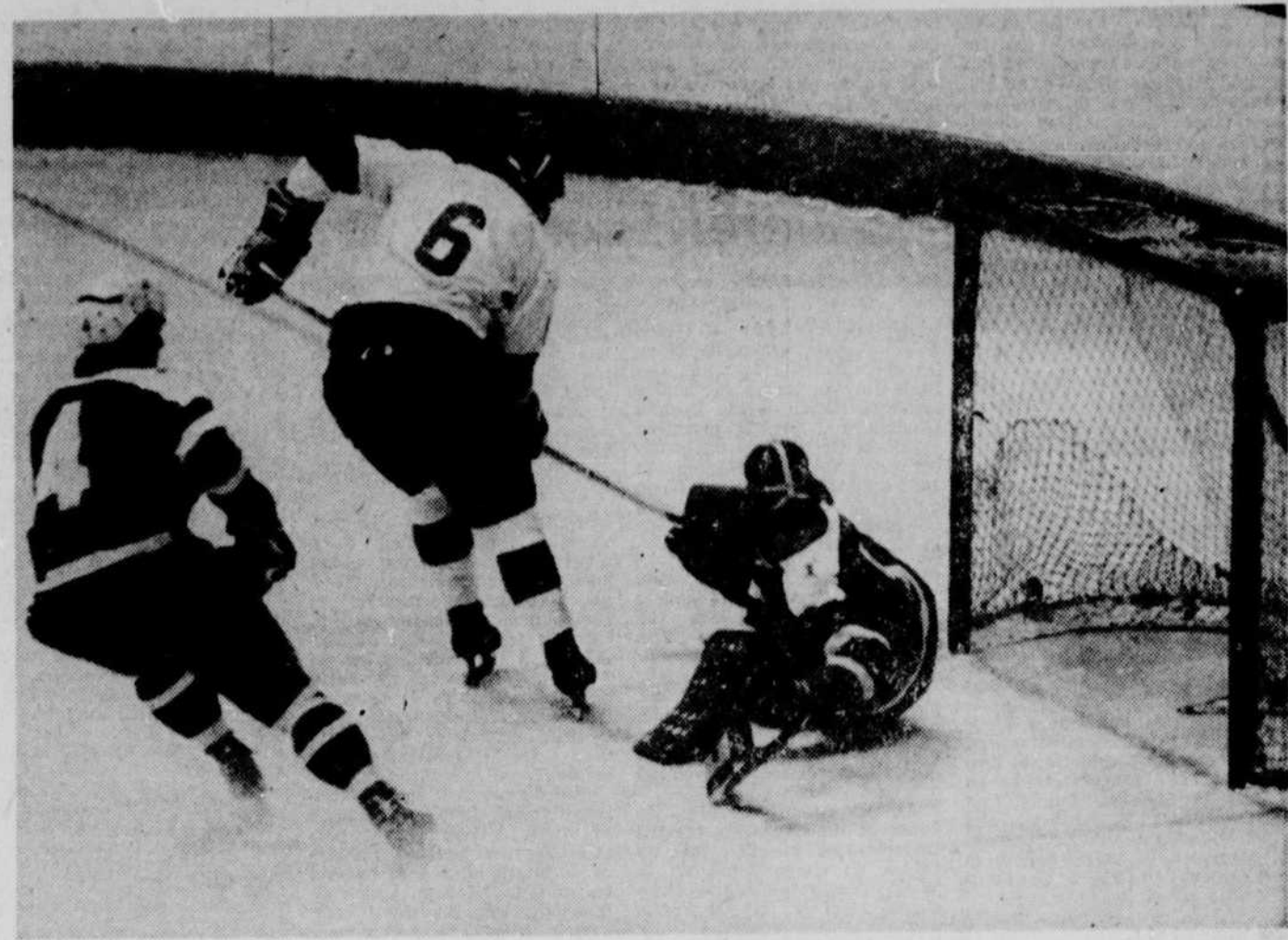
AILLEURS

A Laval, les Esperviers de Sorrel ont pris une avance de 2-0 sur les National de Laval en triomphant 10-9 grâce à un but de Michel Déziel en surtemps.

Denis Desgagné a réussi le truc du chapeau pour les locaux, dont Marcel Dumais a contribué à deux filets.

Enfin, à Sherbrooke, les Castors ont pris une avance de 2-0 dans leur série contre les Bruins de Shawinigan en l'emportant 5-3.

Pierre Laganière y est allé de deux buts pour les vainqueurs, dont les autres compteurs ont été Mario Desjardins, Rainald Lefèvre et Mar-



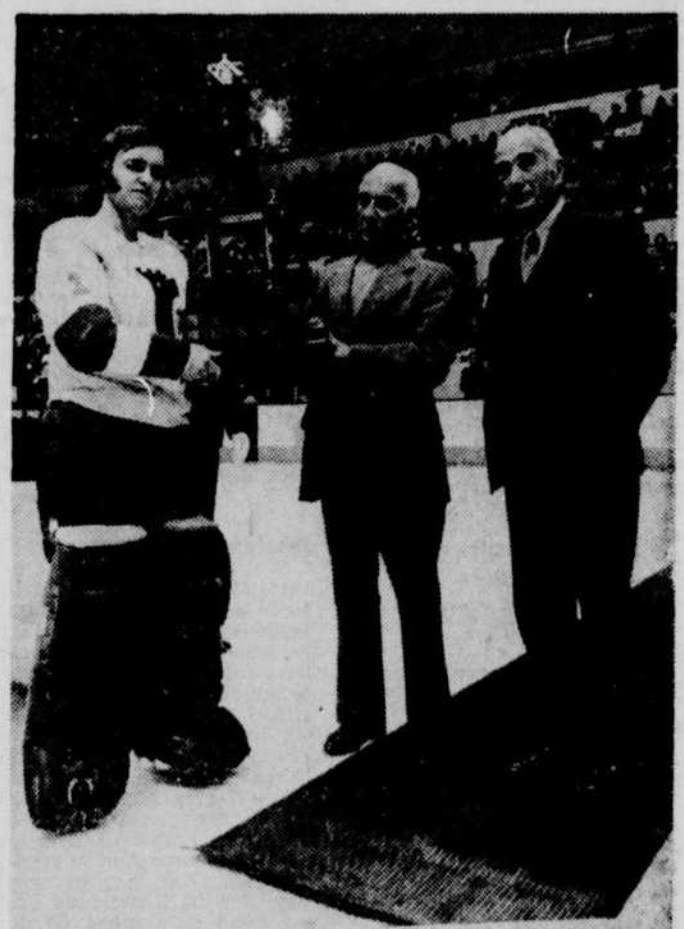
Yvon Dupuis compte le premier but de la série quart de finale mettant aux prises les Remparts de Québec et les Ducs de Trois-Rivières. (Photo L'Action-Québec, par François Boulay)

cel Labrosse, tandis que Louis Loranger, Bernard Noreau et Claude Arvais répliquaient pour les visiteurs.

SOMMAIRE

Première période:	
1-Québec: Dupuis (Deschamps, Savard) ...	0:20
2-Trois-Rivières: Dubuc (Chasson, Daigle) ...	2:45
3-Québec: Nantais (Latulippe) ...	9:19
4-Québec: Beaulieu (Chouinard, Locas) ...	17:12
5-Québec: Bateman (Perron, Nantais) ...	17:37
6-Québec: Savard (Landry, Dupuis) ...	19:30
Punitions: Constantin 6:32; Nantais 2:24; Chastigny 5:38.	
Deuxième période:	
7-Québec: Beaulieu (Locas, Perron) ...	3:38
8-Québec: Bateman	

(Latulippe)		10:42
9-Québec: Constantin (Bateman, Nantais)		10:58
10-Québec: Beaulieu (Locas, Chouinard)		14:50
11-Québec: Savard (Dupuis, Deschamps)		15:04
12-Québec: Savard (Dupuis, Deschamps)		16:09
13-Trois-Rivières: R. Rompré		19:47
Aucune punition.		
Troisième période:		
14-Québec: Beaulieu (Chouinard, Locas)		2:17
15-Québec: Savard (Crevier, Bowness)		6:18
16-Québec: Deschamps (Perron)		8:50
17-Québec: Latulippe (Nantais, Bateman)		14:28
18-Québec: Dupuis (Deschamps, Perron)		17:00
Punition: Latulippe 6:15.		
Lancers par:		
Trois-Rivières:	8	9
Québec:	19	25
Assistance: 7,112.		



Gérard Bolduc remet à Pierre Pélusse des Remparts le trophée Jacques-Plante décerné aux gardiens de but qui ont alloué le moins de buts à l'adversaire durant la saison régulière. (Photo L'Action-Québec, par François Boulay)

Une fin de semaine pas facile pour les Nordiques qui reçoivent Alberta

Verres de Contact Centre d'Application de Lentille Cornéenne DR FERNAND BELLEMAN, M.D. 350 Boul. Charest Est Suite 202 Québec — 529-3694

NOTAIRES Raymond Deraspe Germain Paiement Huguette Viger Marc-André Verville 264 de la Couronne — 529-5701 Stationnement voisin de l'édifice

Par Réal LABBÉ Si les Nordiques s'aident en remportant les deux rencontres de la fin de semaine contre les Oilers de l'Alberta, il est probable que ces derniers vont les aider par la suite. Trois clubs, avant les rencontres d'hier, étaient sur un pied d'égalité dans la division Est, soit Philadel-

Dr Marcel TREMBLAY OPTOMETRISTE 873, St-Amand Québec 3 524-2869

Bégalement et dyslexie METHODE LUCIE DE VIENNE 527-1749 CENTRE AUDIO VOCAL 1517 ouest, boul. St-Cyrille Québec — Sur rendez-vous

CHARLES RHEAUME OPTICIEN D'ORDONNANCES LUNETTES - VERRES DE CONTACT 1680, 1ère Avenue (Face à l'hôpital St-François d'Assise) 524-9214

SPECIALISTE DE LA VUE Dr Laurent Massicotte OPTOMETRISTE LENTILLES CORNÉENNES 1111, rue ST-JEAN — Québec — 529-6686

General Bearing Service LIMITEE 165, PRINCE-EDOUARD Québec — 529-9088

delphie, New York et Ottawa alors que les Nordiques sont dans la cave, avec un retard de trois points.

Si le classement est serré dans l'Est, il en est de même dans l'Ouest car quatre clubs luttent pour les deuxième, troisième et quatrième places. En examinant les parties qui restent à disputer au calendrier de l'AMH, on peut voir que les Québécois ne sont pas en si mauvaise posture à condition bien sûr qu'ils disposent deux fois des Oilers.

Après leur passage à Québec, les joueurs de l'Alberta se rendent à Philadelphie pour y affronter deux fois les Blazers. Or les Oilers aussi sont dans une lutte serrée pour l'obtention d'une place dans les séries éliminatoires. Deux défaites, aux mains des Nordiques devront

permettre aux Oilers de donner un effort supplémentaire contre les Blazers pour conserver leurs bonnes chances.

Ce n'est pas tout, avec une aide probable des Oilers, il faut aussi compter sur les Aeros de Houston qui occupent présentement le deuxième rang dans l'Ouest mais qui sont loin d'être assurés de se rendre dans les séries. Or, les Aeros seront les hôtes une fois des Raiders de New York et ils rendront visite une fois aux Nationals d'Ottawa. Aussi les Fighting Saints du Minnesota sont toujours dans la course et ils seront à Ottawa dimanche soir et ils recevront la visite des Raiders de New York mardi le 27.

Il y a beaucoup de "si" et de "mais" et les Nordiques devront faire leur effort pour que tout retourne en leur faveur. Les joueurs sont prêts et ils donneront tout pour cent pour se trouver une place dans les séries.

Les Oilers

La dernière fin de semaine a été désastreuse pour les Nordiques qui ont dû s'incliner en deux occasions devant les Oilers, à Edmonton. Ces derniers ont joué du hockey de toute beauté et ils n'ont pas hésité

à servir du jeu rude pour arrêter les Nordiques. Le pilote Bill Hunter avait utilisé Jack Norris dans les buts pour le premier match et le lendemain c'est Ken Brown qui avait pris place dans les filets pour blanchir les Québécois.

Les défenseurs, dirigés par Al Hamilton, avaient bien appuyé leurs cerbères. Doug Barrie s'est permis plusieurs bravares dans le camp adverse et il sera intéressant de voir s'il répètera son jeu rude ce soir. Bob Wall, Steve Carlyle, Bob Falkenberg et Roger Côté sont les autres joueurs de défense.

A l'avant, il faudra surveiller Jim Harrison, le meilleur pointeur des Oilers, qui joue de l'excellent hockey. C'est aussi un joueur rude et il n'est pas facile à arrêter. Ken Baird a fait la pluie et le beau temps contre les Nordiques et il a été une des raisons des deux défaites de la fin de semaine dernière. Sa bravoure aura peut-être diminué ce soir.

Les Nordiques

Maurice Filion reviendra avec Serge Aubry dans les buts pour les Québécois. Les duos Roy-Tremblay et Lacombe-Blain demeureront intacts à la défense. Il conservera ses mêmes tris à

Rendement des Nordiques

	P.J.	B.	A.	Tot.	Pun.
TREMBLAY, Jean-Claude	70	14	69	83	24
GAUDETTE, André	72	25	39	64	10
FAUZAT, Michel	69	21	43	64	46
CARON, Alain	64	32	24	56	25
GUINDON, Robert	64	26	24	50	21
LECLERC, Renald	58	24	26	50	150
GENDRON, Jean-Guy	57	17	29	46	126
PAYETTE, Jean	69	15	28	43	43
ARCHAMBAULT, Michel	53	12	22	34	36
BERGERON, Yves	60	13	18	31	29
LACOMBE, François	58	10	17	27	113
GIROUX, Réjean	57	10	12	22	45
GOULEAU, Mike	51	6	14	20	145
GOLEMBROSKY, Frank	62	8	10	18	57
GUITE, Pierre	63	10	7	17	129
ROY, Pierre	58	4	12	16	170
HARVEY, Michel	34	4	12	16	21
BLAIN, Jacques	57	1	8	9	68
DESJARDINE, Ken	38	2	6	8	36
LEMELIN, Jacques, G.B.	10	0	1	1	0

GARDIENS DE BUT

	P.J.	B.A.	Min.	Bl.	Moy.
AUBRY, Serge	44	158	2670	2	3.51
LEMELIN, Jacques	10	31	434	0	4.00
BRODEUR, Richard	25	95	1229	1	4.51
EQUIPE	79	285	4333	3	3.63



Ken BAIRD



Jim HARRISON

VIENS PASSER LE WEEK-END AU COLISEE avec les NORDIQUES et les OILERS

SAMEDI SOIR, 8h05 / DIMANCHE SOIR, 8h05

La Russie domine à Montréal

Belles performances des athlètes canadiens

MONTREAL — Les Russes ont dominé le classement général de la rencontre d'athlétisme qui s'est déroulée hier soir au Forum de Montréal, mais les performances des athlètes canadiens peuvent être considérées comme très satisfaisantes. Cette réunion permettra peut-être un réveil de plusieurs jeunes espoirs du Canada qui voudront suivre les traces de ces vedettes des épreuves de piste et pelouse. Il s'agissait d'une des grosses rencontres de l'année au Canada. Malheureusement l'assis-

tance était moindre que ce que l'on attendait. Avec la vente à l'avance des billets, on était confiant de voir le Forum rempli à pleine capacité et même de battre le record d'assistance, record qui avait été enregistré à Toronto. Ce ne fut pas le cas quoique l'assistance fut quand même respectable.

Coquetel sportif

NEW YORK (AFP) — Grâce à sa victoire, dimanche, dans les championnats féminins des Etats-Unis de tennis sur courts couverts, l'Australienne Evonne Goolagong a pris la première place du Grand Prix de la Fédération internationale à la Britannique Virginia Wade qu'elle a d'ailleurs battue à Hingham, Massachusetts pour le titre américain.

L'aborigène australienne, avec 140 points, compte 15 points d'avance sur l'Anglaise 125 tandis que l'Américaine Chris Evert est une distante troisième avec 90 points.

L'Australienne Margaret Court, qui opère sur le circuit féminin indépendant, et la Japonaise Kazuko Sawamatsu sur quatrièmes, ex-aequo avec 60 points.

At classement masculin, les épreuves du Grand Prix étant interrompues jusqu'en mai en raison du championnat de la WCT, l'Australien John Newcombe reste en tête 60 points, devant le Néo-Zélandais Onny Parun 45 et le Français Patrick Proisy 30, ex-aequo avec l'Allemand Karl Meiler.

Les Etats-Unis et l'Allemagne de l'Est sont favoris de ces championnats qui permettront aux deux meilleures formations d'accéder au groupe A, lequel réunit les meilleures équipes.

LONDRES (Reuter) — Le promoteur londonien Jack Solomon a offert au champion du monde des poids lourds, George Foreman, d'organiser un combat contre Muhammad Ali, titre en jeu, en juillet ou septembre, à Londres.

Le promoteur a rencontré Foreman au cours de la visite qu'il vient d'effectuer en Grande-Bretagne. Selon lui, Foreman a été "très intéressé" par les offres qui lui ont été faites.

Muhammad Ali doit rencontrer l'Américain Ken Norton le 31 mars, à San Diego, puis effectuer une tournée en Extrême-Orient où il sera opposé, en juin, à Djakarta, au champion des Pays-Bas Rudi Lubbers.

CHICAGO (I.A.) — Le défenseur Larry Johnston, des Red Wings de Detroit, devrait quitter l'hôpital bientôt, selon le Dr Vernon Page, qui espère "un retour sans complication" de l'œil blessé accidentellement contre Chicago dimanche.

Ferragne le meilleur Claude Ferragne, 20 ans, de l'Université de Montréal, a été choisi le meilleur athlète de la soirée hier soir alors qu'il a établi un record canadien en salle avec un bond de 7' 3" lors de la rencontre URSS-Canada en athlétisme.

Ferragne a amélioré son record personnel par un pouce, mais l'équipe soviétique a triomphé dans l'ensemble par la marge de 150-114, les femmes russes affichant une marge de 57-47.

Le Soviétique Vladimir Abramov a réussi le même exploit que Ferragne, mais celui-ci a été déclaré vainqueur en raison de son moins grand nombre d'essais pour réussir son exploit. Les deux sauteurs ont raté trois tentatives à 7' 4".

Grant McLaren a été choisi le meilleur athlète canadien grâce à sa victoire dans les 3,000 mètres en 8:10.2.

McLaren a devancé son rival Vladimir Afonin dans le dernier droit au grand plaisir des 11,335 amateurs présents.

Antoni Bondarchuk a été le meilleur des visiteurs, grâce à sa victoire dans le lancer du marteau, avec un jet de 55' 5 1/2".

RESULTATS
Marteau, hommes
1-Anatoli Bondarchuk, URSS 63'0 1/2"
2-Antoni Denitrenko, URSS 62'1 1/2"
3-Toni Tenezi, Vancouver, 54'4"
4-Robert Vinette, Marleville, 50'0 1/2"
Dames, 50 verges
1-Lia Khitria, URSS 6.6 sec.
2-Vera Tkachenko, URSS 6.6 sec.
3-Wendy Talar, Vancouver, 6.7 sec.
4-Susan Bradley, Toronto, 7.0 sec.
Dames, 50 verges
1-Nadezhda Bezafamilia, URSS 5.9 sec.
2-Ludmila Maslakova, URSS 6.0 sec.
3-Patty Lovelock, Vancouver 6.0 sec.
4-Emily McMullen, Toronto 6.1 sec.
Triple-saut, hommes
1-Vladimir Popluzhnyi, URSS 51'2 1/2"
2-F. Dave Watt, Toronto 49'5"
3-Jim Buchanan, Ottawa 46'10 1/2"
Dames, 50 verges
1-Anatoli Moshaisvili, URSS 6.0 sec.

2-Tony Nelson, Montréal 6.2 sec.
3-Daniel Tallon, Montréal 6.3 sec.
4-Viktor Nianikov, URSS 6.5 sec.
Hommes, 50 verges
1-Alexander Kornelchuk, URSS 5.2 sec.
2-Claude Montigny, T-Riv 5.3 sec.
3-Charles Francis, Toronto 5.4 sec.
4-Valery Popluzhnyi, URSS 5.6 sec.
Hommes, 400 mètres
1-Vladimir Nosenko, URSS 50.6 sec.
2-Serge Jaudy, Montréal 50.9 sec.
3-Vlad. Chernischer, URSS 51.2 sec.
4-Ron Jackson, Calgary 51.6 sec.
1-Valery Voikin
2-Alexandre Parishnikov, URSS, 56-3-4
3-Bishop Dolgiewicz, Toronto, 62-10-1-2
4-Bruce Pirnie, Saskatoon, 59-2-1-2

Hommes — 800 mètres:
1-Vladimir Panomarev, URSS 1:52.4
2-Eugeni Arzhanov, URSS 1:52.8
3-Randy Makolovsky, Calgary 1:52.9
4-Gene Mercer, Montréal 1:58.1

Dames — Saut en hauteur:
1-Louise Henna, Toronto 5'9"
2-Sue Turpin, Toronto 5'9"
3-Antonina Lazariva, URSS 5'7"
4-Valentina Tikhomirova, URSS 5'3"

Dames — 400 mètres:
1-Nadezhda Kolesnikova, URSS 55:1
2-Brenda Walsh, Edmonton 55:3
3-Nathalia Kulichkova, URSS 57:4
4-Liz Vandamst, Edmonton 58:4

Dames — quadrathlon:
1-Debbi Van Kieckebit, Toronto 3472
2-Valentina Tikhomirova, URSS 3387
3-Vera Tkachenko, URSS 3385
4-Diane Jones, Saskatoon 3291

Hommes — pentathlon:
1-Nikolai Avilov, URSS 4112
2-Brenda Walsh, Edmonton 35:3
3-Rick Cuttler, Vancouver 35:48
4-Gordon Stewart, Vancouver 35:47

Dames, lancer du poids
1-Nadezhda Chichova, URSS 61'11 1/2"
2-Faina Melnik, URSS 60' 1/2"
3-Diane Jones, Saskatoon 50' 3"
4-Jane Hain, Toronto 49' 5 1/2"

Hommes, 1,500 mètres
1-Vladimir Panchin, URSS 3:53.8
2-Ken Elmer, Richmond, C-B 3:54.6
3-Ray Haswell, Edmonton 3:54.9
4-Viktor Semashkin, URSS 3:55.0

Hommes, saut en longueur
1-Valery Popluzhnyi, URSS 24'10 1/2"
2-John Kouhouski, Regina 24' 5 1/2"
3-Viktor Sahev, URSS 24' 5 1/2"
4-Michel Charland, Montréal 24' 4 1/2"

Marche
1-Eugeni Ievchenko, URSS 12:36.4
2-Nolai Emaga, URSS 12:36.9
3-Marcel John, Shawinigan 12:40.4
4-Neville Conway, Ottawa 13:48.1

Dames, 800 mètres
1-Abby Hoffman, Toronto 2:10.1
2-Valentina Gerasimova, URSS 2:10.4
3-Gayle Olnek, Toronto 2:10.4
4-Tamara Zarachuk, URSS 2:10.9



Par Jean Pouliot, en direct de Regina

Salve Regina, Ave Helvetia

J'avais pris comme habitude, à la fin de chaque Balai d'argent, de dire au revoir à la ville que je quittais et bonjour à celle que je visiterais l'année suivante. J'utilisais la langue de chacune et ça donnait quelque chose comme: "Au revoir Megève = Guten Tag Garmisch".

Mais cette année, pour satisfaire la constitution du Canada et celle de la Suisse, il me faudrait un titre qui n'entrerait pas dans les huit colonnes de l'Action-Québec. Pour ne pas me faire descendre dans quelques journaux montréalais à la peau très sensible, il me faudrait dire "Good bye" et "Au revoir" à Regina, puis pour ne pas me faire enlever en Suisse l'an prochain, il faudrait que je dise bonjour à Berne en français, en italien, en allemand et en romanche. Va encore pour les deux premiers, mais l'allemand n'est pas le même qu'en Bavière. C'est un dialecte régional où bonjour se dit "gruzzi mitend". Quant au romanche ça se parle plus que ça ne s'écrit et c'est quelque chose comme "ben yee". J'ai appris déjà une chose des Suisses, c'est que la commission Gendron n'a rien inventé: il y a en effet dans cette république trois langues officielles, mais quatre langues nationales. Je dirai donc dans le plus international langage de l'histoire, le latin: Salve Regina = Ave Helvetia. Il y aura probablement quand même des partisans d'Astérix qui m'accuseront d'être du côté de César.

ENFIN ON Y SEJOURNERA

Connus dans le monde entier pour leur fromage, leur horlogerie, leurs banques et leur chocolat, les Suisses excellent dans deux domaines particulièrement difficiles: le chant tyrolien et l'art de ne pas se faire entraîner dans les troubles du voisin. Même si le Balai d'argent n'y a jamais eu lieu, la Suisse a vu passer plus de curlers nord-américains que tout autre pays d'Europe continentale. C'est en effet à l'aéroport de Zurich qu'ont atterri les imposantes délégations canadienne et américaine qui se dirigeaient à Megève en 1971 et à Garmisch-Partenkirchen l'an dernier.

En 1974 on y séjournera au moins une semaine et il y aura plus de billets de disponibles que jamais, car le tournoi se déroulera dans une patinoire moderne de 15,000 sièges. On prévoit déjà des tours de 14 jours qui comprennent, en plus de la semaine de championnat mondial de curling, soit une semaine de ski, soit une semaine à sillonner le pays en automobile, ou encore une semaine à Paris, à Londres ou en Tunisie. Si vous voulez déjà retenir vos vacances, le départ de Montréal s'effectue samedi le 16 mars et le retour dimanche le 31.

Deux nouveautés l'an prochain: ce sera la première fois où le Balai d'argent se tiendra dans une capitale nationale et Berne sera la plus grosse ville de l'histoire à accueillir cette compétition.

QUI SONT NOS PORTE-COULEURS ?

Dans les pays européens, où le curling possède un nombre d'adeptes encore très limité, on n'a pas besoin de présenter les champions à chaque année. Dans des cas comme la France, c'est la 6e année de suite que Pierre Boan et son rink du Mont D'Arbois remportent le championnat national et portent l'étendard tricolore au Balai d'argent. Dans les pays scandinaves on retrouve habituellement une couple de formations qui se succèdent à intervalles plus ou moins réguliers.

Mais au Canada, c'est la 3e année consécutive qu'un rink différent remporte le brier. Depuis que Don Duguid a pris sa retraite après ses victoires d'Utica et de Megève, on a vu Orest Hleschuck à Garmisch-Partenkirchen l'an dernier et cette fois-ci, c'est au tour de Harvey Mazinke de devenir automatiquement l'équipe à battre.

Avant de remporter le brier à Edmonton au début du mois, il n'avait fait partie qu'une seule fois d'une équipe championne provinciale.

C'était en 1964, alors qu'il demeurait au Manitoba et qu'il s'alignait pour Bruce Hudson. Par contre, il a atteint quatre autres fois la finale de sa province, soit en 1965 avec le Manitoba, puis en 1970, 1971 et cette année pour la Saskatchewan. Il y a déjà 22 ans que l'ingénieur de 35 ans joue au curling et il a passé les sept dernières saisons avec son rink actuel. C'est un ingénieur professionnel qui possède sa propre compagnie d'équipement.

Son troisième est Bill Martin qui est son ainé de cinq ans. Lui aussi a commencé à jouer à l'âge de 13 ans. Il est propriétaire d'un magasin d'articles pour garçons. Il est marié à Olga, la sœur de son coéquipier, George Achymichuk.

Ce dernier, qui a 37 ans, s'est joint au rink il y a six ans, soit une saison plus tard que Mazinke et Martin: il est principal adjoint d'une école. Il dirige un petit ensemble musical dans lequel il joue lui-même du saxophone et de la guitare.

Le plus jeune de l'équipe, Danny Klippenstein, est âgé de 33 ans et il a rejoint le rink la même année que George. C'est un technicien en hydrométrie au gouvernement fédéral. Tous quatre évoluent au club de curling de Regina.

Pour parvenir au championnat mondial, Mazinke a dû battre souvent dans son club même et sûrement dans sa ville, dans sa province et dans son pays, nombre d'équipes plus fortes que celles qu'il affronte cette semaine. Mais un moment d'inattention en demi-finale ou en finale et c'est la défaite sans pitié, la chance peut-être unique qui s'envole après tant d'années de préparation, comme c'est presque arrivé à Meleschuk l'an dernier. Dans une immense région où le curling est roi, c'est sa chance peut-être sans retour de devenir le roi du curling.

L'ANECDOTE DU JOUR

"Avez-vous une radio?", demande le visiteur au chauffeur de taxi à 4h du matin.
— "Non, répond-il, mais cette semaine vous avez le droit de chanter à tue-tête, si ça vous le dit".

Une finale Canada-Suède

REGINA. (J.P.) — Le championnat mondial de curling verra en finale cet après-midi le Canada et la Suède se disputer le Balai d'Argent Air Canada. La rencontre de dix bouts débutera à 14h, heure de Québec, et sera télévisée en entier sur les réseaux français et anglais de Radio-Canada.

plus amère que la France avait battu la Suède 7-6 plus tôt cette semaine.

La Suisse a flanché. La possibilité d'égalité au quatrième rang avait été écartée lors de la dernière ronde du tournoi-rotation. Le skip de la Suisse, Werner Oswald, a défoncé avec son dernier tir pour laisser deux pierres françaises confirmer la victoire de 8-5 de Pierre Boan. C'était une fin de tournoi décevant.

pour la Suisse qui a remporté ses cinq premières joutes, mais qui a perdu les quatre suivantes, se contentant du cinquième rang avec l'équipe américaine.

Comme prévu, la Suède avait disposé de l'Italie 6-3 pour mériter sa place en demi-finale contre la France, et l'Ecosse avait eu raison de la Norvège 8-4 décrochant l'exclusivité du quatrième rang.

DEMI-FINALE A
Ecosse 001 201 010 00 0 5
Canada 200 010 200 01 0 6

DEMI-FINALE B
France 020 001 020 0 0 5
Suède 001 000 102 2 0 6

SE RONDE
Norvège 000 010 102 x 0 4
Ecosse 001 202 000 x 0 4
Allemagne 110 000 010 x 0 3
U.S.A. 001 112 003 x 0 3
France 112 001 001 x 0 3
Suède 000 120 300 0 0 5

Suède 010 020 210 x 0 6
Italie 100 101 000 x 0 3
Canada 201 121 22x 11
Danemark 010 000 00x 0 1

CLASSEMENT FINALE
CANADA 9 0
FRANCE 7 2
SUÈDE 7 2
ECOSSE 6 2
SUISSE 5 4
U.S.A. 5 4
NORVÈGE 2 7

Hockey

HIER
Association MONDIALE
Chicago 1 à Boston 3
Philadelphie à Los Angeles (n)
Ligue NATIONALE
Toronto à Californie (nuit)
Ligue JR MAJEURE DU QUEBEC
Séries quart de finale 4 de 7
SÉRIE A
Trois-Rivières 2, Québec 16
Québec mène 2 à 0
SÉRIE B
Shawinigan 3, Sherbrooke 5
Sherbrooke mène 2 à 0
SÉRIE D
Sorel 10, Laval 9
Sorel mène 2 à 0

AUJOURD'HUI
Association MONDIALE
Alberta à Québec, 8h05
Minnesota à Cleveland
Ligue NATIONALE
St-Louis à Montréal
Rangers à Boston
Philadelphie à Islanders
Detroit à Los Angeles
Buffalo à Pittsburgh
Atlanta à Chicago
DINANÇHE
Association MONDIALE
Alberta à Chicago, 8h05
Minnesota à Ottawa
New York à Winnipeg
Chicago à Los Angeles
Cleveland à Houston
Ligue NATIONALE
Montréal à Chicago
Toronto à Vancouver
Minnesota à Rangers
Buffalo à Boston
Detroit à Californie
St-Louis à Philadelphie
Pittsburgh à Atlanta
Ligue JR MAJEURE DU QUEBEC
Séries quart de finale 4 de 7
SÉRIE A
Québec à Trois-Rivières, 2h30
Québec mène 1 à 0
SÉRIE B
Sherbrooke à Shawinigan
Sherbrooke mène 2 à 0
SÉRIE C
Montréal à Cornwall
Cornwall mène 2 à 0
SÉRIE D
Laval à Sorel
Sorel mène 2 à 0

Les Raiders joueront à Nassau

UNIONDALE, N.Y. (P.A.) — Le comité de Nassau, propriétaire du Colisée de Nassau, a accepté hier de recevoir les Raiders de New York, de l'AMH, pour les trois parties de leur première ronde éliminatoire.

Les raiders disputent leurs matches réguliers au Madison Square Garden, mais leur con-

trat ne leur permet pas d'y présenter leurs parties éliminatoires à cause de la présence d'un cirque.

Les Raiders ont d'abord demandé la permission de présenter leurs matches éliminatoires au Colisée, mais le comité a refusé sous prétexte que le club de l'AMH pourrait ravir des

souteneurs aux Islanders, de la LNH.

Les Raiders ont alors entraîné le comité en cour, mais le règlement est venu hors cour. Toutefois, si les Raiders atteignent la deuxième phase éliminatoire, ils devront se trouver une autre arène.

La défensive sera le facteur dominant entre Bruins et Rangers

NEW YORK (PC) — La défensive sera peut-être un facteur important pour les Rangers de New York, aujourd'hui, alors qu'ils affronteront les Bruins à Boston, en vue du 2e rang, dans la division Est de la LNH.

Même s'ils connaissent personnellement une série de trois victoires d'affilée, leur plus longue, au cours des six dernières semaines, ils affronteront les Bruins, sans les services de Rod Seiling, considéré comme un de leurs défenseurs les plus fiables, au cours de la saison.

Il s'agit de la première d'une série de deux matches entre les deux clubs, ce qui devrait déterminer quelle équipe aura l'avantage de la patinoire en quart de finale de l'Est. Les deux clubs s'affronteront de nouveau à New York, mercredi soir.

Seiling, considéré comme un des meilleurs joueurs défensifs du circuit, a subi une fracture à la clavicule gauche, contre Minnesota, plus tôt cette se-

maine, et il sera inactif pendant la balance de la saison et les séries éliminatoires.

Les Rangers ont remporté leur 3e victoire d'affilée, à Atlanta, jeudi soir, mais, selon le pilote des Flames, Bernard Geoffrion, leur défensive a semblé moins bonne qu'à l'ordinaire.

Calendrier

Ce soir, St-Louis visite Montréal; les Islanders de New York reçoivent Philadelphie; Detroit est à Los Angeles; Pittsburgh évolue à Buffalo, et Atlanta se rend à Chicago.

Dimanche, les Rangers reçoivent Minnesota; Montréal visite Chicago; Toronto est à Vancouver; Boston reçoit Buffalo; Detroit se rend en Californie; Philadelphie reçoit St-Louis, et Pittsburgh visite Atlanta.

Seiling, A part Seiling, Vic Hadfield sera aussi absent, chez les Ran-

gers, ce soir, en raison d'une commotion cérébrale.

C'est surtout l'absence de Seiling qui affectera le club, qui ne compte plus que Brad Park, Jim Neilson, et Dale Rolfe, comme défenseurs expérimentés.

Ron Harris, Bert Marshall et Sheldon Kannegiesser ont bien fait contre les Flames, mais Harris est tour à tour utilisé à l'avant et à la défense.

Marshall a bousculé contre les Flames et le pilote Emile Francis compte beaucoup sur lui contre les forts Bruins.

Les Rangers voudront maintenant prouver qu'ils peuvent triompher en l'absence de Seiling.

"Seiling est parti et nous le manquons beaucoup, mais nous alignons de bons défenseurs capables de nous sortir d'impasse", a commenté Park, avant de prendre la direction de Boston, avec le club.



La ville de Berne.

Autre Coupe du Monde pour Anne-Marie Proell

Succès total aux États-Unis de la Française Patricia Emonet

HEAVENLY VALLEY, Californie (Reuter) — La Française Patricia Emonet a remporté le 144.33, la Canadienne Judy Crawford s'est classée quatrième en 1:45.24 et l'Allemande de l'Ouest Pamela Behr est arrivée en cinquième position en 1:45.33.

temps de 1:41.86 secondes tandis que l'Autrichienne Monika Kaserer était créditée de 1:43.79.

La Française Christine Roland a pris la troisième place en 1:44.33, la Canadienne Judy Crawford s'est classée quatrième en 1:45.24 et l'Allemande de l'Ouest Pamela Behr est arrivée en cinquième position en 1:45.33.

Patricia Emonet porte son total de points dans la Coupe du Monde à 164, terminant ainsi troisième au classement final, derrière Kaserer, 227 points, et l'Autrichienne Anne-Marie Proell, 297 points.

La Française a ainsi achevé sa saison de Coupe du Monde par un succès total aux États-Unis puisqu'elle avait enlevé le slalom spéciale la veille.

1:40.09 et Diane Pratte, de Rouen, en 1:52.22.

Le Français Jean-Noël Augert a remporté le slalom spécial devant de 36 centièmes de secondes l'Américain Bobby Cochran.

L'Autrichien David Zeilling, qui termine sixième, n'est plus maintenant qu'à quatre points du leader au classement de la Coupe du Monde, l'Allemande Gustavo Thoeny, qui n'a terminé que dixième.

Le secteur privé se joint au mouvement "PARTICIPAction"

Par Henri BERTRAND

L'apport de la Laiterie Laval dans le mouvement "PARTICIPAction" sera bientôt par d'autres sociétés canadiennes du secteur privé qui se rejoindront pour diffuser le message qu'une bonne condition physique est un préventif médical.

Au cours d'une conférence d'information tenue hier dans les locaux de la Laiterie Laval, le président de la compagnie, Pierre Côté, a fait savoir que son organisation collaborait étroitement au programme "PARTICIPAction" lancé par le gouvernement fédéral en septembre 1971, à la suite de la création d'une société à but non lucratif. Le regrette Lester B. Pearson fut le premier président du conseil d'administration. Le président actuel de la compagnie est Philippe de Gaspé Beaudin. Le but du mouvement est d'élever le niveau de la condition physique de tous les Canadiens en faisant valoir la nécessité d'une activité physique accrue. Le travail du mouvement est financé et par le gouvernement et par le secteur public.

Par sa participation, la Laiterie Laval tentera de diffuser le message qui conduira à un meilleur état de santé. Tous les cartons et sacs de lait de la Laiterie Laval porteront dans un avenir prochain des messages rappelant le programme "PARTICIPAction". De plus, on offrira gratuitement au public des livrets contenant des renseignements pertinents ainsi que des conseils sur ce qu'il faut faire pour être en bonne santé.

Un plan d'action au niveau scolaire est également prévu dans le but de sensibiliser les étudiants tout en les encourageant à prendre part à des activités physiques, au sport et à une alimentation saine.

D'après les autorités gouvernementales le manque d'activités physiques dans la population est une des causes majeures des maladies coronariennes. Une participation active aux exercices physiques serait une médecine préventive contre ces maladies.

Le maire de Québec M. Gilles Lamontagne, Pierre Côté président de la Laiterie Laval, et Jean Béliveau directeur de la même compagnie portent un toast au siège du mouvement PARTICIPAction. (Photo l'Action-Québec, par François Boulay)



Le plan d'action au niveau scolaire est également prévu dans le but de sensibiliser les étudiants tout en les encourageant à prendre part à des activités physiques, au sport et à une alimentation saine.

D'après les autorités gouvernementales le manque d'activités physiques dans la population est une des causes majeures des maladies coronariennes. Une participation active aux exercices physiques serait une médecine préventive contre ces maladies.

Télé

— SAMEDI —

9h.00	— CFTM (10) —	Vers "76"
11h.00	— CFCM (4) —	Patin à roulettes
12h.00	— CKMI (5) —	Lutte Grand Prix
1h.00	— CHLT (7) —	Patin à roulettes
1h.00	— CBVT (11) —	Golf
1h.00	— CBVT (11) —	Lutte Grand Prix
2h.00	— WCAX (3) —	Basketball collégial
2h.00	— CHLT (7) —	Hockey LMQ: Montréal à Sherbrooke
2h.00	— CBVT (11) —	Curling: champ. canadien de Regina
2h.30	— CFTM (10) —	Horizon Sports
2h.30	— CFCF (12) —	Lutte Grand Prix
3h.00	— WMTW (8) —	Quilles
4h.00	— WCAX (3) —	Golf
4h.00	— CFCM (4) —	Lutte Grand Prix
4h.00	— CBVT (11) —	Quilles
4h.30	— CFCF (12) —	Patinage artistique
5h.00	— WMTW (8) —	Wide of Sports
5h.30	— CHLT (7) —	Lutte sur le matelas
6h.00	— CBVT (11) —	Ski
6h.30	— CFTM (10) —	Lutte sur le matelas
7h.00	— CKTM (13) —	Lutte sur le matelas
8h.00	— CKMI (5) —	Hockey LN: St-Louis à Montréal
8h.00	— CBVT (11) —	Hockey LN: St-Louis à Montréal

— DIMANCHE —

11h.00	— CFCM (4) —	Lutte sur le matelas
11h.00	— CHLT (7) —	Lutte Grand Prix
1h.00	— WCAX (3) —	Basketball collégial
2h.00	— WMTW (8) —	Ski
2h.00	— CBVT (11) —	Athlétisme: Russie vs Canada
3h.00	— CFCF (12) —	Hockey LN: St-Louis à Philadelphie
4h.00	— CFTM (10) —	Quilles
4h.45	— WMTW (8) —	Basketball NBA (Los Angeles à Seattle)
8h.00	— CFCM (4) —	Hockey AMH: Alberta à Québec

Les résultats à B.B.

VENDEDI

COURSE No 1
Trot — Bourne \$1,200.
No 1 Dixies Park (G. Gendron) 4.50
No 2 No 6 Dought (G. Gendron) 3.40
No 3 R D S Ike (S. Grise) 2.30
Omt. aussi court: Clever Bomb, Bill Spec, Two Mountains Dore, Miss Parlay, Katy Bert, Trooper Drive.
TEMPS: 31.1, 1.04.3, 1.37.2, 2.09.3.

COURSE No 2
Trot — Bourne \$1,200.
No 1 Twin City Adios (J. Hébert) 7.50
No 2 No 9 Brave Sir (A. Lalande) 5.50
No 3 No 1 Dominion (A. Charlier) 3.10
Omt. aussi court: Grey Way, Jefferson Dandy, Jarvis, Dexter Chief, J. G. Dell.
No 2 Grey Way fini 4e, placé 5e.
TEMPS: 31.1, 1.04.4, 1.37.3, 2.09.4.

COURSE No 3
PARI-DOUBLE — 7-5 — \$20.80.
Ambie — Bourne \$2,300.
No 1 Sifurd (Y. Gauthier) 24.10
No 2 No 4 Grandpa Joe (J. P. Morel) 4.40
No 3 No 7 Stimulant Mir (G. Gendron) 3.60
Omt. aussi court: The Hood, Wicked No 3, Roy Ron Erb, Jet Mac Mir.
TEMPS: 30.3, 1.02.3, 1.34.2, 2.05.1.

COURSE No 4
Ambie — Bourne \$1,200.
No 1 Munnye Alain (A. Hanna) 23.20
No 2 No 4 Chancey Joey (S. Grise) 9.40
Omt. aussi court: The Hood, Wicked No 3, Roy Ron Erb, Jet Mac Mir.
TEMPS: 31.1, 1.05, 1.37.4, 2.09.4.

QUINELLA 4-5 — \$74.90.

COURSE No 5
PARI-MUTUEL — \$518.448.
ASSISTANCE: 5,972.

Les inscrits à Québec

DIMANCHE

COURSE No 1
Trot — Bourne \$300.00
1-Lightning Jim (J. Guenette) 7-3
2-Donald James (Y. Larose) 10-1
3-Tiffany Miss (L. Duquette) 3-1
4-Slicka Hanover (R. Marquis) 6-1
5-Ticklish Affair (S. Pleau) 3-1
6-Lucky Friday (R. Dufour) 4-2
7-The Workin' Man (J. Guenette) 4-1
8-Eliz. Unitas, Scottish Pride

COURSE No 2
Ambie — Bourne \$500.00
1-Hello Bye Bye (Desjardins) 3-1
2-Lusty Lawrence (J. Lavalley) 4-1
3-Quina Bourne (pas nommé) 3-1
4-Balmy Spring (J. Guenette) 10-1
5-Frosty Guy (J. Cyrenne) 7-2
6-Lucky Friday (R. Dufour) 4-2
7-Yankee Image (V. Rhéaume) 6-1
8-Eliz. Unitas, Scottish Pride

COURSE No 3
Trot — Bourne \$500.00
1-Deane Pride (J. Nadeau) 10-1
2-Honeybrook Edie (R. Duclos) 5-1
3-Julekay Bob (Y. Larose) 5-1
4-Diamond Song (B. Provencier) 7-1
5-Gerard Mir (J. Pelchat) 5-2
6-Beckwith Prince (M. A. Jean) 5-2
7-Vicky A (N. Tremblay) 4-1
8-Noel Wyn Girl (E. White) 5-1
9-Eliz. Unitas, Scottish Pride

COURSE No 4
Ambie — Bourne \$500.00
1-Billy Bonemia (A. Tremblay) 4-1
2-Circo Lady (Y. Boly) 4-1
3-Northwood Edward (A. Jean) 9-1
4-Insko Hanover (pas nommé) 6-1
5-Kin O. Batties (Y. Roger) 3-1
6-Mertz Western (F. Nadeau) 3-1
7-Marscha Mir (L. Veilleux) 8-1
8-Promise Me Mac (C. Mathieu) 10-1
9-Bullet (J. Pelchat) 5-1
10-Eliz. Unitas, Scottish Pride

COURSE No 5
Trot — Bourne \$1,000.
1-C.P.O. (P. Leduc) 5-2
2-Mar Mir Jerry (J. Cyrenne) 3-1
3-Empire Mir (J. A. Verret) 4-1
4-Mr. Coal Dust (R. Marcotte) 4-1
5-Lincoln Land Abe (Tremblay) 3-1

Inscrits à Blue Bonnets

DIMANCHE

COURSE No 1
Trot — Bourne \$1,200.
1-Victory Dawn (S. Grise) 5-2
2-Seville Drummond (Pelletier) 3-1
3-Sydney Cleve (P. Robillard) 1-1
4-Charger Lobell (L. St-Jacques) 9-2
5-Ruth Ann Charlton (Beaulieu) 3-1
6-Karen Mon (A. Hanna) 6-1
7-Mr. Parish (S. Brison) 6-1
8-Conroy Duchess (R. Seaman) 8-1
9-Filist Bayel (J. Hébert) 10-1

COURSE No 2
Ambie — Bourne \$1,400.
1-Romeo Flicka (A. Dequise) 5-2
2-Speedy Peter Bee (R. Samson) 3-1
3-Truant Tom (M. Picard) 4-1
4-Keystone Georgia (N. Jones) 9-2
5-Duke Speed (G. Gendron) 6-1
6-Eagle Flight (A. Hanna) 3-1
7-London Lady (J. Charron) 8-1
8-Danley Cartelaker 10-1
9-Pamper (J. Hébert) 10-1
10-Eliz. Unitas, Scottish Pride

COURSE No 3
Ambie — Bourne \$1,400.
1-Heinz Travel (J. Charron) 5-2
2-Auswyn Brook (M. Giguère) 4-1
3-Gusty Knight (S. Grise) 9-2
4-Char Boy (G. Lachance) 9-2
5-Nippy Frost (J. P. Morel) 3-1
6-Pamper (J. Hébert) 10-1
7-Silken Mir (G. Dumont) 8-1
8-Houston (C. Emond) 10-1

COURSE No 4
Trot — Bourne \$1,200.
1-Loup Garou (M. Giguère) 5-2
2-Bernies Boy (O. Patry) 3-1
3-Auswyn Brook (M. Giguère) 4-1
4-Nardina Hooper (S. Grise) 9-2
5-Tina Silk (J. Hébert) 3-1
6-Neil Hanover (P. E. Alain) 6-1
7-Keystone White 10-1
8-Ezra Daniel 10-1

COURSE No 5
Ambie — Bourne \$5,800.
1-Pearl Mir (B. Côté) 2-1
2-Jewell Mir (M. Dostie) 5-2
3-Waista (G. Lachance) 3-1
4-Cyclone Queen (G. Gendron) 4-1
5-Travel Agent (E. Rowe Jr) 5-1
6-Over Dares (R. Samson) 6-1

NOS FAVORIS

Programme pour SAMEDI, 24 mars 1973

COURSE No 1 — GREEN ACRES DAVE est encore un débutant dans les courses mais il a démontré de belles qualités qui en font un sérieux aspirant dans cette 1ère course. Benoit Côté sera aux guides de RENE MIR et le manque de compétition pourrait coûter cher.

COURSE No 2 — SONNY ARDEN effectue un retour dans une course à réclamer de \$1,500, et nul doute que Nicol Tremblay fera sentir sa présence. BLACK SKIPPY devrait bien figurer dans cette catégorie mais sa position de départ est un handicap.

COURSE No 3 — TARPOT BAFFER connaît un début de saison retentissant et, avec Benoit Côté dans le sulky, il n'y a aucun doute qu'il sera favori pour gagner. ARMBRO EARL vient de profiter d'une course vacance qui pourrait lui faire perdre le 1er argent.

COURSE No 4 — MYSTERY PISTOL a été inscrit dans une course à réclamer de \$2,000, et s'il ne brise pas son allure, il sortira vainqueur de cette 4ème course. L'expérience du conducteur de SABIKS COLT en fait un rival à surveiller. Prenez 7-1-5 pour la quiniella.

COURSE No 5 — UPLAND SWEET n'a pas eu de chance à sa dernière sortie en piste et même dans cette classe, il devrait enregistrer sa 2ème victoire de la saison. La plus forte opposition viendra de BOUMFRISSE, un ambieur qui semble prêt à gagner.

COURSE No 6 — DUC RICHELIEU a gagné une course dans une course à réclamer de \$2,000, à Blue Bonnets et il ne devrait pas connaître trop de difficultés à gagner ici. PRINCESS MIR baisse de classe et sera dans la lutte jusqu'au fil. Prenez 1-3-7 pour la quiniella.

COURSE No 7 — ARMBRO GAZELLE a connu certains succès en 1972 mais connaît certaines difficultés à démarrer en 1973. Nous le favorisons pour battre MON STEAMING, un trotteur qui avait bien fait l'an dernier avant de ralentir considérablement cette année.

COURSE No 8 — GLENDA DOYLE a gagné une course en 2.08.3 l'an dernier et elle devrait s'emparer des honneurs de cette course à réclamer de \$1,250. La plus forte opposition viendra de ALMA FORST, battu de justesse à son dernier départ. Prenez 5-4-7 pour la quiniella.

COURSE No 9 — FIESTA RICHELIEU possède beaucoup de rapidité mais il lui arrive de briser son allure. Nous nous fions à l'expérience de Benoit Côté pour gagner cette épreuve. LOUIS BUNTER nous apparaît comme le cheval à battre.

COURSE No 10 — GLOMARIS BLUE a finalement retrouvé le chemin de la victoire à son dernier départ et il devrait répéter s'il n'est pas malchanceux. VIP N termine ses courses avec force et il faut respecter la position de départ. Renversez 8-1, 1-8 pour le pari exact.

MEILLEUR CHOIX: DUC RICHELIEU (6ème course)
NEGLIGE: KIMBERLY DON (3ème course)

Programme pour DIMANCHE, 24 mars 1973

COURSE No 1 — LUCKY FRIDAY a rencontré une forte compétition depuis un certain temps mais cette 1ère course lui fournira l'occasion de prendre sa revanche. GREEN ACRES DEMON est avantage de la première position et peut causer une forte surprise.

COURSE No 2 — Nous aimons bien les chances de LEO MIR dans cette 2ème partie du pari-double de cet après-midi. FROSTY GUY a relenti depuis le début de la saison 1973 mais il ne faut pas oublier qu'il prenait le départ à \$2,500, l'an dernier.

COURSE No 3 — GERARD MIR a été inscrit dans une course à réclamer de \$2,000, et il sera difficile de lui enlever le premier argent de cette 3ème course. Nous optons pour VICKY A pour lui donner du fil à retordre.

COURSE No 4 — MERTZ WESTERN a semblé remporter une victoire facile en dernière fin de semaine et Fernand Nadeau fera l'impossible pour répéter. CIRCO LADY vient de changer de mains mais il a bien figuré dernièrement et sera dans la photo. Prenez 6-2-3 pour la quiniella.

COURSE No 5 — C.P.O. n'a pas encore goûté à la victoire depuis le début du récent meeting mais cette classe devrait lui en fournir l'occasion. LINCOLN LAND ABE est venu de loin à son dernier départ et nous le considérons comme un aspirant des plus sérieux.

COURSE No 6 — DARRYL M BEE connaît un bon début de saison et inscrit dans une course à réclamer de \$1,250, il demeure le cheval à battre. INTRIGANTE C. n'a pas été favorisé par les positions de départ et celle d'aujourd'hui est meilleure. Prenez 2-1-5 pour la quiniella.

COURSE No 7 — Il ne fait aucun doute que KOKLEN est le meilleur cheval inscrit de cette classe mais le manque d'expérience de son conducteur pourrait lui coûter la victoire. DISCO ANGUS s'améliore constamment et peut encore gagner cet après-midi.

COURSE No 8 — Nous avons été déçu de la dernière course de DREAMING JOHN mais nous lui faisons confiance quand même aujourd'hui. SAGITAIRE, un poulain de trois ans, s'améliorera constamment et peut gagner aujourd'hui. Prenez 5-7-4 pour la quiniella.

COURSE No 9 — A la suite de sa brillante victoire de dimanche dernier, BRILLIANT ROSE sera de nouveau favori pour gagner. Toutefois, l'opposition ne manque pas et PEACHY RICHELIEU pourrait venir de très loin dans le dernier droit pour se glisser parmi les meneurs.

COURSE No 10 — BREWERS GEM a connu un début de saison très lent mais a eu un regain de vie récemment. Avec un peu de chance, il pourrait gagner cette dernière course de la journée en battant SARATOGA LAD qui a la première position. Prenez 6-1, 1-6 pour le pari exact.

MEILLEUR CHOIX: GERARD MIR (3ème course)
NEGLIGE: YANKEE B MAC (6ème course)

Benoît Côté conduira neuf chevaux aujourd'hui à la piste

Le Club de courses Jacques-Cartier Inc. recevra cet après-midi, l'entraîneur Benoit Côté, qui prendra place dans le sulky de neuf conducteurs et remportera la trophée Benoit Côté dans la dixième épreuve de cet excitant programme. Dominant le classement des conducteurs à Blue Bonnets présentement, le vigilant conducteur, natif de Québec, connaît en 1973, l'une des meilleures saisons de sa brillante carrière.

Cet après-midi, il conduira

lains achetés aux derniers encans, dont un rejeton de Bret Hanover et un fils d'Adios Mir qui le font rêver.

Son jugement rapide et son coup de guide sauront sans doute épater les milliers d'amateurs de courses québécois qui le verront à l'oeuvre cet après-midi. De plus, un portrait géant de l'habile conducteur sera remis à tous les amateurs.

Voici le moyen des conducteurs, du 20 janvier au 18 mars 1973:

Les inscrits à Québec

SAMEDI

COURSE No 1
Trot — Bourne \$500.00
1-Avon Grace (R. Dufour) 7-1
2-Green Rides Daves (C. Denault) 3-1
3-Speres Endur (P. E. Alain) 10-1
4-Tarpot Baffer (B. Côté) 5-2
5-Pia Cost (P. E. Alain) 10-1
6-Louis Bunter (J. Martineau) 3-1
7-Miss Frontenac (J. Quessy) 4-1
8-The Songwriter (Desjardins) 8-1
9-Eliz. Gerry Larry

COURSE No 2
Ambie — Bourne \$500.00
1-Vip N (J. C. Guenette) 3-1
2-Tim Sam (P. Lachance) 4-1
3-Chip Song (E. White) 6-1
4-Tee Tie (Y. Pelchat) 7-1
5-Blandville (C. Dupont) 10-1
6-Whippy (N. Tremblay) 3-1
7-Bonny Brook Mike (Lefebvre) 8-1
8-Glomars Blue (R. Dufour) 5-2
9-Eliz. El Pegasus, Glowing Mir.

Voici le montant d'argent gagné par les conducteurs:

Jacques Bruyère	—	\$5,378.50
Pierre Lachance	—	\$7,657.50
André Jean	36	\$2,475.00
Gilbert Julien	32	\$2,196.75
Fernand Nadeau	62	\$3,937.33
Pierre Lachance	73	\$2,161.33
Eddy White	30	\$9,150.50
Bernard Gervais	23	\$2,139.00
Mel Dufour	22	\$4,237.00
Yvon Pelchat	75	\$12,130.33

Voici le montant d'argent gagné par les conducteurs:

Jacques Bruyère	—	\$5,378.50
Pierre Lachance	—	\$7,657.50
André Jean	36	\$2,475.00
Gilbert Julien	32	\$2,196.75
Fernand Nadeau	62	\$3,937.33
Pierre Lachance	73	\$2,161.33
Eddy White	30	\$9,150.50
Bernard Gervais	23	\$2,139.00
Mel Dufour	22	\$4,237.00
Yvon Pelchat	75	\$12,130.33

Le premier signal du départ sera donné à 2h.00 p.m.



Achetez votre 1973 à L'ANCIEN PRIX

Les experts du moteur rotatif WANKEL

VENTE ET SERVICE

GOLBOUT AUTOS

72, route Kennedy LEVIS —

Tél.: 837-2661

Index Rubriques annonces classées

FINANCE (100)	340 Logements à louer (Banlieue)
COMMERCES — INDUSTRIES	341 Logements à louer
105 Argent à prêter	342 Logements meublés à louer
106 Argent demandé	343 Logements demandés
107 Associations demandées	344 Logements à partager
108 Hypothèques	345 Maisons à louer
109 Occasions d'affaires	346 Maisons à vendre
110 Immeubles	347 Maisons à louer
111 Bureaux à louer	348 Maisons demandées
112 Commerces à louer	349 Maisons à louer
113 Commerces à vendre	350 Maisons demandées
114 Commerces demandés	351 Maisons à louer
115 Entreprises à louer	352 Maisons demandées
116 Entreprises à vendre	353 Maisons à louer
117 Locaux à louer	354 Maisons demandées
118 Locaux demandés	355 Maisons à louer
SERVICES (200)	356 Maisons demandées
203 Agences matrimoniales	357 Maisons à louer
204 Arbres et parterres	358 Maisons demandées
205 Assurances	359 Maisons à louer
211 Caries professionnelles	360 Maisons demandées
214 Cours d'enseignement	361 Maisons à louer
217 Déménagement Transport	362 Maisons demandées
222 Entrepreneurs	363 Maisons à louer
226 Extermination (vermine)	364 Maisons demandées
232 Imprimerie	365 Maisons à louer
233 Infirmerie	366 Maisons demandées
234 Médecine	367 Maisons à louer
238 Photographie	368 Maisons demandées
241 Plomberie Chauffage	369 Maisons à louer
244 Rembourrage	370 Maisons demandées
247 Réparation entretiens	371 Maisons à louer
250 Réceptions - restaurants	372 Maisons demandées
251 Salons de beauté	373 Maisons à louer
256 Services divers	374 Maisons demandées
LOGIS (300)	375 Maisons à louer
305 Chalets à vendre	376 Maisons demandées
306 Chalets à louer	377 Maisons à louer
307 Chalets demandés	378 Maisons demandées
309 Chambres à louer	379 Maisons à louer
310 Chambres à louer (Champlain)	380 Maisons demandées
311 Chambres à louer (Limoulin)	381 Maisons à louer
312 Chambres à louer (Montcalm)	382 Maisons demandées
313 Chambres à louer	383 Maisons à louer
314 Chambres à louer (St-Roch)	384 Maisons demandées
315 Chambres à louer (St-Sauveur)	385 Maisons à louer
316 Chambres à louer (Les Saules, Duberges, Neuchâtel)	386 Maisons demandées
317 Chambres à louer (Charlebourg)	387 Maisons à louer
318 Chambres à louer (Rive-Sud)	388 Maisons demandées
319 Chambres à louer (Sillery, Ste-Foy)	389 Maisons à louer
320 Chambres à louer (Banlieue)	390 Maisons demandées
321 Chambres demandées	391 Maisons à louer
322 Chambre et pension	392 Maisons demandées
323 Chambre et pension demandées	393 Maisons à louer
324 Logements à louer (Champlain)	394 Maisons demandées
325 Logements à louer (Limoulin)	395 Maisons à louer
326 Logements à louer (Montcalm)	396 Maisons demandées
327 Logements à louer	397 Maisons à louer
328 Logements à louer (St-Roch)	398 Maisons demandées
329 Logements à louer (St-Sauveur)	399 Maisons à louer
330 Logements à louer (Les Saules, Duberges, Neuchâtel)	400 Maisons demandées
331 Logements à louer (Charlebourg)	401 Maisons à louer
332 Logements à louer (Rive-Sud)	402 Maisons demandées
333 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)	403 Maisons à louer
334 Logements à louer (Banlieue)	404 Maisons demandées
335 Logements demandés	405 Maisons à louer
336 Logements à louer	406 Maisons demandées
337 Logements à louer (Champlain)	407 Maisons à louer
338 Logements à louer (Limoulin)	408 Maisons demandées
339 Logements à louer (Montcalm)	409 Maisons à louer
340 Logements à louer	410 Maisons demandées
341 Logements à louer (St-Roch)	411 Maisons à louer
342 Logements à louer (St-Sauveur)	412 Maisons demandées
343 Logements à louer (Les Saules, Duberges, Neuchâtel)	413 Maisons à louer
344 Logements à louer (Charlebourg)	414 Maisons demandées
345 Logements à louer (Rive-Sud)	415 Maisons à louer
346 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)	416 Maisons demandées
347 Logements à louer (Banlieue)	417 Maisons à louer
348 Logements demandés	418 Maisons à louer
349 Logements à louer	419 Maisons demandées
350 Logements à louer	420 Maisons à louer
351 Logements demandés	421 Maisons à louer
352 Logements à louer	422 Maisons demandées
353 Logements à louer	423 Maisons à louer
354 Logements demandés	424 Maisons à louer
355 Logements à louer	425 Maisons demandées
356 Logements à louer	426 Maisons à louer
357 Logements demandés	427 Maisons à louer
358 Logements à louer	428 Maisons demandées
359 Logements à louer	429 Maisons à louer
360 Logements demandés	430 Maisons à louer
361 Logements à louer	431 Maisons demandées
362 Logements à louer	432 Maisons à louer
363 Logements demandés	433 Maisons à louer
364 Logements à louer	434 Maisons demandées
365 Logements à louer	435 Maisons à louer
366 Logements demandés	436 Maisons à louer
367 Logements à louer	437 Maisons demandées
368 Logements à louer	438 Maisons à louer
369 Logements demandés	439 Maisons à louer
370 Logements à louer	440 Maisons demandées
371 Logements à louer	441 Maisons à louer
372 Logements demandés	442 Maisons à louer
373 Logements à louer	443 Maisons demandées
374 Logements à louer	444 Maisons à louer
375 Logements demandés	445 Maisons à louer
376 Logements à louer	446 Maisons demandées
377 Logements à louer	447 Maisons à louer
378 Logements demandés	448 Maisons à louer
379 Logements à louer	449 Maisons demandées
380 Logements à louer	450 Maisons à louer
381 Logements demandés	451 Maisons à louer
382 Logements à louer	452 Maisons demandées
383 Logements à louer	453 Maisons à louer
384 Logements demandés	454 Maisons à louer
385 Logements à louer	455 Maisons demandées
386 Logements à louer	456 Maisons à louer
387 Logements demandés	457 Maisons à louer
388 Logements à louer	458 Maisons demandées
389 Logements à louer	459 Maisons à louer
390 Logements demandés	460 Maisons à louer
391 Logements à louer	461 Maisons demandées
392 Logements à louer	462 Maisons à louer
393 Logements demandés	463 Maisons à louer
394 Logements à louer	464 Maisons demandées
395 Logements à louer	465 Maisons à louer
396 Logements demandés	466 Maisons à louer
397 Logements à louer	467 Maisons demandées
398 Logements à louer	468 Maisons à louer
399 Logements demandés	469 Maisons à louer
400 Logements à louer	470 Maisons demandées
401 Logements à louer	471 Maisons à louer
402 Logements demandés	472 Maisons à louer
403 Logements à louer	473 Maisons demandées
404 Logements à louer	474 Maisons à louer
405 Logements demandés	475 Maisons à louer
406 Logements à louer	476 Maisons demandées
407 Logements à louer	477 Maisons à louer
408 Logements demandés	478 Maisons à louer
409 Logements à louer	479 Maisons demandées
410 Logements à louer	480 Maisons à louer
411 Logements demandés	481 Maisons à louer
412 Logements à louer	482 Maisons demandées
413 Logements à louer	483 Maisons à louer
414 Logements demandés	484 Maisons à louer
415 Logements à louer	485 Maisons demandées
416 Logements à louer	486 Maisons à louer
417 Logements demandés	487 Maisons à louer
418 Logements à louer	488 Maisons demandées
419 Logements à louer	489 Maisons à louer
420 Logements demandés	490 Maisons à louer
421 Logements à louer	491 Maisons demandées
422 Logements à louer	492 Maisons à louer
423 Logements demandés	493 Maisons à louer
424 Logements à louer	494 Maisons demandées
425 Logements à louer	495 Maisons à louer
426 Logements demandés	496 Maisons à louer
427 Logements à louer	497 Maisons demandées
428 Logements à louer	498 Maisons à louer
429 Logements demandés	499 Maisons à louer
430 Logements à louer	500 Maisons demandées

Logis (300)

Nombre de mots	1 jour	3 jours cons.	6 jours cons.
20 ou moins	.75	\$2.00	\$3.50
21 à 25	.90	\$2.40	\$4.20
26 à 30	1.05	\$2.80	\$4.90
31 à 35	1.20	\$3.20	\$5.60
36 à 40	1.35	\$3.60	\$6.30

Annances ordinaires :

Les trois premiers mots d'une annonce PEUVENT ÊTRE COMPOSÉS EN CAPITALES.

Charge de service pour les numéros de casier... \$1.00

Les réponses reçues pour les casiers sont envoyées à l'annonceur les mardis et jeudis de chaque semaine.

Les annonces classées sont acceptées jusqu'à 4 h. P.M. la veille de la publication, et jusqu'à 4 h. P.M. le vendredi pour publication le lundi.

En cas d'erreur dans une annonce, notre responsabilité se limite au montant payé pour telle annonce, pour la première publication seulement. Nous ne pouvons accepter la responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion.

L'Action-Québec n'a jamais publié de la publicité frauduleuse ou trompeuse. Toutes les annonces sont acceptées par publication à condition que le produit, le service ou l'offre soit digne d'honneur, et ne soit pas contraire aux lois de la province.

La publicité acceptée pour publication ne doit pas contenir d'affirmations fausses ou exagérées ou de comparaisons de prix disproportionnées. Si un lecteur se croit trompé par une annonce non conforme aux conditions décrites dans celle-ci, nous apprécierons qu'il nous en fasse part.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Tel.: 522-4771

Tarifs des abonnements

Vente au numéro : \$0.15

Livraison à domicile par porteur, région immédiate de Québec :

par semaine \$0.60 par année \$30.00 pour six mois \$16.00

pour trois mois \$9.00 un mois \$3.00

Dans les autres centres où la livraison se fait par porteur :

par semaine \$0.50 par année \$25.00 pour six mois \$13.00

pour trois mois \$7.75 un mois \$2.50

Par la poste, au Québec

par semaine \$2.00 par année \$120.00 pour six mois \$60.00

pour trois mois \$11.00 un mois \$3.60

Dans les autres provinces :

par semaine \$3.50 par année \$210.00 pour six mois \$105.00

pour trois mois \$20.00 un mois \$6.60

Aux États-Unis :

par semaine \$4.00 par année \$240.00 pour six mois \$120.00

pour trois mois \$22.00 un mois \$7.30

Pays étrangers :

par semaine \$5.00 par année \$300.00 pour six mois \$150.00

pour trois mois \$26.50 un mois \$8.80

Faire parvenir votre remise à

l'Action Québec

C.P. 1727

Québec, Qué.

G1K7K9

Coupon d'abonnement :

Nom :

Adresse :

Montant inclus :

Commerces — Industries

105 Argent à prêter

Argent à prêter en 2ème hypothèque avec ou sans remboursement. Tél.: 663-6806.

1 34841 19-3 (24 fs) 105

ARGENT A PRETER, en première hypothèque, résidentiel ou commercial sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Bailly, Carrier & Laforte, notaires, 38, Desjardins, Québec. Tél.: 522-3813.

1 34708 2-3 (24 fs) 105

Nous pouvons vous aider pour vos demandes d'hypothèques 1ère et 2ème hypothèques. Exemptions de chèques, prêts personnels. Service rapide. Prêt P.M. du Québec, courtiers, 1406, St-Cyrille, ouest — 688-1624, soir 626-1513.

1 34301 3-2 (mar.s. au 29-3) 795

PARTICULIER, je serais intéressé à prêter en 1ère et 2e hypothèque par tranche de \$2,000 à \$20,000 aux taux bancaires; achèterais les hypothèques et les balances de vente au prorata. Je peux vous donner une répartition le même jour. Appeler au tout temps 626-4198.

1 34712 20-3 (24 fs) 105

130 Immeubles

Vous devez vendre votre propriété, commerce ou terrain. Consultez-nous 5 personnes entièrement à votre service. Immeubles Canadiens Enr. "Courtiers". Tél.: 529-6178.

1 34757 8-3 (i.v.s. au 28-4) 130

SI VOUS DEMENAGEZ A QUEBEC BIENTOT

consultez-nous dès maintenant pour l'acquisition d'une

MAISON UNIFAMILIALE MAISON A REVENUS

COMMERCES EN GENERAL Courtage immobilier

YVES GERMAIN

LTEE

321, ST-PAUL, QUEBEC

Tel.: 529-8121

1 34758 10-3 (s. au 31-3) 130

150 Commerces à vendre

Magasin et maison privée à vendre — Consistent en maison de construction, terrain, terrain, quincaillerie, peinture, etc. — Bon choix d'affaires, magasin en plein essor situé sur la route 3 — 55 miles de Québec, vers Trois-Rivières, bel endroit, bonne occasion pour acheter sérieux.

Ernie Casier 492, 3, Place Jean-Talon, Québec, P.Q.

3 34688 14-3 (24 fs) 150

SERVICES (200)

217 Déménagement - Transport

OSCAR Couture Transport Enr. Déménagement dans toute la province, assurance, service rapide. Tél.: 839-6182.

1 34580 22-2 (i.v.s. au 19-4) 217

Déménagement local et environ. J.V. Paquet Enr., 325 ouest des Frères, Assens, Tél.: 524-1885.

1 34612 24-2 (i.m.s. au 18-4) 217

226 Extermination (vermine)

MAHEU & MAHEU INC. EXTERMINATION insectes, parasites, rongeurs nuisibles. Sanitation. Vente d'insecticides, vaporisateurs, 319, du Pont, Québec, 525-4755. Succursale 505, Place Bégin, Rimouski, 723-6630.

1 34839 13-3 (24 fs) 226

MATHIEU Extermination Enr. Spécialiste extermination insectes, coquerelles, punaises, rats, souris, 1451, 3ème Avenue, Québec, Tél.: 522-1661.

1 34844 19-3 (i.v.s. au 12-5) 226

247 Réparation, Entretien

Service à domicile sur : sècheuses, poêles, lave-vaisselles, lessiveuses automatiques. Tél.: 523-3815. Fernand Gauthier Enr., 282, Lavigne, Québec, 4, G1R 1B2.

2 34924 21-3 (24 fs) 247

GUILLLOT INC.

POUR vos travaux de rénovation d'électricité, plomberie, chauffage, appeler 661-6211.

1 34336 3-2 (i.v.s. au 30-3) 247

QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES INC.

Laveuses, sècheuses, poêles et réfrigérateurs toutes marques. 213, 3e Avenue, Québec, Tél.: 529-0479.

1 34932 22-3 (i.m.s. au 15-5) 247

250 Réceptions - restaurants

AUBERGE Nouvelle Orléans, cuisine française et canadienne, bar-salon et discothèque. Boul. Laurier, coin Lavigne. Tél.: 651-2440.

1 34761 10-3 (24 fs) 250

LE FIACRE, réceptions, mariages, réunions d'affaires, salons privés (maximum 60 personnes). 1156, Fournier, Ste-Foy, Tél.: 651-4055.

1 34976 24-3 (i.m.s. au 16-5) 250

256 Services divers

Pour MÈRES célibataires, service social, professionnelle, consultation, placement, orientation médicale et sociale. Prendre rendez-vous avec le directeur du Service Social aux parents non mariés, 43, d'Auteuil, Québec, C.P. 129, Haute Ville, Tél.: 524-5181.

1 34718 3-3 (mar.s. au 29-3) 256

247 Réparation - entretien

CORDONNERIE CONRAD BILODEAU

Service à domicile

1956, AVE. CARTIER 522-4620

Réparations générales

seul terroir

Feinture de toutes couleurs

REPARATION DE VALISES de toutes sortes

1 34987 24-3 (1 fs) 247

LOGIS (300)

306 Cha

705 Accessoires et pièces

MAINGUY Auto Parts, assortiment pièces usagées, vente d'auto usagées, 2353 Notre-Dame, Ancienne-Lorette, 872-1483.
1 34699 22-3 (j.v.s. au 12-5) 705
STONEHAM AUTO PARTS, 475 boulevard Talbot, Stoneham, pièces d'automobiles, toutes marques, spécialités "hood", pare-chocs, grilles, transmissions automatiques. Tél.: 849-2827.
1 34679 1-3 (mar.j.s. au 26-4) 705

711 Autos à vendre

RINFRET AUTO
VENDEUR VOLKSWAGEN
1971 Mercury Comet V-8 automatique \$1,750, 1971 Volkswagen \$1,550, 1971 Toyota \$1,350, 1971 Renault R-8 \$950, Volvo 1969 \$1,550, 1969 Austin "1900" \$1,050, 1969 Envoy \$750, 1968 Volkswagen \$950 — 50 rue Delisle, Rond-Point, Lévis. — TEL.: 833-2133.
1 34685 12-3 (24 fs) 711

VENTE MAZDA SERVICE
GARAGE O. Gosselin inc.
185, avenue St-Sacrement, Qué.
681-0525
1 34931 22-3 (24 fs) 711

RINFRET
AUTOS INC.
VOLKSWAGEN
50, RUE DELISLE
ROND-POINT
LÉVIS
TEL. 833-2133
1-34304 3-2 (L. Mer. S. au 28-3) 711

770 Motocyclettes

Fervents de la MOTO
vous avez rendez-vous chez
AUCLAIR
AUTO SPORT INC.
Votre concessionnaire
TRIUMPH au Québec
Vente et Service
Facilités de paiement
200, BOUL. HAMEL - VILLE VANIER - 681-8022
Ouvert le jeudi et le vendredi soir
1 34462 15-2 (j.v.s. au 7-4) 770

711 Autos à vendre

GARANTIE
DU CONCESSIONNAIRE
MERCURY
1972 MARQUIS DE LUXE
sedan, entièrement équipé, radio et stéréo-tape.
1972 METEOR
Rideau 500, 2 portes, hard-top, équipée au complet, toit vinyl. Bas millage.
1969 MARQUIS
Décapotable, 37,000 milles, comme neuve.
1972 CORTINA
2 portes, 100 C.V., automatique, radio, spécial \$1,850.
1972 FIRENZA
2 portes, 4 vitesses \$1,550.
— ARTHUR Blais
AUTOMOBILES INC.
61 ROUTE KENNEDY — LEVIS
837-3681
1 34927 24-3 (1 fs) 711

711 Autos à vendre

VENEZ CHEZ LAURENTIDE

vous serez bien servi

1972 MAVERICK 6 cylindres, automatique, servo-direction \$2450 1972 PINTO RUNABOUT 4 vitesses, radio, modèle "Sprint", seulement 4,000 milles, bleu et blanc \$2350 1971 FORD Country Squire, Wagonnette de grand luxe \$3250 1970 PLYMOUTH FURY V-8, sedan, automatique, radio, servo-direction \$1650 1970 VIVA Véritables aubaines \$250 1969 LTD Hard top, 2 portes, tout équipé, couleur marron, avec toit de vinyle \$2100	1972 VEGA 2 portes, automatique, radio, bas millage \$2150 1972 MAVERICK Transmission 3 vitesses, 9,000 milles seulement \$2350 1971 TORONADO Hard top, complètement équipé, en excellente condition; magnifique occasion pour une voiture de grand luxe \$4300 1970 MAVERICK Automatique, radio, toit vinyle, propre \$1650 1970 IMPALA CUSTOM Hard top, 2 portes, complètement équipé, turquoise \$2550 1969 MUSTANG MACH I 4 vitesses, très propre, voiture sport à grandes performances \$2100
--	--

Conditions de paiement très faciles
ouvert tous les soirs
LAURENTIDE
— 525-8181 25 sud, rue Dorchester
1 34982 24-3 (1 fs) 711

711 Autos à vendre

Joignez l'utile à l'agréable
CONDUISEZ UNE MAZDA
"La voiture importée de l'année 1973"
(REVUE "ROAD TEST")
GARAGE O. GOSSELIN INC.
Les pionniers du moteur rotatif dans la province
185 ave. St-Sacrement, Québec 8
Tél.: (418) 681-0525 — Telex — 011-3561
1 34965 24-3 (1 fs) 711

GRANDES VALEURS
20^e ANNIVERSAIRE
ACHETEURS DE VOITURES USAGÉES!
Venez fêter avec nous!
Chaque \$100 d'achat vous donne une chance de gagner un télécouleur dont le tirage aura lieu tous les 15 jours à partir du 30 mars prochain. Tous les coupons ayant servi aux tirages des TV seront valables pour le tirage de la Vega 1973, le 22 juin.
à gagner! une **VEGA '73**
à gagner! 6 **TELECOULEURS**
ROGER BARRE
AUTOS
VOTRE CENTRE CHEVROLET OLDSMOBILE
1095, De la Canardière, Tél.: 529-3331
1 34994 24-3 (1 fs) 711

721 Camions à vendre

CENTRE DE CAMIONS
de la Rive-Sud
Tous les modèles de
CAMIONS '73
Diesel et à Gasoline — 5 à 10 tonnes
CAMIONS PICK-UP
1/2 à 1 tonne
BRONCO V8 AUTOMATIQUE
Assortiment complet:
Camions diesel avec "Sleeper"
Tracteurs
Camions, séries L.T.S.
Camions conventionnels
TOUS POUR LIVRAISON IMMEDIATE
Choix de
Moteurs Commins 6 ou 8 cylindres
Caterpillar V8
Detroit 6 cyls ou V8 cyls
W. MARTIN LIMITÉE
André Champoux, c.a. président
ROND-POINT — LEVIS — 837-8801
1 34883 (17-24-3) 721

LA CANARDIERE DATSUN INC.

1972 DATSUN 1200 Fastback, balance de garantie de 7,000 milles \$2275 1972 DATSUN 1600 4 portes \$2095 1971 DATSUN 1200 2 portes \$1150 1971 DATSUN Station Wagon \$1850 1969 JAVELIN V-8, hard top, spécial \$1450 1966 MUSTANG 2 portes, hard top, 6 cylindres, automatique \$850	(2) 1972 DATSUN 1600 2 portes, automatique \$2195 1972 TOYOTA \$1950 1971 RENAULT R.T.L. \$1475 1970 FORD TORINO 2 portes, hard top, équipée \$2150 1967 FORD XL Convertible \$1050 AUSI LOCATION DE VOITURES A la journée, semaine et long terme
---	---

1265 de la CANARDIERE
TEL.: 522-5205
1 34966 24-3 (1 fs) 711

CALENDRIER

SAMEDI, 24 MARS 1973
SS. Marc et Timothée, martyrs
Les marées de samedi le 24
Basses: 4.20 a.m. — 5.05 p.m.
Hautes: 9.30 a.m. — 10.00 p.m.
Demain:
3^e dimanche du Carême
Les marées de dimanche le 25
Basses: 4.50 a.m. — 5.45 p.m.
Hautes: 10.10 a.m. — 10.45 p.m.

SOLEIL: Lever: 5.58
Coucher: 18.19
LUNE: Lever: 6.33
Coucher: 9.14
Les marées de lundi le 26 mars
Basses: 5.25 a.m. — 6.30 p.m.
Hautes: 11.00 a.m. — 11.40 p.m.
PHASES DE LA LUNE EN MARS
Nouvelle lune le 4, à 19 h. 07
Premier quartier le 11, à 16 h. 20
Pleine lune le 18, à 18 h. 33 a.m.
Dernier quartier le 26, à 18 h. 46

Mots croisés

Problème No 2411
HORIZONTAL
1—Suprême d'une ville dans les anciennes fédérations grecques — Prép. lat.
2—Chevilles coniques de bois — Prén. fem.
3—Transformer en glace — Remet à quelqu'un ce qui lui appartenait.
4—Epoque — Bois noir et très dur — Inf.
5—Portion qui revient à chaque personne dans un partage (pl.).
6—Caractères gravés sur les marbres.
7—Unique en son genre — Qui contient une iodure — Quatre.
8—Petit manteau de femme.
9—Espace de terre — En les — Bonbon laxatif.
10—Un peu acide — De la gamme — Abrév. d'intendant.
11—Toi — Dictateur romain.
12—Enlèvera la tête d'un arbre — Dresse des Egyptiens.
VERTICAL
1—Doctrines de Hegel.
2—Que l'on attache au talon pour piquer le cheval — Parcours des yeux.
3—Vêtement d'homme (pl) — Privation d'un bien.
4—Saison — Instrument dentelé — Recut.
5—Femme qui a des enfants — Petit rôle.
6—Partie dure du corps humain — Partie du harnais d'un cheval qui sert à le conduire (pl) — Conseil de la reine.
7—Moi — Sans mélange — Roue à gorge de poulie.
8—Pron. pers. — Sol de l'acide nitreux (pl.).
9—Riv. de France — Ville d'Allemagne — Inflammation des synoviales du poignet.
10—Dém. — Fl. d'Italie — Titre des descendants de Mahomet (pl.).
11—Le plus âgé — Nég. — Année.
12—Arbre toujours vert — Disposition constante de l'âme (pl.).
Solution du problème No 2410
PROCEDEZ-VOUS à la Librairie de L'ACTION-QUÉBEC la Cie des Mots Croisés 3 à 13 lettres. Définitions exactes. PRIX: \$2.00 — et la Nouvelle clet des Mots Croisés (3 et 4 lettres. PRIX: \$0.60).
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
1 F I N A S S E R I E
2 I M I T A T I O N
3 V I C O T
4 A T E L E S
5 S I L L O N S
6 S O I L O I M
7 E N N U I S
8 U S S A S
9 R C E N T E R I E Z
10 T H E T B I E K
11 S O U L A B A M I S
12 T I R E L A T I V E E U
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

721 Camions à vendre

EN VOULEZ-VOUS DES CAMIONS? EN V'LA!
PLUS DE 100 CAMIONS EN MONTRE
LE CENTRE DU CAMION
UNIQUE A QUEBEC
Choix complet de moteurs gaz et diesel. A partir du camion de livraison (8-100) au tracteur de Van (LNT-1000).
Venez donc rencontrer notre expert en camions
CHARLES POULIOT
Gérant du département des camions
Y'A DU TEMPS GAI CHEZ TANGUAY!
tanguay
AUTOMOBILES
89, ROUTE KENNEDY — TEL.: 837-9383
à mi-chemin entre l'autoroute 20 et le rond-point de Lévis
1 34914 (20-24-26-28-3 1-3) 721

Le moment serait choisi pour imposer un contrôle des prix et salaires

OTTAWA (P.C.) — Le nouveau gouverneur de la Banque du Canada, M. Gerald K. Bouey, croit que le moment doit être bien choisi pour imposer un

contrôle des prix et des salaires. Les États-Unis, a-t-il fait remarquer hier, ont posé ce geste à une période favorable, alors que la population y semblait favorable.

Devant le comité des Communes sur les finances, M. Bouey a aussi affirmé que l'Angleterre connaissait davantage de difficultés après avoir imposé un tel contrôle parce que l'opinion publique n'y était pas aussi bien préparée.

Le gouverneur de la banque

centrale n'a cependant pas voulu dire si le moment était propice pour l'imposition d'un contrôle des prix et des salaires au Canada. Il a quand même affirmé que cela pourrait devenir nécessaire.

Selon lui l'on ne doit pas éliminer la possibilité d'un contrôle des prix et des salaires au cas où il deviendrait manifeste que la politique monétaire et fiscale ne peut contrôler

En réponse à une question, M. Bouey a affirmé qu'il serait difficile pour la Banque du Canada de publier, en début d'année, ses prévisions économiques comme le fait notamment la Banque des États-Unis, à cause surtout du fait que la banque canadienne participe aux marchés monétaires.

Tableau de l'action du Mouvement Desjardins jusqu'à ce jour

La fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins, qui regroupe les dix unions régionales des Caisses populaires Desjardins auxquelles sont affiliées 1.276 Caisses populaires Desjardins du Québec, a présenté son bilan annuel à Québec, lors de la tenue du bloc des assemblées annuelles des institutions du Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

M. Alfred Rouleau, président de la fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins, et M. Paul-Émile Charbon, directeur général de la fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins, ont successivement présenté le tableau de l'action du mouvement à ce jour tout en entretenant d'autres objectifs pour l'avenir et porté à la connaissance des membres l'état des opérations financières au 31 décembre 1972.

Les Caisses populaires Desjardins du Québec ont connu encore cette année, une croissance exceptionnelle: elles ont ajouté \$55 millions à leurs actifs pour atteindre le chiffre important de \$3.106 millions au 31 décembre 1972. C'est là une croissance annuelle de 21,8%.

se sont accrus de \$512 millions, soit un rythme de croissance de 21,5%.

Prêts

Quelque 400.000 membres des Caisses populaires Desjardins ont obtenu des prêts pour une valeur totale atteignant presque un milliard de dollars.

Au cours de la seule année 1972, quelque 333.600 membres des Caisses populaires Desjardins ont obtenu de leur caisse populaire des prêts sur reconnaissance de dettes représentant des sommes d'argent de \$570 millions. Quant aux membres qui ont également obtenu des prêts hypothécaires, ils sont au nombre de 48.100 représentant des sommes d'argent de \$373 millions.

La valeur des prêts effectués sur reconnaissance de dettes excède sensiblement, cette année, la valeur des prêts hypothécaires. En tenant compte des remboursements sur prêts, les Caisses populaires Desjardins, au cours de l'année 1972, ont surtout développé leur portefeuille de prêts hypothécaires. Au cours de la même période leurs prêts en cours sur reconnaissance de dettes sont passés de \$493 millions à \$566 millions, alors que leurs prêts hypothécaires en cours sont passés de \$846 millions à \$1.054 millions.

Le rythme de croissance des prêts hypothécaires a été de 24,5% comparativement à un rythme de croissance de 14,7% pour les prêts sans garantie hypothécaire.

La croissance des prêts totaux consentis par les Caisses populaires Desjardins a été de 20,9% en 1972. Ce rythme de croissance est légèrement inférieur au rythme de croissance de l'actif et de l'épargne. La liquidité dans les caisses populaires a légèrement augmenté en 1972.

Les Caisses populaires Desjardins ont commencé l'année avec une liquidité de 46,5% et elles l'ont terminée avec une liquidité de 46,8%. Cette croissance de liquidité se confirme par un rythme de croissance de 22,3% de l'actif liquide.

Bilan au 31 décembre 1972

10 unions régionales	
1.276 caisses populaires	
2.821.000 membres	
Encaisse	\$ 204.208.000
Placements	1.095.065.000
Prêts en cours :	
453.600 prêts personnels	\$ 546.887.000
144.100 prêts hypothécaires	1.054.190.000
prêts aux corps publics	85.717.000
Capital social souscrit	252.547.000
Épargne et dépôts aux caisses	2.655.994.000
Patrimoine	136.689.000
Actif consolidé	3.131.725.000

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE QUEBEC, No. 98-270, DANS LA COUR PROVINCIALE, SHERES CO. LTD., Demanderesse

VS CREATIONS FLOREALE INC., Défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encaissement public, le 24 mars 1973, à 10 heures de l'avant-midi, à 663, rue St-Jean, Québec.

La météo

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques pour samedi, dans les diverses régions de la province et dans la vallée de l'Outaouais, ainsi qu'un aperçu pour dimanche.

Régions de Chibougamau, Lac Saint-Jean, Baie-Comeau et de Sept-Îles: Ciel clair, suivi de quelques nuages au cours de la journée. Minimum de 15 à 20; maximum près de 40. Aperçu pour dimanche, quelques périodes nuageuses et doux.

Régions de Montréal, Ottawa, Laurentides, Cantons de l'Est et de Québec: Généralement ensoleillé. Minimum de 20 à 25; maximum 50. Dimanche: passages nuageux et doux.

Régions de Rimouski et de Gaspé: Généralement ensoleillé. Minimum de 15 à 20; maximum près de 40. Dimanche: périodes ensoleillées et doux.

Le grand roque

700, RICHÉLIEU 522 3288

Nouvelles brèves

— Demain après-midi, au Cégep de Limoilou, 8e Avenue, séance de parties simultanées par Jean-Claude Lavoie, de même que diverses manifestations éducatives.

— Les amateurs de la région de Victoriaville et du reste de la province sont invités à un tournoi ouvert, qui débutera le vendredi soir 30 mars, à 19 h. 30, pour se poursuivre le samedi 31 et le dimanche 1er avril. Il s'agit d'un tournoi éliminatoire; seuls les gagnants avancent d'une ronde. L'endroit: Ecole le Manège.

— Le lundi 2 avril, Serge Lacroix donne une séance de parties simultanées à l'école Louis-Joliet, où l'on compte lui opposer une quarantaine d'élèves. Au programme également, deux parties à l'aveugle.

L'horoscope

DIMANCHE, 25 MARS 1973

21 mars au 20 avril (Bélier) — Vibrations planétaires mixtes. Vous manquez de siffier. On vous propose un voyage, mais vous vous faites l'oreille avant de l'accepter.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Personne ne peut développer vos talents, à votre place, mettez-vous à l'œuvre. La marche des planètes est propice aux activités à l'extérieur.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Ne faites pas attendre, efforcez-vous d'être ponctuel. Vous faites preuve d'une grande force de caractère. La planète Mercure est propice à l'originalité.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Votre sympathie compréhensible adoucira la peine d'un de vos proches. Ne vous contentez pas de l'a-pu-près, faites toutes choses le mieux possible.

24 juillet au 23 août (Lion) — La journée ne ressemble en rien à ses voisines, par son mouvement. Vous faites la connaissance d'une personne qui aura une heureuse influence sur vous, dans l'avenir.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Vous êtes d'une activité intellectuelle débordante. Ne vous souciez pas d'attirer l'attention sur votre personne. Une journée progressive à tous points de vue.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Ne perdez pas de temps à lutter contre des obstacles imaginaires. Le mouvement planétaire est contrariant.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Ne vous surmenez pas, mais vissez cependant à donner toute votre mesure. Votre bonne volonté déconcerte les "maï intentionnés" à votre endroit.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Il est aussi important de bien se récréer que de donner toute sa mesure au travail, vissez à maintenir l'équilibre entre l'un et l'autre.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Vous devez supporter la présence de personnes déprimantes, ne vous laissez pas contaminer par leur humeur. Bonne journée dans l'ensemble.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Une bonne journée en perspective pour les intellectuels. Règle générale les choses marcheront allègrement, assaisonnez les petits imprévus.

20 février au 20 mars (Poissons) — Appliquez-vous à améliorer la qualité de votre travail, les résultats vous combleront de satisfaction. Le mouvement planétaire est stimulant pour les étudiants.

21 mars au 20 avril (Bélier) — Organisez-vous pour ne pas avoir trop de fer au feu, en même temps. Vous prenez une résolution inspirée par la fierté.

21 avril au 21 mai (Taureau) — On exigera beaucoup de vous, aujourd'hui. Ne vous laissez pas gagner par l'énervement, conservez votre calme et votre équilibre.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Profitez de vos moments libres pour mettre de l'ordre dans vos affaires. Une fin de mois profitable aux financiers.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Vos qualifications répondront bien à ce que l'on exige de vous. Vous connaîtrez de fortes émotions.

24 juillet au 23 août (Lion) — La suralimentation n'est pas recommandable pour les nœuds de ce signe. Faites la nécessaire pour conserver votre autorité.

24 août au 23 septembre (Vierge) — L'éducation, la littérature et les affaires publiques profiteront du mouvement planétaire. Une journée intéressante à plus d'un point de vue.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Vie sociale aussi intéressante que mouvementée. On fait appel à votre sens des affaires. Journée stimulante.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Entre ouï, non et peut-être, il y a des nuances importantes; donnez l'impression de savoir ce que vous voulez.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — La marche des événements ne confirmera pas toutes vos prévisions. On vous confie un travail responsable.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Les agriculteurs, les fleuristes et les horticulteurs sont favorisés par les configurations planétaires.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Ne cumulez pas les obligations. Organisez-vous pour évoluer sous le signe du progrès. Influences mixtes.

20 février au 20 mars (Poissons) — Prenez le temps de chanter, vous y trouverez un stimulant. Ne faites rien qui soit à votre détriment.

Services spéciaux

FOURRURES

VENTE - RÉPARATION - TRANSFORMATION

Jos Robitaille

700, RICHÉLIEU 522 3288

ENTREPOSEZ vos FOURRURES chez ADRIEN LAPOINTE

dessinateur modeliste

Vente et Réparation

745, rue Ste-Claire

Tél.: 522-4653 - Rés.: 663-9865

Offres et demandes d'emploi

ON RECHERCHE:

CHEZ LES HOMMES:

Apprenti-mécanicien d'automobile avec cours. Aucune expérience requise. L'entraînement sera fourni par l'employeur. Tél.: 694-2282.

Poser de lignes de communications avec expérience, téléphone ou télégraphie. A travers la province de Québec. Tél.: 694-3503.

Technicien en audio-visuel, demandé pour la réparation de divers équipements audio-visuels, magnétoscope, etc. Semaine de 32½ heures. Avec ou sans diplôme. Tél.: 694-3503.

Un calibre demandé pour ajustement du contrôle de chauffage réfrigération et ventilation. Devra être finissant ou avoir quelques semestres en technique de bâtiment ou électronique instrumentation. Emploi régulier. Tél.: 694-3503.

Apprenti-déposeur avec cours. Entraînement donné par l'employeur. Tél.: 694-3282.

Deux conducteurs de photocomposeuse sans expérience, entraînement 21 semaines fourni, scolarité diplômée école technique en typographie ou linotype (12e) 3.42/ hre. Tél.: 694-3493.

Pour plus amples informations, adressez-vous aux bureaux du



Centre de Main-d'œuvre du Canada

Canada Manpower Centre

Main-d'œuvre et Immigration
Bryce Mackasey, Ministre

Manpower and Immigration
Bryce Mackasey, Ministre

Mot caché

No 754 — 6 lettres cachées
— La papeterie
Solution du No 753: Croix-Rouge

LA PROCEDURE

■ Tous les mots insérés au-dessus du cadre doivent être trouvés dans la grille.

■ Pour plus de facilité trouvez d'abord les mots les plus longs.

■ Dès que vous repérez un mot, encerclez les lettres qui le composent et raturez-le dans la liste au-dessus de la grille.

■ Seuls des mots formant un centre d'intérêt sur le mot à chercher entrer dans la grille.

■ Dès que vous aurez inséré tous les mots, il ne restera que les lettres formant le "mot caché".

■ Ce mot caché sera trouvé en rassemblant les lettres non encerclees (HORIZONTALLEMENT SEULEMENT).

A affaire	brun	emballage	lensive	papier	rame	succès
air	brut	employé	lot	rayonne	rayonne	T
apport	C	papier	M	recit	recit	table
arbre	camp	papyrus	magazine	recolte	renom	tâche
argent	cellulose	pâte	marché	renom	réserve	technique
avenir	chemin	expérience	meule	phases	résine	tissu
B	chute	fabrication	mise	plan	riche	travail
ballot	coeur	facteur	vonde	presse	route	U
battoir	cycle	feuille	roulin	produit	S	usine
bille	D	fort	N	progrès	R	utile
blanc	début	G	niveau	pulpe	serviette	V
blanchi	déjà	genre	O	offset	vente	vie
bobine	drave	L	oeuvre	papeterie	soudé	vue
bois	E	labeur	P	raffiné		
	écru	large				

1	M	A	R	C	H	E	V	I	S	S	E	L	U	E	M	P	L	O	Y	E
2	I	D	V	B	R	U	T	I	P	U	L	P	E	B	U	S	I	N	E	V
3	S	S	R	E	I	B	A	E	E	H	C	I	R	T	O	I	F	E	D	R
4	E	U	E	A	N	L	C	E	Z	L	R	C	I	U	E	I	L	E	C	E
5	N	G	R	S	V	I	L	I	V	E	A	L	E	N	V	I	S	A	M	S
6	C	E	A	Y	A	E	R	O	T	I	E	B	I	S	A	O	M	O	O	E
7	N	N	L	L	P	H	L	E	T	L	N	Z	E	V	L	P	N	U	N	R
8	A	I	A	C	L	A	P	L	L	O	A	L	A	U	R	E	D	I	D	V
9	L	L	M	S	Y	A	P	I	I	G	B	R	L	O	R	E	B	E	E	I
10	B	U	L	E	P	C	B	T	A	U	T	L	G	I	T	O	N	N	E	E
11	E	O	S	P	H	A	A	M	L	N	E	R	A	E	B	U	T	I	P	T
12	T	M	O	S	T	C	E	O	E	C	E	F	U	L	R	E	B	S	R	T
13	T	R	A	T	I	N	S	G	N	S	F	V	A	E	G	E	C	E	O	E
14	T	A	O	R	I	T	R	E	E	A	E	N	I	E	S	E	R	R	D	R
15	N	I	B	F	O	A	I	T	C	S	C	T	N	E	T	S	E	B	U	O
16	R	A	F	L	Y	R	U	T	S	H	E	R	A	A	R	R	I	E	I	F
17	F	A	L	O	E	O	E	E	I	P	E	R	P	C	V	B	O	A	T	F
18	R	A	N	P	R	U	R	C	A	I	R	E	T	U	H	C	R	I	P	S
19	B	N	X	I	R	P	A	P	I	E	R	D	E	T	R	E	P	A	T	E
20	E	E	U	Q	I	N	H	C	E	T	L	O	C	E	R	U	T	N	E	T

Nécrologie

AUCER (Maurice) — A l'Hôpital St-Sacrement le 23 mars 1973, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Maurice Auger époux de Dame Marie-Fleur Poulin. Il demeurait à St-Antoine de Tilly.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Denis Auger (Thérèse Martin), M. et Mme Gaston Levesque (Hélène), M. et Mme I. Gosselin (Monique), M. et Mme Léandre Moreau (Jeannine), Michel et Lucie Auger; quatre petits-enfants: Diane et Richard Auger, Eric Gosselin, Johanne Moreau; sa belle-mère: Mme Jean-Baptiste Poulin; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mlle Marie Auger, Mme Nazaire Auger, M. et Mme Charles-Edouard Laliberté (Yvonne), M. et Mme Cyrille Auger, M. et Mme Jos. Auger, M. et Mme Wilfrid Auger, M. et Mme Thérèse Auger, M. et Mme Alphonse Boucher (Jeannette), M. et Mme Louis Poulin, M. et Mme Gérard Poulin, M. Lionel Poulin, M. et Mme Rosaire Poulin.

Les funérailles auront lieu lundi le 26 mars à 10 heures.

Départ de la salle de l'école de St-Antoine de Tilly sous la direction de Hilaire Bergeron & Fils à 9 h 50 pour l'église St-Antoine de Tilly et de là au cimetière paroissial.

24-3 (1 f)

BEDARD (Georges-Omer) — A l'Hôpital St-Sacrement, le 22 mars 1973, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Georges-Omer Bedard, époux de Dame Desjardins Drolet. Il demeurait au 116 rue St-Bonaventure, Charlesbourg.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants et sa belle-fille: MM. Michel, Gilles, Noël, Claude et Gérard Bedard, M. et Mme Maurice Bedard (Odette Bélanger), Mlle Rita, Lucie et Madeleine Bedard; sa belle-mère: Mme Joseph Drolet; ses sœurs, ses frères, ses beaux-frères et ses belles-sœurs: Sr Lucienne Bedard, C.D.N.P.S., Mlle Marie-Jeanne Bedard, M. et Mme Charles-Auguste Bedard, M. et Mme Jérémie Bedard (Marguerite), Mlle Fernande Bedard, Mme François Bedard, M. et Mme Raymond Drolet, M. et Mme Rosaire Drolet, Mme Charles Robitaille, M. Alexandre Drolet, M. Paul-Henri Drolet, M. et Mme Georges Drolet, M. et Mme Ernest Lemieux, M. et Mme Adrien Monette, M. et Mme René Drolet.

Les funérailles auront lieu lundi le 26 mars, à 10 heures.

Départ du funérarium Lépine Ltée, 7685, 1ère Avenue, Charlesbourg, à 9 heures 50, pour l'église St-Charles-Borromée et de là au cimetière paroissial.

23-3 (2 fs)

BOIVIN (Emile) — A Québec le 23 mars 1973, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Emile Boivin époux de Dame Marie-Anne Carreau. Il demeurait autrefois dans la paroisse St-Jean-Baptiste.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Roma Bérault (Claire), M. et Mme Paul Cauchon (Rita), M. et Mme Paul Lamontagne (Thérèse), M. et Mme Jean Boivin (Marthe Rhéaume), M. et Mme Patrick Gauthier (Madeleine), M. et Mme Viateur Rousseau (Denise), M. et Mme Jacques Boivin (Raymonde Warren), M. et Mme Pierre Boivin (Edith Wolff), M. et Mme Michel Boivin (Solange Chagny), ainsi que plusieurs petits-enfants, frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs.

Les funérailles auront lieu mardi le 27 mars.

Départ de la résidence funéraire Cloutier Limitée 46, Ouest Boul. St-Cyrille pour l'église St-Jean Baptiste et de là au cimetière Belmont.

24-3 (2 fs)

BOUCHARD (Paul) — A Tewkesbury, le 19 mars 1973, à l'âge de 17 ans, est décédé accidentellement M. Paul Bouchard, fils de M. Noël Bouchard, employé de Bell Canada et de Dame Marie-Anne Rouillard. Il demeurait au 2655, Brome, Ste-Foy.

Il laisse dans le deuil, outre son père et sa mère, son frère jumeau Pierre.

Les funérailles auront lieu lundi le 26 mars, à 10 heures.

Départ du funérarium Lépine Ltée, 2815, Chemin des Quatre-Bourgeois, à 9 heures 45, pour l'église de St-Denis et de là au cimetière Belmont.

Le salon sera fermé entre 5 h. et 7 h.

23-3 (2 fs)

CAUCHON (Rachel) — A Québec, le 22 mars 1973, à l'âge de 84 ans, est décédée Dame Rachel Fortin, épouse de feu M. Arthur Cauchon. Elle demeurait autrefois dans la paroisse St-Dominique.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, ses belles-filles et ses gendres: M. Paul Cauchon, M. et Mme Robert Cauchon (Madeleine Pelletier), M. et Mme Pierre St-Hilaire (Françoise), M. et Mme Benoît Giguère (Madeleine), M. et Mme Marcel Cauchon (Pauline Côté), M. et Mme Marc-André Cauchon (Madeleine Robitaille), M. et Mme Jean-Guy Langlois (Colette); ses beaux-frères et ses belles-sœurs: M. Jean-Marie Fortin, M. et Mme F.-X. Lamontagne, M. et Mme Henri Cauchon, M. et Mme Joseph-Arthur Cloutier, M. et Mme F.-X. Houde, Mme Paul-Emile Cauchon, Mme Jules Cauchon, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu lundi le 26 mars, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Cloutier Limitée, 1025, Route de l'Église, Ste-Foy, à 9 heures 45, pour l'église St-Jean-Baptiste, La Salle et de là au cimetière St-Charles.

23-3 (2 fs)

DROLET (Alphonse) — A Québec le 23 mars 1973, à l'âge de 73 ans, est décédé subitement M. Alphonse Drolet, ancien secrétaire du ministre des Travaux Publics, époux de Dame Lucienne Thibault. Il demeurait au 125 rue Aberdeen, Québec.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants et ses belles-filles: M. et Mme Fernand Drolet (Jeannine Forgue), M. et Mme André Drolet (Yvette Chartrand); son frère et ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs; M. et Mme Raoul Drolet, Mme Joseph Gauvin (Léa), Mme Gérard Drolet, Mlle Alice Drolet, M. et Mme Robert Thibault, M. et Mme Alfred Matte, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu mardi le 27 mars à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Cloutier Limitée 46, Ouest, Boul. St-Cyrille à 9 h 45 pour l'église St-Dominique et de là au cimetière Belmont.

N.B.: Ne pas envoyer de fleurs.

24-3 (2 fs)

DROLET (Bruno) — A St-Augustin le 23 mars 1973, à l'âge de 24 ans, est décédé accidentellement Bruno Drolet époux de Dame Francine Rochon.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Mireille, Caroline, Chantal Sylvain et Eric; ses parents: M. et Mme Roland Drolet; ses beaux-parents: M. et Mme Richard Rochon; ses frères et sœurs: Jean, Jacques, M. et Gilles Boissoneault, Louise, Donald, Damien, René; beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Serge Boutet (Diane), M. et Mme Richard Rochon, Colette, Lorraine, Jean, Suzanne, René, Hélène, Murielle, Sylvie, Marlene, Mario, Stephan, Patrick, Jimmy.

Les funérailles auront lieu lundi à 4 h.

Départ de chez Albert Rochette à 3.50 h pour l'église St-Augustin et de là au cimetière paroissial.

24-3 (2 fs)

VOUS SEUL POUVEZ OFFRIR LE DON DE LA VIE!

DONNEZ DE VOTRE SANG

MARANDA (Alfred) — A Québec le 23 mars 1973, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Alfred Maranda ex-menuisier époux de feu Dame Mary Aubin. Il demeurait au 488, Ave Taschereau, Québec.

Il laisse dans le deuil ses sœurs, belles-sœurs, et son beau-frère: Mme Raoul Sarault (Philomène Maranda), Mme Georges Blouin (Alvine Maranda), M. et Mme Joseph Aubin (Eva Maranda), Mlle Adeline Maranda, Mme Louis Maranda, Mme Alphonse Aubin, Mme J.-A. Maranda et ses enfants ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Le salon sera fermé de 5 à 7 h.

Les funérailles auront lieu lundi, le 26 mars à 3 h.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 224, rue St-Vallier Ouest, à 2 h 45 pour l'église Sacré-Coeur de Jésus et de là au cimetière St-Charles.

24-3 (1 f)

VEZINA (Thérèse) — A Québec le 23 mars 1973 est décédée Dame Thérèse Rochette épouse en 1e noces de feu Omer Dorion et en 2e noces de feu Louis Vézina. Elle demeurait au 1212, Ave Forget, Sillery.

Elle laisse dans le deuil ses filles et son gendre: M. et Mme Robert J. Swartz (Mireille), de Tempe, Arizona, M. et Mme Denis McNeil (Louise), de Cap-Rouge; son frère: M. Gabriel Rochette, de Montréal; ses belles-sœurs: Mlle Yvette Vézina, Mme Emilien Rochette, Mme Paul Rochette, Mme Charles Lafamme; ses petits-enfants: Michael, Richard, Peter et Christine Swartz, et Sylvain McNeil.

Le funérarium sera fermé entre 17 et 19 heures.

Les funérailles auront lieu lundi le 26 mars à 14 heures.

Départ du funérarium Lépine Ltée 1584, chemin St-Louis à 13.45 hres pour l'église St-Charles Garnier et de là au cimetière Belmont.

24-3 (1 f)

REMERCIEMENTS DECES

PARADIS (Emma) — La famille de M. Arthur Leclerc, remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de Mme Olivier Paradis (Emma Leclerc), soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

3 34996 24-3 (1 f) Rem. D.

HACHEE (Albertine) — Ses fils Patrick (Berthe Tétu), Robert (Jacqueline Tremblay), Réjean (Andrée Boudreau), et sa fille Mme Réjeanne Bédard remercient bien sincèrement tous les parents et amis

Voici 24 repas dans les 24 meilleurs restaurants de Québec pour une inscription de \$8.00 seulement au Club Gastronomique

Le Club Gastronomique est un organisme destiné à permettre aux gourmets d'apprécier à prix minime les meilleures tables de notre région.

Nous avons sélectionné 24 restaurants de classe, pour offrir à nos membres un choix varié de fine cuisine, leur permettant d'obtenir 24 repas pour le prix de notre inscription de \$8.00, soit une valeur bien au-delà de \$100.00 ! Voici comment vous en bénéficiez : au reçu de vos \$8.00 d'inscription, le Club vous envoie un carnet contenant 24 coupons d'invités détachables correspondant aux 24 restaurants qui y sont listés (voyez la liste ci-dessous). Vous allez en compagnie d'au moins une autre personne dans un de ces restaurants. Vous présentez votre coupon d'invité en commandant. Vous vous régalez. Et vous payez avec votre coupon-d'invité le moins cher des repas consommés. Evidemment, le pourboire, la taxe et les boissons sont à votre charge. Mais au total, vous économisez le prix d'un repas complet. Et vous faites la même économie dans chacun des 24 restaurants.

LES MEILLEURS RESTAURANTS DE LA REGION

CHATEAU LAC-BEAUPORT, Lac-Beauport, P.Q.
L'ANCETRE 1729, 17, rue Couillard, Québec.
LA DUCHESSE DE LEVIS, Rond Point de Lévis, Lévis.
LA GRANDE HERMINE, 1114, ave. Cartier, Québec.
LA POUDRIERE DE L'ESPLANADE, 100, rue Saint-Louis, Québec.
LE BULLDOG PUB., 10, rue Sainte-Anne, Québec.
LE MOULIN DE SAINT-LAURENT, 754, ave. Royale, Saint-Laurent, Ile d'Orléans.
LE FIACRE, 1156, rue Fournier, Sainte-Foy.
LE TISONNIER, 4330, 1ère Avenue, Galeries Charlesbourg, Québec.
LE TROU NORMAND, 2502, Chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy.
RESTAURANT CHEZ LORENZO, 1195, 3ème Avenue, Limoilou.
RESTAURANT DE PROVENCE, 82, rue Principale, Saint-Romuald.

L'AMBASSADEUR, 2646, Chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy.
LA CHAUMIERE, 22, rue Couillard, Québec.
LA FLAMBEE, 51, rue Saint-Louis, Lévis.
LA MAIN D'ARGENT, 50, Côte du Palais, Québec.
LA SEIGNEURIE, 39, Petit Champlain, Québec.
LE BUREAU A CHOSE, 30, Saint-Stanislas, Québec.
LE FIACRE, 333, boul. Sainte-Anne, Beauport.
LE PETIT BRUXELLES, 1400, rue de la Canardière, Québec.
LE PORCELET, 2750, Chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy.
PLACE LAURENTIENNE, 1175, rue Claire-Fontaine, Québec.
RESTAURANT DANTE, 17, rue Saint-Stanislas, Québec.
RESTAURANT L'AMPHITRYON, 38, rue Saint-Louis, Québec.

**Le Club
Gastronomique**

Téléphone : 656-1020
Boîte postale 453, Sillery, Québec, Qué.

Voici un chèque ou mandat de \$8.00 pour inscription au Club Gastronomique, je désire recevoir en sus un carnet de coupons d'invités.

NOM

ADRESSE Tél. :

No de carte Chargex Date d'échéance

(S'il y a lieu)

Vous pouvez utiliser
votre carte

CHARGEX

COMMENT DEVENIR MEMBRE

Pour devenir membre, vous pouvez vous inscrire et vous procurer directement votre carnet aux établissements indiqués ci-après ou bien vous remplissez clairement le coupon ci-dessous, vous y joignez votre chèque ou mandat de \$8.00 (ou le No de votre carte Chargex avec la date d'échéance), vous mettez le tout dans une enveloppe, vous timbrez et postez. Vous recevrez votre carnet par retour de courrier.

QUEBEC

Caisse Populaire de Québec,
600, rue St-Jean, Québec 4.
Caisse Populaire de Ste-Odile,
157 ouest, rue Deschênes, Québec 3.
Caisse Populaire Sts-Martyrs, Québec,
999, avenue Murray, Québec 6, Québec.
Caisse Populaire des fonctionnaires du Québec,
Complexe G, Québec.
La Caisse Populaire de St-Dominique,
1165, avenue Bourlamaque, Québec 6, P.Q.
La Caisse Populaire de Notre-Dame du Chemin,
900, avenue Des Erables, Québec.
La Caisse Populaire de St-Rodrigue,
4725, 1ère Avenue, Québec 7.
La Caisse Populaire de Cap-Rouge,
Plaza Provencher, Cap-Rouge, Qué.
La Caisse Populaire de Charlesbourg,
155, 76ième Rue est, Charlesbourg.
La Bonbonnière Fleur-de-Lys, Place Fleur-de-Lys.
Librairie de l'Action, Place Laurier
Librairie de l'Action, Place Jean-Talon
Pharmacie L.P. Demers (Buffet),
901 boul. Saint-Cyrille ouest.
Pharmacie Lippens, Les Galeries Charlesbourg.
Pharmacie Lachance, 1144, ave Cartier
La Caisse Populaire de l'université Laval,
Cité universitaire, Québec.
Pharmacie Jolicoeur, 29, rue Buade.
Pharmacie Momeau, 2894, 1ère Avenue
Pharmacie Jolicoeur, 698, rue Saint-Jean.
Pharmacie Soucy, 999, avenue Cartier, Québec.
Tabagie d'Assise, 2117, 1ère Avenue.
Tabagie Champoux, 303, rue Saint-Joseph est.
Tabagies G. T. Inc., Les Galeries Canardière.
Tabagie Limoilou, 1279, 4ème Avenue.

SAINTE-FOY

Caisse Populaire Sainte-Foy,
2877, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy.
Caisse Populaire Laurier,
2600, boul. Laurier, C.P. 9846, Sainte-Foy, Qué. 10.
Pharmacie Auger, 2128, chemin Sainte-Foy.
Pharmacie Boissinot, 1317, chemin Sainte-Foy.
Pharmacie Racine, 3207, chemin Sainte-Foy.
Pharmacie Gilles R. Roy, Place Sainte-Foy.
Pharmacie Place Laurier, 2700, boul. Laurier.
Tabagie Champoux, 2471, chemin Saint-Louis.

LEVIS

Pharmacie Labbé-Brunet,
Les Galeries du Rond-Point.
Pharmacie Labbé-Brunet, Saint-Romuald.
Tabagie Chez Vital, 157, rue Saint-Georges.

ORSAINVILLE — DUBERGER — LORETTEVILLE

Pharmacie Orsainville, 4034, boul. du Jardin.
Pharmacie Jean Riverin, 2100, Père Lelièvre.
Pharmacie Gérald Matte, 592, rue Racine.



Teuf - teuf - teuf!

Un quart de tonne de viande en équilibre sur deux roues. Frank Putcke, âgé de 29 ans, de Paynesville, au Minnesota, préfère rouler que de marcher, avec son poids de 450 livres. Même s'il a éprouvé des difficultés à enfourcher sa mini-moto à cause de ses jambes trop grasses, il n'en a pas moins rouler 25 milles dans les rues de Paynesville, mais il a jugé prudent de ne pas s'aventurer en banlieue. (Téléphone U.P.I.) ■

Selon L'Allier

Dupuis se prend pour "Duplessis"

— détails p. 12

David Lewis reproche au gouvernement de vendre le pays

— détails p. 8

l'Action Québec

66e année — No 473
Samedi, 24 mars 1973

15'

Sur la question des trois chefs syndicaux détenus à Orsainville

Choquette défendra la ligne dure

— détails p. 12



Savard reçoit son trophée

André Savard, des Remparts, reçoit le trophée "Jean-Béliveau" pour avoir terminé la saison en tête des compteurs de la Ligue Junior Majeure du Québec. Bob Lebel, président du circuit, remet le trophée emblématique au capitaine des Remparts. Au centre, nous remarquons Gérard Bolduc, président du tournoi international de hockey pee-wee. Autres photos et détails sur les Remparts en page 13.

(Photo l'Action-Québec, par François Boulay) ■

mini-loto
TIRAGE: VENDREDI, 23 MARS 1973
22 Séries émises — Possibilité de:

94930	23 GAGNANTS DE \$5000.
4930	184 GAGNANTS DE \$500.
930	1863 GAGNANTS DE \$100.

SUPER-LOTO
TIRAGE: 23 MARS 1973
692374
BILLET VENDU 2769
GAGNANTS \$929500
EN PRIX

LE PREMIER NUMÉRO COMPLET	3 5 7 8 6 9	GAGNE \$200,000.
6 BILLET SE TERMINANT PAR	5 7 8 6 9	GAGNENT \$10,000.
62 BILLET SE TERMINANT PAR	7 8 6 9	GAGNENT \$2,000.
625 BILLET SE TERMINANT PAR	8 6 9	GAGNENT \$400.

Cas postal: 908, Place d'Armes
Montréal 126, Qué. Tél. 873-5350/51

Le deuxième numéro complet	3 6 4 8 7 4	gagne \$100,000.
6 billets se terminant par	6 4 8 7 4	gagnent \$500.
63 billets se terminant par	4 8 7 4	gagnent \$100.
621 billets se terminant par	8 7 4	gagnent \$50.
Le troisième numéro complet	4 7 3 7 1 0	gagne \$50,000.
6 billets se terminant par	7 3 7 1 0	gagnent \$500.
61 billets se terminant par	3 7 1 0	gagnent \$100.
624 billets se terminant par	7 1 0	gagnent \$50.
Le quatrième numéro complet	5 6 6 1 2 6	gagne \$25,000.
5 billets se terminant par	6 6 1 2 6	gagnent \$500.
61 billets se terminant par	6 1 2 6	gagnent \$100.
625 billets se terminant par	1 2 6	gagnent \$50.